

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Université de Blida SAAD Dahleb.



Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE
POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER 02

En architecture

OPTION : Architecture, ville et territoire.

Thème :

**RECUPERATION ET REORGANISATION DE
L'ESPACE URBAIN A OUED SOUF.**

(cas d'étude le quartier Messaaba-est)

Présenté par :

-Mr. BENZEROUK Mohamed Redha.

-Melle. KASSAA Khadidja.

Sous la direction de :

-Melle BOUSTIL. F.

-Melle BOUSLIMANI.N.

-Mme TOUNSI.H.

Jury d'examen : Président : Mme KHEIREFI.L

Examineurs : Mme ALIOUCH.S

Soutenu le : 15.09.2015

Année Universitaire : 2014/2015

Remerciement

Nous tenons à remercier Dieu le tout puissant sur le courage et la force qu'il nous a donné pour arriver à ce niveau.

On tient à présenter nos profonds et sincères reconnaissances à nos encadreurs Melle BOUSTIL et Melle BOUSLIMANI pour leurs conseils et orientation durant toute l'année.

Un grand remerciement à Sarah pour sa collaboration et à la réalisation de ce travail.

Toutes nos gratitudes aux personnes qui nous ont aidés à accomplir ce travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail : A ma chère mère, qui est la source de lumière qui m'éclairait depuis ma naissance.

A mes très chères sœurs: Sarah et Fatima

A tous mes oncles, tantes et à la famille BENZEROUK et la famille
HAMMADOUCHE.

A mes amis : Malek, Ahmed, Hocine, Karim, Youcef, Mohamed à tous les
anciens.

A tous mes amis.

Redha.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail : A mes très chers parents, qui sont la source de lumière qui m'éclairait depuis ma naissance : A ma chère mère, qui m'a toujours soutenue dans tous les étapes de ma vie A mon cher père, à qui j'exprime ma sincère et éternelle gratitude pour son attention, son soutien et surtout l'amour qu'il me procure.

A ma très chère sœur : Noria.

A mes Trois chers frères : Mohamed, Youcef, Zinedine.

A tous la famille KASSAA et la famille AFIR.

A ma meilleure amie : Samira.

A mon binôme : Redha.

A tous mes amis.

Khadîdja.

RESUME :

- La ville est un organisme vivant qui change et se développe à travers le temps et dans l'espace. Elle est l'empreinte et la mémoire vivante des valeurs, de la culture et de l'histoire des sociétés, elle devient un patrimoine historique représenté par les valeurs sociales, urbaines, et architecturales.

- «Un milieu construit naît, se transforme et vieillit au rythme et à l'image des populations et des activités qui en marquent le dynamisme. Il en est ainsi, et davantage encore, du noyau initial de la totalité des villes qui, riches d'un passé et porteuses d'un futur, doivent pouvoir à la fois témoigner de leur histoire, s'inscrire dans le présent et intégrer, enfin, ces deux moments à leur avenir.» (1)

- Dans cette étude nous partons d'un milieu désertique ou nous sommes confrontés à un tissu traditionnel ce qui fait un patrimoine urbain et architectural et le tissu contemporain.

- Pour élaborer une alternative d'aménagement contenant des projets urbains et architecturaux qui vont contribuer à garder l'identité de la ville (patrimoine).

- Notre attitude consiste à définir un ensemble d'opérations afin d'assurer l'organisation du tissu existant et satisfaire les besoins actuelles.

- Et pour atteindre notre objectif, nous avons suivi la méthodologie de CANNIGIA (2) la lecture de la ville et le territoire, qui va nous permettre d'insérer les projets nouveaux dans l'existant.

Mot clé : La ville – Le Sahara – Urbanisme – Aménagement.

(1) – A.MANSOUR, «Sauvegarder le cadre bâti ancien: Quoi faire et comment faire?», Habitat, Tradition et Modernité n°3, Avril 1995, p165.

ملخص

المدينة هي ذلك العضو الحيوي الذي يتغير و يتطور عبر الأزمنة في هذا الفضاء ، هي الآثار الحية للقيم الثقافية و التاريخية للمجتمعات و بالتالي هي التراث التاريخية للمجتمعات، و بالتالي هي التاريخي المتمثلة بالقيم الاجتماعية الحضرية و العمرانية .

تظهر البنائيات، تتغير و تتصدع بوتيرة و صورة ساكنة و الحركة التي تبين ديناميكية المجتمع . و زيادة على ذلك إن السنوات الأولى لكثير من المدن الغنية بماضيها حاملة للمستقبل يجب أن تحمل معها شهادة للتاريخ على ذلك و تبين واقعها في الحاضر و هاتين الفترتين لهما غاية الأهمية .

في هذه الدراسة انطلقنا من موقع صحراوي و من خلال ذلك اعترضنا نسيج عريق له تراث حضري و عمراني معاش للمنطقة .

لنعد بديل لهذه التهيئة الحاملة لمشاريع حضرية و عمرانية التي تساهم في الحفاظ على هوية المدينة و تراثها .

في هذا الموقف يجب ان نعرف العماليات التي تضمن تنظيم النسيج العمراني الحالي و تلبي متطلبات الحاضر .

لبلوغ هدفنا علينا ان نتبع منهجية في قراءة المدينة و الإقليم التي تسمح لنا بدمج (cannigia) المشاريع الجديدة في الموجود.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	2
Dédicaces.....	3
Résumé.....	5
Table des matières.....	7
Liste des Illustrations, Graphiques et Tableaux.....	9
CHAPITRE 01.....	13
1. Problématiques générale du Ar Vi Ter.....	14
2. Introduction générale au thème.....	17
3. Présentation du cas d'étude :La ville d'Oued Souf.....	18
4. Présentation de la Problématique Générale.....	32
- L'hypothèse.	
- La démarche méthodologique.	
- Structure du mémoire.	
CHAPITRE 02.....	34
1. L'organisation et la récupération de l'espace urbain.....	36
2. Développement durable.....	42
3. Conclusion.....	48
CHAPITRE 03.....	49
1. Présentation du cas d'Etude : Le quartier Messaaba Est.....	51
-- Présentation des quartiers Messaaba-Est.	
-- La topographie du quartier Messaaba-Est.	
-- La genèse du quartier Messaaba-Est.	
-- Analyse Urbaine.....	53
-- Analyse Typologique.....	65
3. Conclusion.....	74
Problématique spécifique du quartier.....	74

4. Phase d'intervention.....	75
5. Conclusion générale.....	101
6. Bibliographie.....	102

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES.

Figure 1	Carte de la situation d'Oued Souf en Algérie.....	P18
Figure 2	Limite de la wilaya d'Oued Souf.....	p18
Figure 3	Le découpage administratif.....	p18
Figure 4	La région sableuse.....	P19
Figure 5	La région des plateaux rocheux.....	p19
Figure 6	La région des Chotts.....	P19
Figure 7	Carte de la lecture territoriale.....	P23
Figure 8	Carte des premiers établissements.....	P23
Figure 9	Coupe schématique d'un Ghout.....	P24
Figure 10	Situation des Ghouts avant 1960 équilibre entre Les prélèvements et les rejets.	p25
Figure 11	Situation des Ghouts à partir de 1960, utilisation des forages profonds.	p25
Figure 12	Situation des Ghouts à partir de 1980, la remontée des eaux.	p25
Figure 13	Carte du premier noyau.....	P26
Figure 14	Vue du noyau initial *Achaach*.....	p26
Figure 15	Vue sur Souk Dubai.....	P26
Figure 16	La première extension*Quartier Ouled Hamed*.....	P27
Figure 17	L'époque coloniale Française.....	P27
Figure 18	Le noyau initial en 1946.....	P27
Figure 19	Les extensions de la ville durant l'époque Française.....	p28
Figure 20	Vue sur la ville d'Eloued en 1957.....	P28
Figure 21	Les extensions de la ville.....	P29
Figure 22	La première extension après l'indépendance.....	P29
Figure 23	Vue sur Souk Dubai.....	P29
Figure 24	La ville d'Eloued en 1960.....	P29

Figure 25	La hiérarchisation des voies de la ville D'Oued Souf.....	P30
Figure 26	La structure fonctionnelle d'Oued Souf.....	P30
Figure 27	L'arc de triomphe.....	P40
Figure 28	Les piliers du développement durable.....	P45
Figure 29	Éléments de garantie de la qualité en écosystème urbain.....	P46
Figure 30	Situation du quartier par rapport à la ville.....	P51
Figure 31	Limite du quartier.....	P51
Figure 32	Topographie du quartier.....	P52
Figure 33	Profil AA.....	P52
Figure 34	Profil BB.....	P52
Figure 35	La genèse du quartier.....	P52
Figure 36	Carte système viaire.....	P53
Figure 37	Vue sur Bd Mohammed Khemisti.....	P55
Figure 38	Vue sur Bd Mohammed Khemisti.....	P55
Figure 39	Vue sur Bd Salah Soufi.....	P55
Figure 40	Carte de l'accétabilité au quartier.....	P55
Figure 41 ;42 ;43	Accétabilité au quartier.....	P56
Figure 44	Carte de typologie de la parcelle.....	P56
Figure 45	Carte de topologie de la parcelle.....	P56
Figure 46	Carte du bâti et du non bâti.....	P57
Figure 47	Carte D'état du bâti.....	P57
Figure 48	Carte du gabarit.....	P58
Figure 49	3D du quartier.....	P58
Figure 50	Carte des équipements.....	P59
Figure 51	Carte De sectorisation.....	P59
Figure 52	L'hôtel Loss.....	P60
Figure 53	Centre de jeunes.....	P60
Figure 54	La Mosquée.....	P60

Figure 55	Carte des éléments d'appels au quartier.....	P60
Figure 56	L'entrée de l'hôtel Loss.....	P61
Figure 57	L'accès à l'hôtel Loss.....	P61
Figure 58	La Mosquée.....	P61
Figure 59	Carte de végétation existante au niveau du quartier.....	P61
Figure 60	La végétation au niveau des maisons.....	P61
Figure 61	Les déchets en plein air.....	P61
Figure 62	L'espace vert.....	P61
Figure 63 ;64	Vue à l'intérieur du quartier.....	P62
Figure 65	Vue à l'intérieur du quartier.....	P62
Figure 66	Ruelle finissant sur impasse.....	P62
Figure 67	Carte de la proposition de P-O-S.....	P64
Figure 68	Carte de la typologie des habitants.....	P65
Figure 69	Carte des situations des relevés.....	P65
Figure 70	Situation de la maison.....	P66
Figure 71	Relevé de la maison.....	P66
Figure 72	Organigramme Fonctionnel.....	P66
Figure 73	Vue de la façade.....	P66
Figure 74	Façade restituée.....	P66
Figure 75	Vue d'intérieure.....	P66
Figure 76 ;77 ;78	Relevé de la maison.....	P67
Figure 79	Organigramme fonctionnel.....	P67
Figure 80	Toiture voutain.....	P67
Figure 81 ;82	Vue sur les toitures.....	P68
Figure 83 ;84 ;85	Vue de façade.....	P68
Figure 86	Restitution de la façade urbaine.....	P68
Figure 87 ;88	Vue de Façade.....	P68
Figure 89	Façade des maisons.....	P69

Figure 90	Façade d'une maison.....	P69
Figure 91 ; 92 ;93	Façade des maisons contemporaines.....	P69
Figure 94 ;95	Les créneaux sur les façades.....	P69
Figure 96	Tefza.....	P70
Figure 97	La rose des sable.....	P70
Figure 98	Four traditionnel.....	P70
Figure 99	Préparation du plâtre.....	P70
Figure 100	Construction avec la rose du sable.....	P71
Figure 101	Réalisation d'une coupole.....	P71
Figure 102	Réalisation d'une voute.....	P71
Figure 103	Technique de construction.....	P71
Figure 104 ;105 ;106	Les couleurs des maisons.....	P71
Figure 107	Les différents types de portes.....	P72
Figure 108	La ferronnerie.....	P72
Figure 109	Les différents types de ferronnerie.....	P72
Figure 110	Les arcades de la façade urbaine.....	P72
Figure 111	La colonne.....	P72
Figure 112 ;113	Les balcons des nouvelles constructions.....	P73
Figure 114	Voies non matérialisées.....	P73
Figure 115	Entrée de maison colorée en violet.....	P73
Figure 116	La voie dégradée.....	P73
Figure 117	Contrefort dégradé.....	P73
Figure 118	L'humidité a pris sur les murs.....	P73

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche supérieure.
Université de Blida SAAD Dahleb.



Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE
POUR L'OBTION DU DIPLÔME DE MASTER 02
En architecture
OPTION : Architecture, ville et territoire.

Thème :
**RECUPERATION ET REORGANISATION DE
L'ESPACE URBAIN A OUED SOUF.**
(Le cas d'étude le quartier Messaaba-est)

Présenté par :

-Mr. BENZEROUK Mohamed Redha.
-Melle. KASSAA Khadidja.

Sous la direction de :

-Melle BOUSTIL.
-Mme TOUNSI.
-Melle BOUSLIMANI.

Année Universitaire : 2015/2014

REMERCIEMENT :

Suite à la clôture de notre formation universitaire ;

Tout d'abord, On remercie dieu tout puissant

On tient à exprimer toute notre gratitude et nos remerciements les plus sincères à Melle BOUSTIL et Melle Bouslimani qui ont dirigé nos travaux ainsi que pour leurs aides, conseils, assistance, et la patience dont elles ont fait preuve tout au long de la préparation de ce mémoire.

..

A adresser nos vifs remerciements au jury

Nos remerciements les plus sincères vont également gens oued souf et surtout les chauffeurs « Sofiane et Salim » Qui ont contribué la réalisation de ce travail.

En fin un très grand merci à notre famille en particulier, qui n'a jamais cessé d'être à nos côtés.

MERCI A TOUS..... !

DEDICACE :

DEDICACE :

RESUME :

- La ville est un organisme vivant qui change et se développe à travers le temps et dans l'espace. Elle est l'empreinte et la mémoire vivante des valeurs, de la culture et de l'histoire des sociétés, elle devient un patrimoine historique représenté par les valeurs sociales, urbaines, et architecturales.

- «Un milieu construit naît, se transforme et vieillit au rythme et à l'image des populations et des activités qui en marquent le dynamisme. Il en est ainsi, et davantage encore, du noyau initial de la totalité des villes qui, riches d'un passé et porteuses d'un futur, doivent pouvoir à la fois témoigner de leur histoire, s'inscrire dans le présent et intégrer, enfin, ces deux moments à leur avenir.» (1)

- Dans cette étude nous partons d'un milieu désertique ou nous sommes confrontés à un tissu traditionnel ce qui fait un patrimoine urbain et architectural et le tissu contemporain.

- Pour élaborer une alternative d'aménagement contenant des projets urbains et architecturaux qui vont contribuer à garder l'identité de la ville (patrimoine).

- Notre attitude consiste à définir un ensemble d'opérations afin d'assurer l'organisation du tissu existant et satisfaire les besoins actuelles.

- Et pour atteindre notre objectif, nous avons suivi la méthodologie de CANNIGIA (2) la lecture de la ville et le territoire, qui va nous permettre d'insérer les projets nouveaux dans l'existant.

Mot clé : La ville – Le Sahara – Urbanisme – Aménagement.

TABLE DES MATIERES

Remercîment	2
Dédicaces.....	4
Résumé.....	6
Table des matières	7
Liste des illustrations, graphiques et tableaux	8
CHAPITRE 01	9
Introduction générale du master Ar Vi Ter.....	10
Introduction à la thématique	13
Présentation du cas d'étude.....	14
Présentation de la problématique générale.....	16
Présentation de la démarche méthodologique.....	17
Présentation du contenu des chapitres	18

LISTE DES ILLUSTRATIONS, graphiques et tableaux

CHAPITRE 1 :

CHAPITRE

INTRODUCTIF

PROBLEMATIQUE GENERALE DU MASTER ARVITER :

La production de l'environnement bâti connaît depuis les années 50 un boom sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans le courant du 20^{ème} siècle, les typologies architecturales sont passées du stade évolutif dynamique « naturel » à une expression définitivement figée qui ne permet plus des mutations typologiques profondes mais seulement des variations stylistiques sur un même thème.

Quant aux typologies urbaines, elles découlent en partie des nouvelles typologies architecturales, mais aussi d'un certain nombre de facteurs tels que les communications et la technologie.

L'architecture se trouve ainsi confrontée à une situation où la prise de décision en matière de typologie est souvent aléatoire, relevant de choix esthétiques souvent éclectiques, et procédant d'une subjectivité individualiste qui développe des opinions personnelles rattachées à des sentiments et émotions propres à la personne plutôt qu'à des observations de faits réels possédant une dynamique qui leur est propre, indépendamment de l'observateur.

Pour Muratori la production de la ville c'est la production d'une œuvre d'art collective par toute la société.

Pour Bill Hillier c'est l'espace configurationnel rattaché à une dynamique sociale.

La production typologique se base ainsi sur une réalité culturelle, donc d'un produit de société, au niveau d'une aire géographique donnée.

L'architecture et l'urbanisme sont donc des faits culturels à base constante et à diversités multiples dues aux spécificités territoriales et urbaines.

Le territoire dans lequel se produit l'environnement bâti possède une réalité culturelle en plus de sa réalité naturelle ; c'est de là que va naître la tendance typologique.

La ville dans laquelle se produit le projet architectural possède des constantes structurelles en termes de hiérarchies du viaire, de modularité, de nodalités et de pertinences ; le projet architectural sera confronté à la gestion de ces constantes urbaines qui vont à leur tour orienter le développement et la création d'une typologie architecturale adéquate dans une localisation urbaine donnée.

C'est seulement en respectant ces constantes structurelles et ces spécificités territoriales qu'un habitat durable peut être envisagé, à travers la reconnaissance de l'apprentissage ancestral des sociétés qui nous ont précédés, de leurs productions spontanées qui ont répondu à des besoins précis sans causer de dommages aux ressources naturelles et sans mettre en danger l'évolution des générations futures. Ces enseignements sont contenus dans le patrimoine qui devient une source de connaissance et d'inspiration pour les créations architecturales futures.

Le corollaire direct du concept de patrimoine est évidemment celui d'histoire. L'histoire devient ainsi la source des références indispensables à une production durable de l'environnement anthropique. La reconnaissance de la valeur existentielle de l'homme au sein de la nature et la connaissance profonde de cette dernière afin de ne pas l'exploiter au-delà de ses limites, est la condition qui permet à l'« habiter » de se réaliser, par opposition au « loger » d'aujourd'hui.

Retrouver la codification de la production du bâti à travers sa réalité territoriale, comme base structurelle, est un préalable à la reconnaissance des lois de la production de l'espace anthropique.

Les différents moments de l'anthropisation de l'espace : le territoire, l'agglomération et l'édifice, sont les trois niveaux d'échelle à travers lesquelles va s'exprimer toute l'action humaine sur son environnement.

La connaissance – reconnaissance de ces échelles et de leurs articulations permettra éventuellement de faire ressortir les modèles structurels pour la conception et le contrôle des extensions urbaines et des projetassions architecturales.

- La spécialité proposée permet aux étudiants d'obtenir une compétence double ; d'une part, d'appréhender le phénomène urbain complexe dans un système de structures permettant une conception cohérente d'actions à projeter sur l'espace urbain, d'autre part de respecter l'environnement territorial à la ville en insérant de projets architecturaux dans la logique structurelle et culturelle du territoire, comme projets intégrés dans leur contexte et comme solutions aux problématiques locales rencontrées et identifiées.

Dans le cadre de notre master, la re – connaissance de la structure territoriale génératrice d’habitat comme première matrice des implantations anthropiques, et de la structure urbaine comme naturellement issue de cette structure territoriale et elle-même matrice du tissu urbain, est une condition sine qua none d’une production durable de l’habitat humain.

Au sein du master ARVITER nous proposons d’effectuer une reconnaissance de ces relations entre territoires culturels, structures urbaines et production de typologies architecturales.

Nous proposons cet approfondissement des connaissances en typologie à partir d’une stance actuelle. Nous nous insérons ainsi dans une problématique contemporaine de la production de l’environnement bâti.

- L’enseignement des typologies et la pratique de relevés et d’analyse constitue l’aspect cumulatif des connaissances du réel, qui est finalisé par un projet architectural dont les références typologiques sont définies et rattachées à l’aire culturelle, au territoire et à l’époque, dans un esprit de durabilité, associant continuité et innovation. La recherche cumulative in situ permet de produire des registres de répertoires typologiques.

Ainsi, et grâce à une accumulation de connaissances typologiques et stylistiques relatives à des aires culturelles données, et à une réalité territoriale et urbaine donnée, le projet final concrétisera une attitude créatrice de formes architecturales en relation avec la réalité culturelle du territoire.

DR HADJI Quenza

Porteur du master.

I. INTRODUCTION GENERALE AU THEME :

L'urbanisation au Sahara est un phénomène problématique à plus d'un titre. Son originalité historique et son devenir actuel obligent à un regard synthétique mettant en relief les dynamiques qui le caractérisent. Notre analyse portera sur le Sahara algérien, pays où les processus de construction de l'État-Nation ont eu des effets profonds.

L'Algérie se situe dans une zone à haute potentialité solaire, compte tenu de sa position géographique. Elle présente des caractéristiques climatiques diverses (le littoral, les zones montagneuses, les hauts plateaux et le Sahara). Ces régions offrent une multitude de sites merveilleux. Du fait que l'Algérie présente près de 90% de terres arides et semi-arides. Notre intérêt s'est porté particulièrement sur la zone du Sahara, cette région révélant des potentialités naturelles intéressantes.

Les territoires sahariens, majeure partie du territoire, sont vus comme les espaces les plus fragiles où les contraintes au développement et à l'aménagement sont difficiles et objectives, car inéluctables : rigueur du climat, rareté de l'eau, vastes étendues désertiques, fragilité de l'écosystème, problème de rejet des eaux usées en l'absence de cours d'eau... Au sujet des villes sahariennes, **Marc Côte (1998)** ⁽¹⁾ écrivait: "C'est là une catégorie à part, faisant référence d'une part au climat aride, d'autre part à l'enclavement au sein d'étendues vides, deux traits qui leur ont donné une forte spécificité. Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois; elles ont pris la forme de ville/oasis, l'eau et la palmeraie assurant le support de cette fonction de relais. Ayant été négligées, elles n'ont pas connu à l'époque coloniale de dédoublement urbain, mais elles ont été récupérées par L'Etat indépendant, qui les a utilisées comme base de contrôle territorial, d'où leur croissance récente. Ces extensions sont généralement réalisées en rupture complète avec les modes de constructions traditionnelles ; l'on a là des villes du Nord transposées dans le Sud, ce qui ne va pas sans problème d'habitabilité ". Il faut donc se rendre à l'évidence et constater que le Sahara contemporain est d'abord urbain. Le désert est parsemé de villes où se concentre la majeure partie des populations. Le processus d'urbanisation au Sahara frappe par son ampleur, sa sélectivité spatiale et sa rapidité.

(1) Marc cote (1998)<des oasis malades de trop d'eau » sechresse .N02. p 123-130

II. PRESENTATION DU CAS D’ETUDE : La ville de Oued Souf.

II. 1. Situation géographique :

La wilaya d'el Oued se situe dans la partie Sud-est du territoire national Algérien, elle se situe à une altitude de **80m**, sur la longitude **6o,52 Est** et une altitude **33o,22 Nord**, et se compte parmi les cinq wilayas frontières avec la Tunisie. Elle s’étend sur une superficie approximative de 350.000 hectares.



Figure 1: carte de la situation de Oued Souf en ALGERIE. Source: auteur inconnu.

II. 2. Situation territoriale :

La willaya de OUED SOUF est limitée comme suit :

- Au Nord-Ouest par la wilaya de Biskra
- Au Nord- Est par la wilaya de Tebessa
- Au Nord par Khenchla .
- À l’Ouest par La Wilaya de Djelfa.
- Au Sud et au Sud-ouest par la wilaya d’Ouargla.
- À l’Est par La république tunisienne (260 Km des frontières).



Figure 2: limite de la wilaya de Oued Souf.

Source: auteur inconnu.

II. 3. Situation régionale :

La wilaya d’el oued est divisée en :

Six daïras dont cinq nouvelles après le découpage du 4 février 1984. Et 30 communes dont 23 sont nouvelles. Notre intervention portera sur la commune d'el Oued vu sa position stratégique parmi celles de la ville, par sa surface estimée à 530 km² ; et son emplacement à la bordure de l'erg oriental, aussi sa population estimée à 105256 personnes ; elle est limitée par :

- Au Nord : Hassani Abd el Karim.
- Au Nord et l'Ouest : la commune de Kouinine.
- Au Sud : la commune de Bayadha.
- A l'Est : la commune de Lizergue.

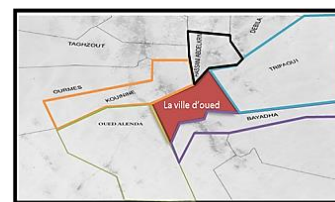


Figure 3: Le découpage administratif .Source: auteur inconnu

II. 4. Le relief et le climat :

II. 4.1. Le relief:

Trois zones naturelles distinctes:

La configuration du relief de la wilaya se caractérise par l'existence de trois grands ensembles à savoir :

- Une région sablonneuse qui couvre la totalité du Souf ainsi que les parties Est et Sud de l'oued Righ. Cette région fait partie de l'erg oriental.
- Une forme de plateau rocheux qui longe la route nationale n°03 à l'Ouest de la wilaya et s'étend vers le Sud.
- Une région de dépression: la zone des Chotts, elle est située au Nord de la Wilaya et se prolonge vers l'Est avec une dépression variant entre (- 10m et - 40m) et parmi les chotts connus il y'a Melghigh et Merouane, auprès de la R. N. n°48 qui traverse les communes de Hamraya et Stil.



Figure 4: la région sableuse. Source: auteur inconnu.



Figure 5: la région des plateaux rocheux. Source: auteur inconnu.



Figure 6: la région des chotts. Source: auteur inconnu.

II. 4.2. Un climat désertique hostile:

- Le climat est de type saharien désertique, il se caractérise par des variations très importantes de températures, les précipitations sont très faibles, la moyenne pluviométrique annuelle est de 35 mm, Les températures sont très élevées en été (45°C dans le Souf) et peuvent descendre jusqu'à 1°C en Hiver (El M'gheir).

II. 5.1.: Le cadre historique :

5.1.1. La nomination du Souf :

Le souf signifie plusieurs sens suivant les textes anciens et les légendes :

- الصوف (en arabe) : la laine.(1)
- السيوف (en arabe) : les épées. (2)
- المتصوفين (en arabe) : le soufisme (les hommes de religion). (3)
- ذا السوف (en arabe) : c'est un homme qui a de la connaissance et l'appréciation habitée à la région. (4)
- inspirée de la langue berbère ancienne : «Isouf» ou «Asouf» et chez certains d'autres «Assif» :c'est la rivière.(5)

5.1.2. L'origine de peuplement :

Des études historiques et sociologiques ont montrées que les soufis sont venus du Yémen en passant par Tripoli, certains de ce groupe sont restés, les autres ont continués leur chemin jusqu'à la région Djérid en Tunisie, mais ils n'ont pas pu s'entendre avec les gens de la région, d'où ils furent chasses prenant le nom (Troud)- les renvoyés- ils ont donc continués leurs chemin et se sont installées dans la région du Souf où ils ont trouvés la sécurité et la stabilité nécessaire.

Trois facteurs essentiels ont aidés ces gens à s'installer qui sont :

- L'abondance de l'eau.
- La présence du chameau comme moyen de transport.
- La présence de dattes comme source de vie.

5.1.3. Modes de peuplement :

Le processus de peuplement s'est développé de manière continue et n'a évidemment pas caractérisé l'évolution de toutes les populations certaines de celles-ci ayant conservés le mode de vie nomade ou semi-nomade.

أبو راهيم: "سوف و الاحراء تاريخ في الا صروف ك تاب": (4)العوامر أبو راهيم: "سوف و الاحراء تاريخ في الا صروف ك تاب": (1)العوامر

(2) أبو راهيم: "سوف و الاحراء تاريخ في الا صروف ك تاب": (5)العوامر AHMED NADJAH:"Le souf des oasis".

(3) أبو راهيم: "سوف و الاحراء تاريخ في الا صروف ك تاب": (6)العوامر AHMED NADJAH:"Le souf des oasis".

3.1. Le nomadisme :

A l'origine, les populations de la région étaient toute nomades. Mais contrairement la définition traditionnelle qui veut que le « nomade se déplace continuellement à la recherche de sa nourriture et celle de son troupeau » les migrations des tribus nomades du souf ne visent que les pâturages, la nourriture de ces tribus étant en effet assurée essentiellement par les dattes des oasis ainsi que par le lait de chamelle de brebis et de chèvres.

Les zones de nomadisations dans cette région se trouvent donc déterminées par la coutume des déplacements et la proximité relative des palmeraies qui appartiennent aux nomades.

Les structures sociales des nomades sont celles qui régissent le tribut à laquelle ils appartiennent, quel que soit leur lieu de campement.

En ce qui concerne les zones précisées, le nomadisation l'on se référera au livre d'Ahmed Najah qui distingue principalement les zones de nomadisation du Nord qui s'étendent jusqu'aux montagnes, et celles du Sud qui comprennent comme terrain de parcours notamment une partie de l'Erg oriental.

3.2. Le semi- nomadisme :

Le semi-nomadisme correspond au mode de vie suivant : au moment de cueillette des dattes, la famille quitte sa terre de parcours pour venir séjourner près de sa palmeraie et les provisions une fois constituées, elle retourne à la vie du désert.

C'est au cours de ce camping saisonnier que l'on assiste à la naissance d'un type d'habitat démentais. Les constructions sont faites avec des palmes et ressemblent plus à des abris (Séguifas) destinés à recevoir les provisions de dattes qu'à de véritables habitations.

Le mode de vie ne diffère donc du nomadisme intrinsèque que par le côtoiement des citadins imposés au semi-nomade par la nécessité de la vie durant son séjour près des palmeraies.

3.3. La sédentarisation

La vie sédentaire actuelle s'est développée lors de la fixation des semi-nomades.

Ainsi que le souligne A. Najah outre des raisons diverses tels que les que des pertes de troupeaux ou une diminution importante de l'effectif familial.

C'est principalement la culture du palmier qui a incité les semi nomades à se sédentariser. De plus l'esprit d'épargne étant rendu plus vif par des années de disette ou de maladie du cheptel, les semi nomades sont arrivés à la reconversion de leur richesse en un bien qui ne pourrait leur être ravi le palmier.

Ils se sont alors regroupés par affinité de sang, par alliance généalogique et au fur et à mesure qu'ils se fixaient, ils se sont assemblés par fractions en grandes familles pour créer un quartier qui porte leur nom.

II. 5.2. Analyse territoriale:

La fragilité du site du Souf et sa situation à l' écart des axes caravaniers ont donné naissance à un nombre de petits établissements humains peu peuplés (villages, hameaux, centres ruraux), qui ne s'est consolidé qu'au XIVème siècle par l'apparition et le développement des noyaux initiaux des villes, dont les populations étaient d'origine berbère à dominante nomade ou semi-nomade. Seuls quelques villages, Zgoum, Kouinine, Guemmar et El Oued, étaient habités par des sédentaires.

- La structure des parcours était consolidée par les puits.
- La structure des points d'eaux reprend à la présence de la nappe phréatique le long de laquelle se sont implantés les parcours importants.
- Les pistes se sont ensuite consolidées par la construction des éléments de repère appelés "BORDJS et GUEMIRA".

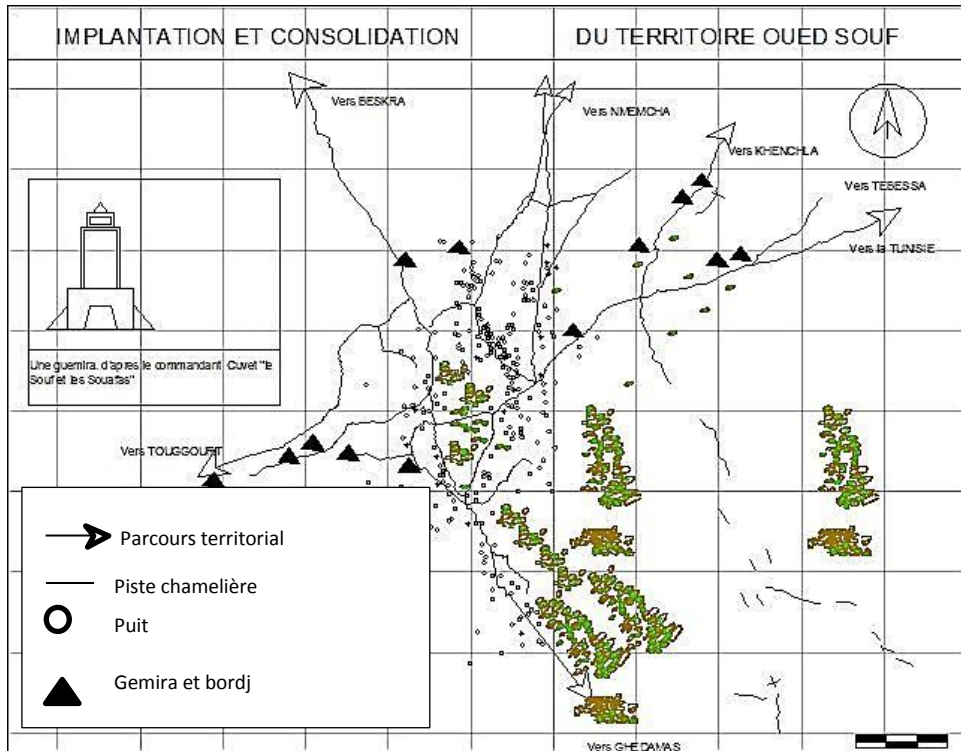


Figure 7 : carte de la lecture territorial . Source : travail personnel sur carte d'état major INCT.

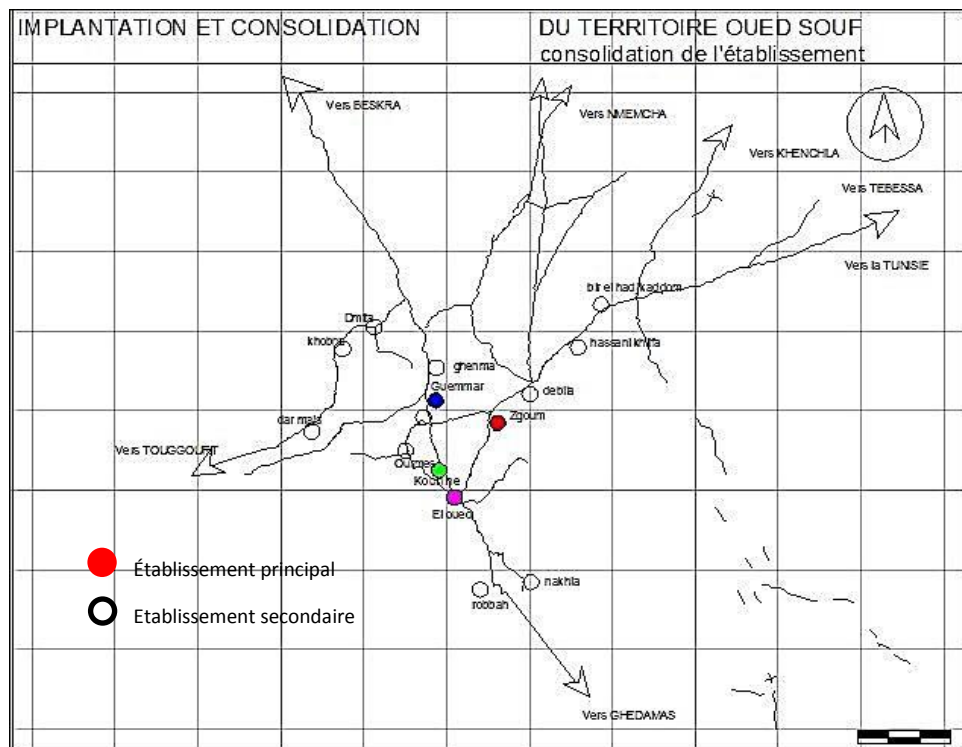


Figure 8 :carte des premiers établissement. Source :travail personnel sur carte d'état major INCT.

5.3. HYDROGRAPHIE :

- Absence des eaux vive de surface.
- Présence des eaux souterraines.
- Le territoire est presque entièrement compris entre les deux courbes de niveau 100m et 50m.
- La consolidation des parcours territoriaux de la région a généré un ensemble d'établissements.
- Ceux situés à leurs intersections ont évolué en établissements urbains plus importants que ceux situés le long des parcours.
- Les nappes phréatiques :

El Oued est une Oasis connue par la très bonne qualité de ces dattes. Aujourd'hui, elle est menacée de disparition non pas par les effets de l'ensablement, mais par la remontée des eaux de la nappe phréatique. El Oued repose sur trois importantes nappes : la nappe phréatique, la nappe du Complexe terminal (CT) et la nappe du Continental intercalaire (CI).

- **MECANISMES DE LA REMONTEE :**

Un Ghout est une technique de culture des palmiers propre à la région d'El Oued. Les palmiers sont implantés par groupe de 20 à 100 au centre d'une cuvette artificielle d'une profondeur de 10m et d'un diamètre de 80 à 200 m et dont le fond est amené moins de 1m au-dessus de la nappe phréatique. Les Oasiens creusent progressivement

dans le sol afin que les palmiers aient constamment leurs racines dans l'eau et sont ainsi continuellement irrigués.

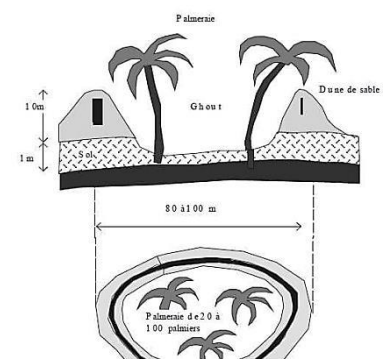


Figure 9 : Coupe schématique d'un ghout.
Source : Remini, 2003.

- Avant la découverte des eaux fossiles, le volume de la nappe phréatique était stationnaire, sauf dans des cas exceptionnels (crues torrentielles); il y avait un équilibre entre la capacité d'eau apporté et celle évacuée. Profitant des conditions topographiques et hydrogéologiques favorables de la région, les soufis ont creusé des cuvettes Ghouts en enlevant le sable pour le déposer autour des

cuvettes sous forme de dunes. Ceci a permis en outre de lutter contre l'ensablement. Avant les années soixante, les Oasiens utilisaient uniquement les eaux de la nappe phréatique pour les besoins en eau potable et agricole. Il existait un équilibre entre les prélèvements et les rejets, et le niveau piézométrique de la nappe restait stationnaire. Mais à partir des années soixante, avec l'apparition des forages profonds, le niveau de l'eau de la nappe phréatique s'éleva progressivement puisque les rejets dans la nappe phréatique étaient devenus considérables. A partir des années quatre-vingt, les prélèvements effectués à partir des nappes du Complexe Terminal et du Continental Intercalaire ont augmenté considérablement le volume des apports, ce qui a provoqué l'inondation des Ghouts. Cette remontée a conduit les services locaux à remblayer les Ghouts.

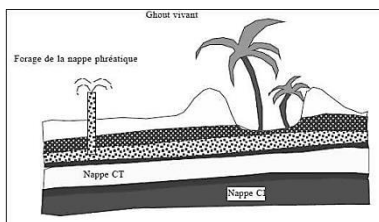


Figure 10 : Situation des Ghouts avant 1960. Equilibre entre les prélèvements et les rejets. Source : Remini, 2003.

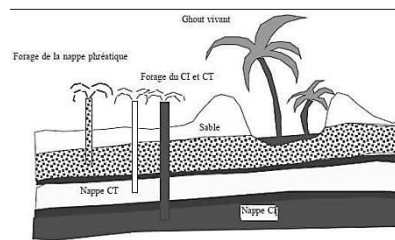


Figure 11 : Situation des Ghouts partir de 1960. Utilisation des forages profonds. Source : Remini, 2003.

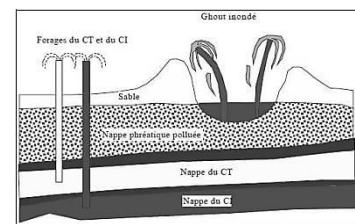


Figure 12 : Situation des Ghouts partir de 1980. La remontée des eaux Source : Remini, 2003.

II. 6. Aperçu historique de la ville de OUED SOUF :

1. La période d'installation (précoloniale) avant 1880 :

Les yéménites sont les premiers qui installèrent dans le site, et plus précisément dans la commune « actuelle » de Zgoum (14 Km à l'Est ouest d'EL Oued). Ils ont construit leur Mosquée « El Adouani » qui existe à nos jours, et ça environ le début du 16^{ème} siècle. Après il y a eu la construction d'autres mosquées, qui sont :

- 1512 : la construction de la mosquée de Cheikh Mohamed Messaoud.
- 1600 : la conception de la mosquée « Ouled Khalifa » au centre de la ville.
- 1750 : la conception de la mosquée « Sidi Abdel Rezek ».
- 1790 : la conception de la mosquée « Ouled Ahmed » au Sud du noyau central.
- 1810 : la conception de la mosquée « Sidi Abdelkader ».
- C'est autour de ces mosquées, que les nomades se fixaient suivant une organisation concentrique ; c'est pourquoi, la ville s'est développée dans les sens Nord et Ouest du quartier du souk, tandis que le quartier de Ouled Ahmed s'amorçait de la ville.

• Selon les écrits le noyau « ACHAACH » était constitué de maisons autour d'une mosquée appelée messoudi Mohamed actuellement mosquée de Salem. Ce premier établissement se structura ensuite par la construction des nouvelles mosquées dont la Mosquée Ouled KHALIFA en 1700 qui était au milieu du noyau, La mosquée Abdelkadeur en 1810.

- Le marché était situé à l'intérieur du noyau.



Figure 14 : Vue du noyau initial « achach ». Source : auteur inconnu.

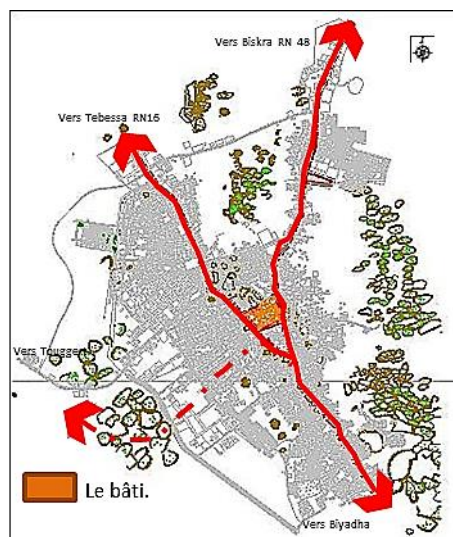


Figure 13 : carte du premier noyau.



Figure 15 : vue sur Souk dubai. Source : auteur inconnu.

2. L'extension du noyau initial ACHAACH :

- L'extension du noyau vers le sud
- la naissance du quartier Ouel-hamed.

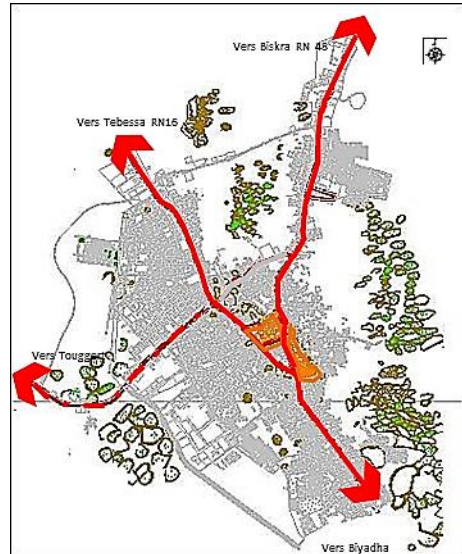


Figure 16 : la première extension « quartier oueled hamed. Source : travail personnel.

3. La période coloniale Française : « 1890-1949 » :

- La ville fut prise à la fin du 19^{ème} siècle « 1881 », les colons ont commencé à s'implanter du côté Sud du noyau initial, tout en réservant une rue qui sépare de la médina « Pour limiter l'extension du noyau ».
- Après 1945, tout un quartier s'est créé au Sud de la médina par l'implantation des villas et des édifices d'intérêt public.
- D'un autre côté, l'apparition des groupements d'habitations « Les Nezletes » s'éparpillant sur les bandes de palmiers.

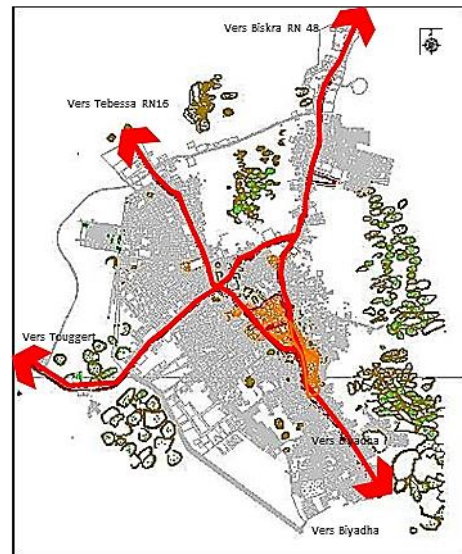


Figure 17 : l'époque coloniale française. Source : travail personnel.

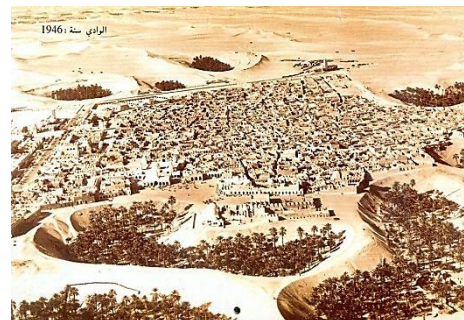


Figure 18 : le noyau initial en 1946. Source : auteur inconnu.

4. La période coloniale Française : « 1949-1956 » :

- En 1956, la ville a été reliée à Biskra au nord, Touggourt à l'Ouest et la Tunisie à l'est.

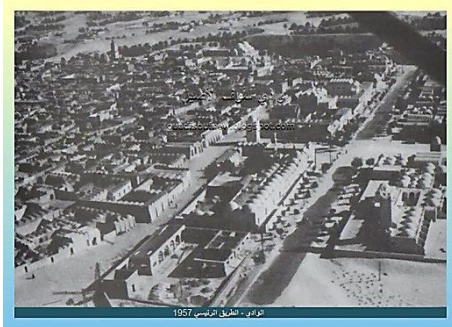


Figure 20 : vue sur la ville d'eloued en 1957.
Source : travail personnel.

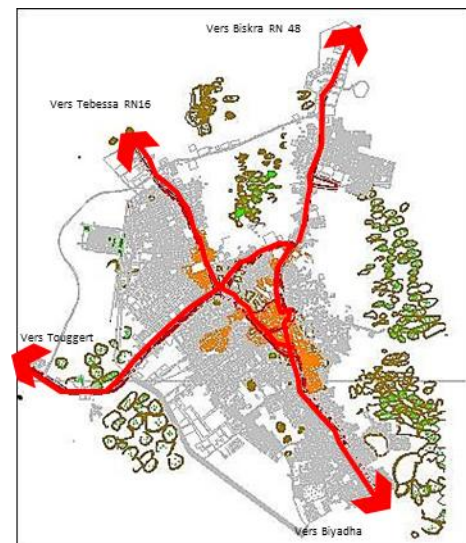


Figure 19 : Les extensions de la ville durant l'époque coloniale française. Source : travail personnel.

5. La période après l'indépendance : « après 1962 » :

- La ville a connu un développement très rapide sur le plan formel et fonctionnel. Ce dernier est très bien constaté dans le réseau urbain par l'extension sur tous les axes, ainsi que la naissance d'autres styles de constructions complètement différents par rapport au style traditionnel.
 - Aussi le réseau routier qui a développé selon toutes les directions, tels que La RN 16 qui mène vers Tébessa, la RN 48 vers Biskra.
 - Alors actuellement il existe une importante extension vers la partie Ouest, à cause d'encombrement du centre-ville.
 - Les extensions :
 1. **La première unité** : 17 Octobre, la cité belle vue, habitées par 4205 habitants sur une surface totale de 112,5 ha.
 2. **La deuxième unité** : Les Nezletes au Nord du centre-ville, abrite 11071 habitants, avec une surface de 150 ha.
 3. **La troisième unité** : Les cités d'El gara et teksbt, qui se trouvent sur l'axe mécanique Rn 48 qui mène vers Biskra, habitées par 11485 habitants et occupes une surface de 93,5 ha.
 4. **La quatrième unité** : « Zhun » Comporte des habitations semi collectives des 400 logements, 300 logements, 160 logements au sud, abrite 1829 habitants sur une assiette de 93.80 ha.

5. **La cinquième unité** : La zone industrielle au Nord de la ville sur l'axe routier RN 48 qui mène vers Biskra, s'étend sur une superficie de 138 ha.

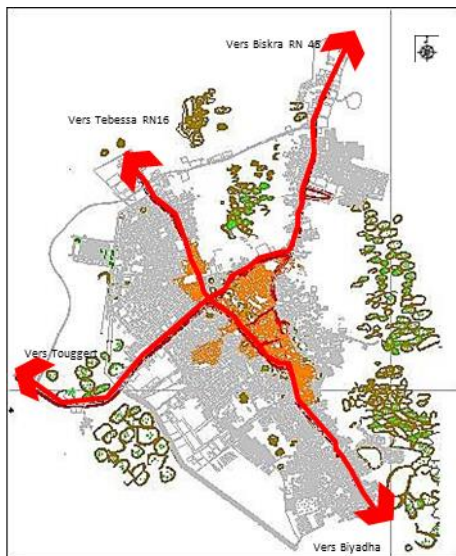


Figure 21 : La première extension après l'indépendance. Source : travail personnel.

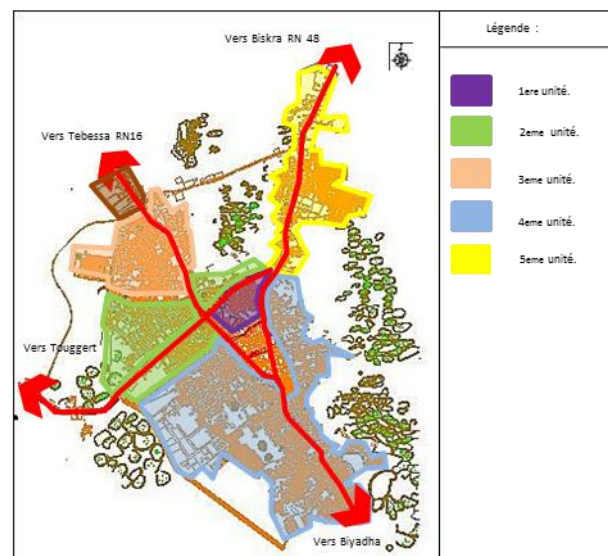


Figure 22 : Les extensions de la ville. Source : travail personnel

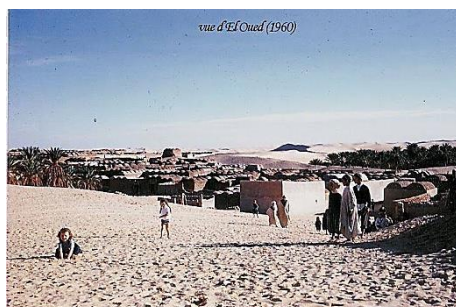


Figure 23 : La ville d'eloued en 1960. Source : auteur inconnu.



Figure 24 : vue sur Souk dubai. Source : auteur inconnu.

- **Synthèse :**

- Le plus frappant dans l'extension de la ville de oued souf que le tissu urbain se progresse dans toutes les directions, essentiellement le long de l'axe routier nord-sud, réalisant une conurbation linéaire de 18 km.

II. 7. Analyse structurelle de la ville de OUED SOUF :

- Deux axes principaux de circulations traversent la ville.
- Des axes secondaires viennent compléter ces axes pour desservir les différents quartiers et services.

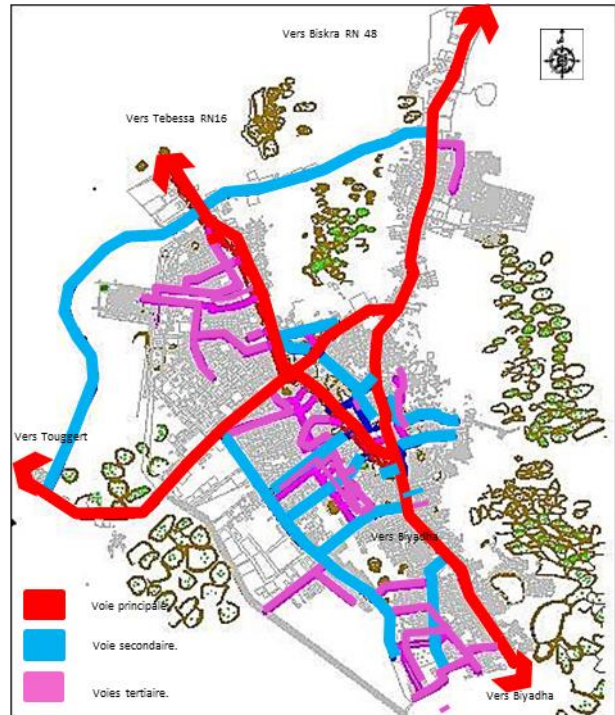


Figure 25: La hiérarchisation des voies de la ville de Oued souf. Source : travail personnel.

8. Analyse structurelle de la ville de OUED SOUF :

- La ville de Oued souf Ne manque pas d'équipement soit administratif, touristique, culturel, religieux, éducatifetc.

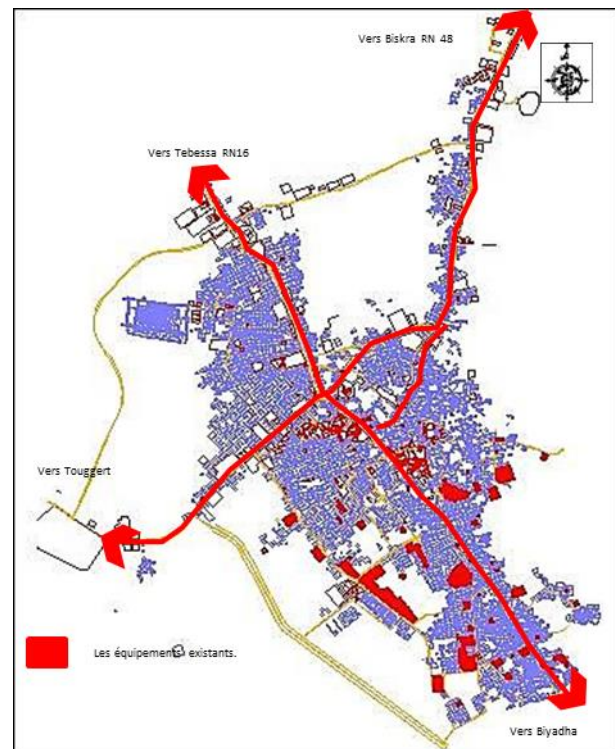


Figure 26: La structure fonctionnelle de Oued souf. Source : travail personnel.

Synthèse :

- A l'instar des autres wilaya Saharienne, elle est dotée d'un réseau défaillant quant à l'organisation de tout le territoire de la wilaya, la concentration de l'administration de la population, des équipements et des fonctions économiques dans la région du chef-lieu a engendré une concentration du réseau autour de cette région de ce fait les autres localités ne se trouvent pas favorisées par ce réseau.
- En général, les réseaux apparaissent sous une forme hiérarchisée, voie principale, voie secondaire, leurs hiérarchisations des espaces qui en découlent.

III. PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE GENERALE

« La comparaison entre la ville et le corps humain est une conception quasi-biologique du développement de la ville, une conception illustrée par le vocabulaire classique utilisé pour parler de la ville : une croissance, un tissu, une artère,...etc. En effet, la ville est un organisme vivant : elle prend naissance, s'accroît et peut mourir et disparaître. De là vient l'idée de déceler les pathologies de la ville telles que la congestion, la crise, la macrocéphalie et l'hypertrophie urbaine ; on parle de véritables maladies urbaines » (1)

- La ville d'El Oued connaît des problèmes épineux sur le plan d'organisation urbaine et spatiale, et d'adaptation aux exigences de la vie moderne.
- L'urbanisation rapide et récente a transformé l'armature initiale du Souf en une conurbation linéaire et polycentrique.
- Ceci, se manifeste par des transformations ayant touchées indifféremment tous les différents types de tissus urbains que ce soit le près colonial, le colonial ou le post colonial et le informel.
- Cette situation de crise; nous conduit à affirmer que l'absence de références typo morphologiques en aménagement et en construction, conduisant l'intervenant et en particulier le secteur public à reconduire et à cautionner des schémas et des formes appauvris de tous signes ou symboles d'identité et ne s'adaptant pas aux conditions climatiques.

Ceci risque d'anéantir les tracés d'une architecture locale.

- Quel avenir peut-on proposer pour le développement urbain de la ville saharienne oued souf ?

III. 1. L'hypothèse :

En général, il conviendra de s'implanter de manière à établir une relation amicale avec le site : c'est à dire en respectant le lieu et en prenant soin. En prendre soin ne veut pas dire biser les choses elles le sont, mais des cultives, et donc leur permettre de se relever. De cette façon l'installation interprétera le site et le transformera en un lieu où la vie peut se dérouler.

(1) Rancayolo, 1997.

III. 2 .La démarche méthodologique :

- Pour répondre à la question posée il est nécessaire d'adopter une stratégie d'approche c'est l'approche typo-morphologique de la ville et du territoire qui nous permettra de lire la formation et la transformation de la ville et de la structure du territoire, cette lecture de G.CANNIGIA la considère comme opération par laquelle le sujet lecteur cherche à comprendre la structure de l'objet qu'il se donne à lire et elle est un instrument dont l'architecte doit se servir pour insérer les réalisations nouvelles dans la continuité historique et maintenir la cohérence de l'environnement.
- Nous sommes basés sur l'analyse de contenu : analyse d'image, revue, plan ...et sur la visite des lieux.

III. 3-Structure du mémoire :

CHAPITRE 01

- Dans ce chapitre en premier lieux, on présente notre option du master et son but pédagogique, en deuxième lieux on introduit notre thème en parlant sur le Sahara et le cas d'étude, en dernier lieux on présente la problématiques ainsi que la démarche adaptée.

CHAPITRE02

- Ce chapitre consiste à mener une étude en relation avec le thème en tenants en compte des thèses de magister ou de doctorats ainsi que des articles qui ont le même rapport avec le thème afin de comprendre et adopter une méthode de travail.

CHAPITRE 03

- Ce chapitre concerne le cas d'étude ou nous effectuons l'analyse territoriale, historique, urbaine et typologique ainsi que la présentation du schéma d'aménagement et les projets architecturaux

V. CONCLUSION GENERALE :

L'exploitation des articles et des documents, nous a permis de constater qu'avant d'intervenir dans une ville, il faudrait tout d'abord procéder à une analyse serrée pour pouvoir assurer les activités essentielles telles que :

Habiter, Travailler, Se distraire, Se déplacer.

Et tout cela dans une harmonie relativement acceptable afin de réaliser une structure viable fonctionnelle tout en tenant de la morphologie du site et de ses potentialités paysagères (naturelles) et paysagistes (tout type de création de l'être humain pour la mise à l'aise d'autres humains vivants dans cette cité)en gardant en vue la vocation initiale de la ville.

En d'autres termes, les habitants ne doivent en aucun cas se sentir étrangers à leur propre milieu dont les repères et les vocations sont les leurs.

L'erreur serait plus grave d'insister à essayer d'adapter l'homme à un milieu autre que le sien (Tel est le cas de certaines villes malheureusement).

Il serait plus * intelligent *et plus* idoine* et plus correct d'adapter le nouveau milieu à l'homme et non l'inverse pour lui permettre d'y vivre à l'aise et éviter ainsi * la mal vie * source de fléaux divers dont la délinquance juvénile est un facteur prédominant et dangereux pour toute la société.

L'analyse de la ville équivaut donc à un diagnostic qui permet de faire apparaître les différents problèmes (soit par usure ou perte de vocation d'une partie de la ville, soit par dépassement de la capacité de certaines activités) et ainsi apporter le remède juste et approprié afin d'en améliorer le fonctionnement.

Ce n'est que dans ces conditions que nous pouvons assurer la subsistance de la cité dans un cadre agréable et sain.

Pour cela, notre objectif à travers l'étude que nous proposons, c'est de maintenir le cap sur le point essentiel qui consiste en la *mise à l'aise du citoyen de la cité Dans sa cité, par le maintien, le renforcement et l'amélioration des repères existants tout en apportant une * touche* dans le cas de besoin.

Bibliographie :

LES OUVRAGES :

Architecture écologique-une histoire critique (parution en 2005) de James Steele, architecte et professeur d'architecture à l'université de Californie-du-Sud.

BATAILLON Claude, Le Souf: étude de géographie humaine, éd E.Imbert, Alger 1955.

Lucien davian, Le Souf(sud constantinois), imprimé à l'école de canne, 15 novembre 1947.

NADJAH Ahmed, Le Souf des Oasis, éd La maison des livres, Alger 1970, 175p.

PANERAI Philipe, DEMORGON Marcelle, DEPAULE Jean-Charles, Analyse urbaine, éd Parenthèses, Marseille 1999, 191p.

PANERAI Philipe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, Formes urbaines: de l'îlot à la barre, éd Parenthèse, Marseille 2001, 198p. *f*

PANERAI Philipe, MANGIN David, Projet urbain, éd Parenthèse, Marseille 2002,185p.

SAIDOUNI Mouaouia, Eléments d'introduction à l'urbanisme, éd Casbah, Alger 2000, 271p.

2°/ LES ARTICLES :

AKROUT-YAICHE Semia, «Les villes du patrimoine mondiale: une stratégie de sauvegarde durable (le cas de la médina de Tunis)», organisation des villes du patrimoine, 7eme colloque international, Rhodes, Juillet 2003.

Belhadj Nabila, L'habitat traditionnel à Oued souf, université Saad dahleb.

B.Bemin, La disparition des ghouts dans la région d'eloued, université saad dahleb.

Boissard Jean-Baptiste, Construire en terre, université de technologie compiegne.

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES.

Figure 1	Carte de la situation d'Oued Souf en Algérie.....	P14
Figure 2	Limite de la wilaya d'Oued Souf.....	p14
Figure 3	Le découpage administratif.....	p14
Figure 4	La région sableuse.....	P15
Figure 5	La région des plateaux rocheux.....	p15
Figure 6	La région des Chotts.....	P15
Figure 7	Carte de la lecture territoriale.....	P19
Figure 8	Carte des premiers établissements.....	P19
Figure 9	Coupe schématique d'un Ghout.....	P20
Figure 10	Situation des Ghouts avant 1960 équilibre entre..... Les prélèvements et les rejets.	p21
Figure 11	Situation des Ghouts à partir de 1960, utilisation des..... forages profonds.	p21
Figure 12	Situation des Ghouts à partir de 1980, la remontée des..... eaux.	p21
Figure 13	Carte du premier noyau.....	P22
Figure 14	Vue du noyau initial *Achaach*.....	p22
Figure 15	Vue sur Souk Dubai.....	P22
Figure 16	La première extension*Quartier Ouled Hamed*.....	P23
Figure 17	L'époque coloniale Française.....	P23
Figure 18	Le noyau initial en 1946.....	P23
Figure 19	Les extensions de la ville durant l'époque Française.....	p24
Figure 20	Vue sur la ville d'Eloued en 1957.....	P24
Figure 21	Les extensions de la ville.....	P25
Figure 22	La première extension après l'indépendance.....	P25
Figure 23	Vue sur Souk Dubai.....	P25

Figure 24	La ville d'Eloued en 1960.....	P25
Figure 25	La hiérarchisation des voies de la ville D'Oued Souf.....	P26
Figure 26	La structure fonctionnelle d'Oued Souf.....	P26
Figure 27	L'arc de triomphe.....	P36
Figure 28	Les piliers du développement durable.....	P41
Figure 29	Éléments de garantie de la qualité en écosystème urbain.....	P42
Figure 30	Situation du quartier par rapport à la ville.....	P46
Figure 31	Limite du quartier.....	P46
Figure 32	Topographie du quartier.....	P47
Figure 33	Profil AA.....	P47
Figure 34	Profil BB.....	P47
Figure 35	La genèse du quartier.....	P47
Figure 36	Carte système viaire.....	P48
Figure 37	Vue sur Bd Mohammed Khemisti.....	P50
Figure 38	Vue sur Bd Mohammed Khemisti.....	P50
Figure 39	Vue sur Bd Salah Soufi.....	P50
Figure 40	Carte de l'accécbilité au quartier.....	P50
Figure 41 ;42 ;43	Accécibilité au quartier.....	P51
Figure 44	Carte de typologie de la parcelle.....	P51
Figure 45	Carte de topologie de la parcelle.....	P51
Figure 46	Carte du bâti et du non bâti.....	P52
Figure 47	Carte D'état du bâti.....	P52
Figure 48	Carte du gabarit.....	P53
Figure 49	3D du quartier.....	P53
Figure 50	Carte des équipements.....	P54
Figure 51	Carte De sectorisation.....	P54
Figure 52	L'hôtel Loss.....	P55
Figure 53	Centre de jeunes.....	P55

Figure 54	La Mosquée.....	P55
Figure 55	Carte des éléments d'appels au quartier.....	P55
Figure 56	L'entrée de l'hôtel Loss.....	P56
Figure 57	L'accès à l'hôtel Loss.....	P56
Figure 58	La Mosquée.....	P56
Figure 59	Carte de végétation existante au niveau du quartier.....	P56
Figure 60	La végétation au niveau des maisons.....	P56
Figure 61	Les déchets en plein air.....	P56
Figure 62	L'espace vert.....	P56
Figure 63 ;64	Vue à l'intérieur du quartier.....	P57
Figure 65	Vue à l'intérieur du quartier.....	P57
Figure 66	Ruelle finissant sur impasse.....	P57
Figure 67	Carte de la proposition de P-O-S.....	P59
Figure 68	Carte de la typologie des habitants.....	P60
Figure 69	Carte des situations des relevés.....	P60
Figure 70	Situation de la maison.....	P61
Figure 71	Relevé de la maison.....	P61
Figure 72	Organigramme Fonctionnel.....	P61
Figure 73	Vue de la façade.....	P61
Figure 74	Façade restituée.....	P61
Figure 75	Vue d'intérieure.....	P61
Figure 76 ;77 ;78	Relevé de la maison.....	P62
Figure 79	Organigramme fonctionnel.....	P62
Figure 80	Toiture voutain.....	P62
Figure 81 ;82	Vue sur les toitures.....	P63
Figure 83 ;84 ;85	Vue de façade.....	P63
Figure 86	Restitution de la façade urbaine.....	P63
Figure 87 ;88	Vue de Façade.....	P63

Figure 89	Façade des maisons.....	P64
Figure 90	Façade d'une maison.....	P64
Figure 91 ; 92 ;93	Façade des maisons contemporaines.....	P64
Figure 94 ;95	Les créneaux sur les façades.....	P64
Figure 96	Tefza.....	P65
Figure 97	La rose des sable.....	P65
Figure 98	Four traditionnel.....	P65
Figure 99	Préparation du plâtre.....	P65
Figure 100	Construction avec la rose du sable.....	P66
Figure 101	Réalisation d'une coupole.....	P66
Figure 102	Réalisation d'une voute.....	P66
Figure 103	Technique de construction.....	P66
Figure 104 ;105 ;106	Les couleurs des maisons.....	P66
Figure 107	Les différents types de portes.....	P67
Figure 108	La ferronnerie.....	P67
Figure 109	Les différents types de ferronnerie.....	P67
Figure 110	Les arcades de la façade urbaine.....	P67
Figure 111	La colonne.....	P67
Figure 112 ;113	Les balcons des nouvelles constructions.....	P68
Figure 114	Voies non matérialisées.....	P68
Figure 115	Entrée de maison colorée en violet.....	P68
Figure 116	La voie dégradée.....	P68
Figure 117	Contrefort dégradé.....	P68
Figure 118	L'humidité a pris sur les murs.....	P68

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	2
Dédicaces.....	3
Résumé.....	4
Table des matières.....	6
Liste des Illustrations, Graphiques et Tableaux.....	8
CHAPITRE 01.....	9
1.Problématiques générale du Ar Vi Ter.....	10
2.Introduction générale au thème.....	13
3.Présentation du cas d'étude :La ville d'Oued Souf.....	27
4.Présentation de la Problématique Générale.....	28
-- L'hypothèse .	
-- La démarche méthodologique.	
-- Structure du mémoire.	
CHAPITRE 02.....	30
1. L'organisation et la récupération de l'espace urbain.....	32
2. Développement durable.....	38
3.Conclusion.....	44
CHAPITRE 03.....	45
1.Présentation du cas d'Etude : Le quartier Messaaba Est.....	46
-- Présentation des quartiers Messaaba-Est.	
-- La topographie du quartier Messaaba-Est.	
-- La genèse du quartier Messaaba-Est.	
-- Analyse Urbaine.....	48
-- Analyse Typologique.....	60
2-Conclusion.....	69
Problématique spécifique du quartier.....	69

Phase d'intervention.....70

Conclusion generale.....

CHAPITRE 2 :

L'ÉTAT DE L'ART

INTRODUCTION

Dans ce chapitre Il s'agit de faire le point sur les publications et les travaux qui traitent de la même thématique. Sont concernés les publications (livres et articles) et les travaux de recherche universitaires (Mémoires de Magistère et Thèses de Doctorat).

I. L'ORGANISATION ET LA RECUPERATION DE L'ESPACE URBAIN :

- Les logements, les locaux d'activités, les bureaux, les commerces, les équipements qui répondent aux besoins des Franciliens doivent trouver des espaces pour s'implanter, soit dans le tissu urbain existant, soit dans des espaces d'urbanisation nouvelle, terrains que l'on détourne définitivement de leur usage par une approche spécifique destinée à structurer et à organiser le tissu urbain concerné de manière optimale et durable . Alors on se pose la question suivante qu'est-ce que l'organisation du tissu urbain est comment le récupérer ?

I. 1. LES DEFINITIONS :

- **L'Urbanisme :**

« L'urbanisme sera, à travers l'organisation spatiale qu'il introduit, la discipline, dans l'objectif est la mise en ordre de la ville. Dans l'usage courant le mot urbanisme est utilisé pour qualifier, indistinctement le phénomène d'urbanisation, les épisodes de l'histoire urbaine, les techniques urbaines et la réglementation. Ainsi on oublie souvent que le terme urbanisme est une création récente désignant une pratique déterminée par les exigences de la révolution industrielle notamment les problèmes qualitatifs et quantitatifs que pose l'espace urbain moderne ». Saidouni

- **La ville :**

Aldo Rossi: «c'est un champs d'application de plusieurs forces »

Lévy : « une ville se fait dans le temps et par le temps à travers l'établissement d'un rapport de correspondance permanent entre forme sociale et une forme spatiale ».

Bailly : Les villes sont des éléments d'un système urbain élaboré au cours de la période historique est modifié constamment par l'évolution de la production de la distribution et des réseaux de liaisons.

-

- **L'espace urbain :**

L'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs [aires urbaines](#) et des [communes](#) multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule [aire urbaine](#) est dit monopolaire.

- **L'organisation urbaine :**

C'est une action d'aménagement globale et concertée, qui vise à restructurer, réhabiliter un périmètre urbain de manière à favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle.

Comme elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen terme. Elle correspond aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales.

- **Exemples :**

- l'aménagement d'espaces résiduels insérés dans le cadre bâti existant (création d'une aire de jeux).
- la récupération des locaux abandonnés afin de les affecter à un usage collectif.
- la réorganisation de la circulation .

- **Récupération urbaine :**

La récupération du patrimoine bâti est une action impliquée dans la politique de la planification et de la gestion du patrimoine urbain existant, c'est un ensemble d'opérations allant de la restauration à la discipline de la composition architectonique et à la projection urbaine. La récupération a pour objectif de rendre l'édifice apte à satisfaire les besoins pour lequel il est destiné.

Elle ne se limite pas seulement à la conservation mais elle va jusqu'à la transformation de l'existant avec de nouvelles édifications, elle traite d'une multitude d'opérations qui se divisent en deux catégories: La conservation qui contient les opérations de sauvegarde, restauration et manutention La non conservation qui contient les opérations de transformation, substitution et restructuration.

I. 2. COMMENT REORGANISER UN QUARTIER ?

I. 2.1. INTRODUCTION :

Quartiers précaires ou dégradés, spontanés ou périphériques, sous-équipés ou non-structurés, mais aussi bidonvilles, taudis, favelas ou tout simplement « les quartiers »... autant de termes pour décrire des situations spécifiques, ancrées dans une histoire et une géographie particulières. Cette multiplicité sémantique va de pair avec une grande variété de quartiers défavorisés. L'éventail va des quartiers à peine urbanisés, occupés par des populations récemment installées dans des habitations de fortune, à des ensembles denses, composés d'immeubles et au fonctionnement très urbain.

Pour autant, ces espaces ont au moins deux points communs qui suffisent à les définir : d'une part, ce sont des « quartiers » de ville, des morceaux d'un espace urbain dans lequel ils s'insèrent et, d'autre part, ils sont en bas de la hiérarchie urbaine : moins équipés, moins riches, moins attractifs... que les autres.

Ces quartiers participent de la ville et peuvent représenter plus de la moitié de la population d'une agglomération. Leurs habitants consomment -même faiblement-, travaillent, utilisent les transports, produisent des déchets... leur mode de vie est bien urbain. Les formes d'occupation de l'espace sont elles aussi urbaines : densités plus élevées que dans les villages, absence d'habitat rural traditionnel, consolidation progressive d'un tissu urbain pérenne... Tous ces quartiers appartiennent à la ville. Mais la réciproque est aussi vraie : toutes les villes produisent leurs quartiers défavorisés, la plupart du temps, ces quartiers se sont formés sans plan officiel d'aménagement, ils sont donc « spontanés ». Dès lors, se pose la question de leur réorganisation.

I. 2.3. L'objectif de la réorganisation urbaine :

L'objectif d'un projet de réorganisation urbaine d'un quartier est simple : rendre meilleures les conditions de vie des habitants. Mais les moyens pour y parvenir varient et les approches sont parfois complexes. Car c'est la vie même des habitants que le projet va modifier : l'habitat, les activités, les services publics, les rues... Le tout dans un laps de temps très court par rapport à l'évolution spontanée des villes.

Dans l'article écrit par Laura Capobianco et Julie Savignac avec la collaboration de Serges Bruneau et de Valérie Sagant. En Décembre 2006 : «L'usage des espaces et les questions de la cohabitation et de l'intégration de populations dont les modes de vie sont différents ont faits l'objet de travaux importants parmi lesquels l'approche développée par les fondateurs de l'école de Chicago nourrit les assises de ce qu'on appelle la sociologie urbaine. Cette approche, selon l'expression d'Ulf Hannerz (1983), consiste à « explorer la ville, ses quartiers, ses institutions, ses réseaux, les communautés ethniques et professionnelles, divers types de citoyens: l'étranger, le sans domicile fixe, le vagabond » (Fijalkow, 2002). En matière de sécurité et de prévention, on peut aussi identifier au sein de la sociologie urbaine certaines racines de l'approche de la prévention du crime par l'aménagement urbain, composante de la prévention situationnelle. La prévention du crime par l'aménagement du milieu « prend pour acquis qu'il est possible de réaménager des lieux publics ou de gérer un milieu physique de manière à y amoindrir l'incidence des risques et de la peur du crime ». En effet, la peur du crime et l'insécurité sont des sentiments de crainte qui résultent en grande partie de la perception négative d'un environnement ou d'un lieu notamment à cause de la détérioration de l'environnement urbain et de la mauvaise qualité de l'aménagement. Plusieurs facteurs tels que le mauvais éclairage, le manque de visibilité, la saleté et tout ce qui est inclus dans ce qu'on appelle les nuisances publiques ou les incivilités, contribuent à la perception négative d'un lieu. »

I. 2.4. Les différentes opérations pour établir l'organisation urbaine :

1. La restructuration :

On entend l'ensemble des actions qui contribuent à améliorer le cadre bâti d'un quartier, qu'il s'agisse de recréer un paysage naturel, d'intervenir sur l'urbanisme (rues, places...), de créer ou recréer des équipements collectifs, de transformer des bâtiments par démolition ou remodelage, de construire ou reconstruire des logements et des bâtiments d'activité etc.

Elle est une action de remodelage total du tissu urbain existant. Elle s'adresse aux périmètres destinés à recevoir des nouvelles fonctions urbaines ou

identifiés comme non fonctionnels ou non sécuritaires face aux catastrophes naturelles, sanitaires ou technologiques.

La restructuration urbaine est une action lourde, qui implique des moyens logistiques, humains et matériels importants (p.ex., pour le changement des tracés des infrastructures techniques, les démolitions, les délocalisations, les expropriations, le remembrement foncier, les travaux paysagers, etc.)

Exemple :

Les travaux d’Haussmann, Paris

Les travaux d’Haussmann présentent une série d’interventions urbaine qui a touché tous les échelles aux niveaux de la ville, parmi les interventions, la restructuration de toute la ville.



Figure 27 :L’arc de triomphe. Source : mémoire de fin d’étude.

2. La régénération :

Correspond à la définition originelle du renouvellement urbain puisqu’il sous-entend une notion de relance économique et d’intervention de grande envergure, à une échelle plus globale que celle des « quartiers ».

3. La réhabilitation :

Désigne au sens large le fait de réaménager un local, un bâtiment ou un lieu (quartier, friche, espace vert...), il s’agit de l’amélioration d’un bâti déconsidéré par son mauvais état, en améliorant les toitures, les façades, le confort sanitaire.

Selon la nomenclature européenne actuelle et contrairement à ce qui a été admis auparavant, la réhabilitation urbaine s’adresse exclusivement au tissus anciens, classés ou non, qui ont perdu leurs lettres de noblesse (médiinas, vieux centre urbains, quartiers historiques remarquables).

Ainsi par exemple les ZHUN des années 80 ne peuvent faire l’objet de réhabilitation, puisqu’elles ne possédaient à l’origine aucune valeur architecturale ou urbaine qui leurs aurait conféré une valeur spéciale symbolique, fonctionnelle ou esthétique.

La réhabilitation urbaine vise la revalorisation du cadre bâti et spécial des zones dégradées ainsi prédéfinies, sans modification de leur environnement so-

cio-économique et sans modification de leur caractère urbain et architectural propre.

4. L'aménagement :

L'aménagement urbain est une approche spécifique de l'aménagement du territoire, propre aux espaces marqués par certaine concentration démographique et orientés vers des activités non agricoles. Il est destiné à structurer et à organiser l'espace concerné de manière optimale et durable.

5. Revitalisation :

Pour ce qui est de la démarche de revitalisation urbaine, la définition est plus englobante que les précédents modes d'interventions car elle regroupe plusieurs thématiques. Évidemment, elle reprend les principes de base qui sont d'intervenir sur des quartiers détériorés et en crise, de manière à contrôler, voire atténuer les problèmes de pauvreté et de criminalité.

On constate donc que « de manière générale, la revitalisation vise à ramener les quartiers défavorisés dans la mouvance générale de la ville ; à réduire leurs différences trop marquées par rapport aux autres quartiers en termes de composition sociale, de qualité du bâti, de vitalité commerciale ... » (Séguin et Divay, 2004 : 69). La spécificité de cette démarche repose sur l'ajout d'une nouvelle thématique : l'intégration de la communauté et le développement de relations sociales à l'intérieur même du processus.

6. Requalification urbaine :

Action qui s'adresse aux tissus urbains dégradés et en dysfonctionnement, dépourvus de lettres de noblesse, notamment les grands ensembles et les quartiers périphériques (y compris les lotissements).

I. 2.5. DEVELOPPEMENT DURABLE :

Avant d'entamer notre projet urbain une recherche théorique est nécessaire afin de cerner notre problématique de la réorganisation et récupération de l'espace urbain qui s'inscrit dans une vision plus globale qui est le développement durable. Pour cela, nous avons abordé durant ce chapitre le concept de développement durable et ces principes, l'urbanisme durable et ces principes, la méthode HQE^{2R}, pour en fin abordé le concept de renouvellement urbain.

I. 2.5.1. Connaissances générales sur le concept de développement durable :

1. Définitions de concept de développement durable :

- Le DD est un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de satisfaire leurs besoins (Rapport Brundtland, Notre avenir à tous, CNUD 1987).
- Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable : ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. (Déclaration de rio, Sommet de la terre, 1992).
- Le DD est un développement qui procure des services économiques, sociaux et environnementaux fondamentaux à tous les habitants, sans compromettre la viabilité des systèmes naturels, immobiliers et sociaux dont dépend la fourniture de ces services. (ICLEI 1994)
- Le DD est un mode de régulation et une stratégie dont le but est d'assurer la continuité à travers le temps d'un développement social et économique, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles qui sont essentielles à l'activité humaine. (Union Européenne, Traité de Maastricht, 1992).
- Une société durable est une société où le taux d'utilisation des ressources renouvelables ne dépasse pas le taux de régénération, ou le taux d'utilisation des ressources non renouvelables ne dépasse pas le taux de développement des substituts renouvelables et où le taux d'émission des polluants ne dépasse pas la capacité d'absorption de l'environnement. (M.Daly, Banque Mondiale, 1998).
- Les dimensions de la durabilité ou de l'écodéveloppement sont : La dimension sociale (autre croissance, dimension des inégalités), économique (meilleure répartition et gestion des ressources), écologique (minimiser les atteintes aux

systèmes naturels), spatiale (équilibre ville- campagne, aménagement de territoire, aménagement urbain), culturelle (pluralité des solutions locales qui respectent la continuité culturelle).

- Le développement humain est un processus d'élargissement de la gamme des choix accessibles à chaque être humain. La possibilité d'accroître le revenu constitue certainement l'un de ces choix. Mais le revenu ne saurait résumer tout l'éventail des conditions corollaires ; la santé, l'éducation, un environnement matériel décent et la liberté d'action et d'expression sont tout aussi importants.

2. Genèse de concept de développement durable :

Selon BEREZOWSKA-AZZAG la chronologie des événements les plus marquants de concept de développement durable sont :

- **1968 : Création du club de Rome** : regroupant quelques personnalités occupant des postes relativement importants dans leurs pays respectifs et souhaitant que la recherche s'empare du problème de l'évolution du monde pris dans sa globalité pour tenter de cerner les limites de la croissance économique.

- **1972 : Le rapport du club de Rome**. « Halte à la croissance » Ce rapport qui soulève de vives controverses prédit des conséquences désastreuses si la croissance n'est pas ralentie. Les pays du Nord critiquent le rapport car il ne tient pas compte des solutions technologiques et les pays du Sud sont outrés parce qu'il appelle à l'abandon du développement économique.

- **1972 : La déclaration de Stockholm** : une conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm expose notamment l'écodéveloppement, les interactions entre écologie et économie le développement des pays du Sud et du Nord.

- **1976 : Habitat I** : Première réunion mondiale pour déterminer les liens entre l'environnement et les implantations humaines.

- **1987 : Rapport Brundtland**: Publication du rapport de Brundtland Notre avenir à tous. Le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement tissent un lien entre les questions sociales, économiques, culturelles et environnementales d'une part et les solutions mondiales d'autre part. Il popularise l'expression « Développement durable ».

- **1991 : La déclaration de Toronto sur les villes et leurs environnements**, qui lancent le concept de l'écosystème urbain et les plans d'écodéveloppement. Le premier Ministre de l'environnement: le Premier ministre français Edith Cresson, qui vient de créer un Ministère de l'Environnement (attribué à Brice Lalonde) évoque le terme de développement durable dans son discours de politique générale
- **1992 : Sommet de la terre de Rio de Janeiro:** La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) a lieu à Rio de Janeiro. Les parties s'accordent sur Action 21, la Convention sur la biodiversité, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Déclaration de Rio et les principes forestiers non contraignants.
- **1994 : Conférence européenne des villes durables:** publication de la charte d'Aalborg sur les villes durables, au niveau européen.
- **1997 : Conférence de Kyoto :** Un accord international, bâti sur la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, a mis en place des objectifs légalement contraignants et des délais pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés.
- **2002 : Sommet de Johannesburg :** Le sommet a lieu à Johannesburg et commémore les 10 ans d'existence de la CNUED. Dans un climat de frustration face au manque de progrès réalisés par les gouvernements, le Sommet fait la promotion des « partenariats » en tant qu'approche non négociée de la durabilité.
- **2005 : Le protocole de Kyoto :** Un protocole, qui succède à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, est l'un des plus importants instruments juridiques internationaux visant à lutter contre les changements climatiques.

3. Les trois piliers de développement durable :

Le DD est basée sur les trois piliers d'équilibre du milieu écosystémiques qui expriment et réalisent cette solidarité. Il s'agit de :

- **Efficacité économique :** l'efficacité étant comprise comme la capacité de produire le maximum de résultat avec le minimum des ressources.
- **Efficienne environnementale :** c'est la protection de l'environnement. -
Équité sociale : l'équité signifiant l'impartialité, la justice de répartition.
- L'urbanisme et l'architecture au cœur de développement durable.

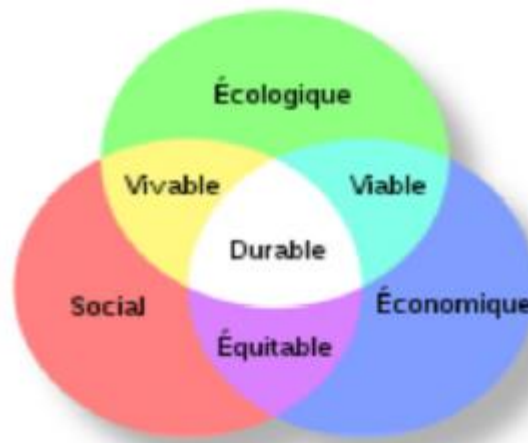


Figure 28 : Les piliers du développement durable. Source : mémoire de fin d'étude.

II. 1. La ville comme écosystème urbain :

Le terme écosystème, forgé à partir du mot grec «oikos » (endroit ou en demeure) et système, compris comme ensemble d'éléments interagissant les uns les autres et formant donc une totalité solidaire, a été introduite en 1868 par E.Heackel et formulé comme concept par Tasley en 1935. En écologie, le terme écosystème désigne l'unité écologique constituée au plan structurel par l'association de deux composantes au plus en constante interaction l'une avec l'autre. Les écosystèmes constituent des entités en équilibre dynamique susceptibles d'évoluer en fonction de variations spontanées ou provoquées par des divers facteurs (climatiques,...) L'écosystème urbain est basé sur l'interaction entre les trois milieux constitutifs de l'urbain : social, économique et environnemental, le préfixe de "éco" s'ajoute souvent à l'appellation du domaine pour souligner son rapport avec l'environnement naturel. On parle ainsi de l'écodéveloppement, écorégion, éco-quartier La ville est désormais représentée comme un écosystème artificiel, biophysique et anthroposocial, spatialement structuré à multiples niveaux d'organisation largement imbriqués les uns les autres. Il s'y déroule la vie sociale et la vie économique, dans un cadre de vie qui en est le support et dont dépend la qualité.¹

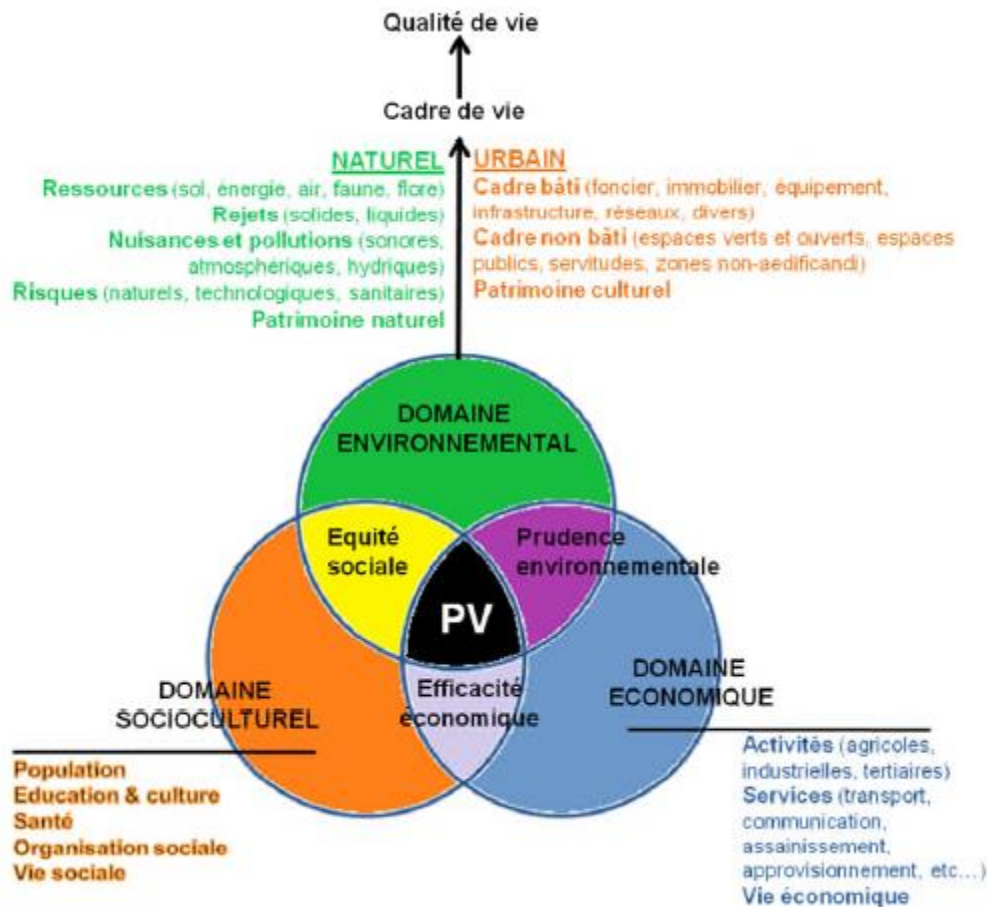


Figure 29 : Elément de garantie de la qualité de vie dans un écosystème urbain. Source:BERZOWSKA-AZZAG,2002

II. 2. Principes de développement urbain durable :

Efficacité économique : respecter les règles d'efficacité économique mais en incluant tous les coûts externes sociaux et environnementaux (les prix du marché sont le reflet d'une économie non durable...)

Equité sociale : Droit à l'emploi, à un logement et à un nouveau décent. Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Efficacité environnemental : principe de précaution et principe de responsabilité
Principe de long terme : évaluation des impacts et réversibilité des choix, innovation en matière de pratiques de management ;

Principe de globalité : pensé globalement et agir localement

Principe de gouvernance : participation des résidents et usagers du quartier,...

II. 3. L'urbanisme durable en Algérie :

Après plusieurs sommets (Rio 1992, Istanbul 1996), le développement durable est tracé comme la seule stratégie de développement concevable dans une optique de préservation de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie pour l'homme. Il vise généralement le bien-être social, culturel et économique des hommes tout en préservant l'environnement. Les villes considérées comme moteurs de développement sont les plus grandes concernées par la démarche de développement durable. Elles représentent les plus grandes concentrations humaines sur la surface de globe. Bien que l'idée de développement durable soit vieille de plus de 30 ans (Rome 1972) et le concept de plus de 20 ans, l'Algérie a définitivement choisie le chemin de développement durable avec le lancement en 2002 de « Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) », qui fixe des orientations stratégiques à l'horizon de 5 ans pour le développement durable de pays. L'Algérie a connu une tentative dans cette démarche de durabilité par le programme de « la charte communale pour l'environnement et le développement durable », dont l'élaboration devait s'étendre de 2001 jusqu'à 2004 et qui malheureusement reste au stade d'inachevé, parce que, ses objectifs représentent un véritable défi pour l'urbanisme en Algérie, tout simplement, les communes n'ont pas les outils nécessaires à son application. Cette démarche stratégique qui n'aboutit pas à un plan directeur figé, son application en Algérie nécessite des transformations d'ordre conceptuel, méthodologique et institutionnel. En Algérie le ministère de l'habitat est le seul habilité à proposer des outils concernant l'urbanisme.

Cette séparation des compétences empêche la mise en place efficace de la démarche de durabilité. Il serait intéressant de repenser les prérogatives de différentes institutions qui, dans une perspective de développement durable, seraient amenées à travailler ensemble dans une démarche globale et intégrée. A la fin, il est important de rappeler que le défi à relever nécessite la participation de tous les acteurs, non pas parce que le développement durable nous est imposé comme un phénomène de mode, mais parce que l'étendue et l'ampleur des catastrophes au prix élevé en vies humaines que nos villes ont subies et qui sont toutes dues à la non prise en compte préalable de l'environnement, nous interpellent de manière urgente pour proposer des solutions viables pour l'avenir de nos villes.

III. Conclusion :

De la lecture des articles cités, nous pouvons conclure que la réorganisation et la Récupération de l'espace urbain dans la ville exige une analyse qui permet d'en dégager les différentes composantes afin qu'elle reste dans son cadre pour lequel elle a été à l'origine.

C'est-à-dire que la vocation initiale et les potentialités existantes doivent être renforcées et améliorées pour répondre aux besoins des humains sans les « déloger » de leurs propres repères et produire le bien-être social, culturel et économique des hommes tout en préservant l'environnement.

CHAPITRE 3 :

LE CAS D'ETUDE.

Dans ce chapitre Il s'agit d'effectuer une analyse typo-morphologique sur le cas d'étude «quartier Messaaba-Est » afin de répondre aux besoins de ce dernier et intégrer les projets architecturaux dans son contexte.

I. PRESENTATION DU CAS D'ETUDE : Le quartier Messaba-Est.

I. 1. Présentation du quartier Messaba-Est :

Notre choix s'est porté sur le quartier qui se trouve au centre de la ville de Oued Souf. Représente la zone de contact entre les autres parties de la ville et le pôle de croissance de Oued Souf. d'une superficie de 324479.4927 m².

Le secteur d'étude se localise au Nord-Ouest du centre historique est délimité par un réseau viaire très important (La RN 16 et RN 48).

• IL aussi limité par:

- Le Nord-Est par le Quartier HAY EL-KAWTER;
- Le sud-est par le noyau initial « Achach ».
- Le Nord-Ouest la CITE KARA.
- Le Sud-Est Hay djedla.

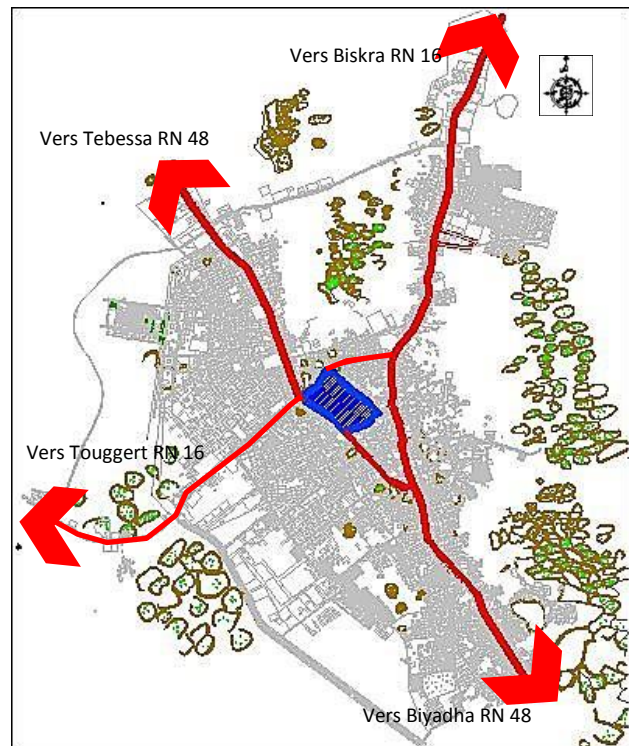


Figure 30 : Situation du quartier par rapport à la ville. Source : travail personnel.

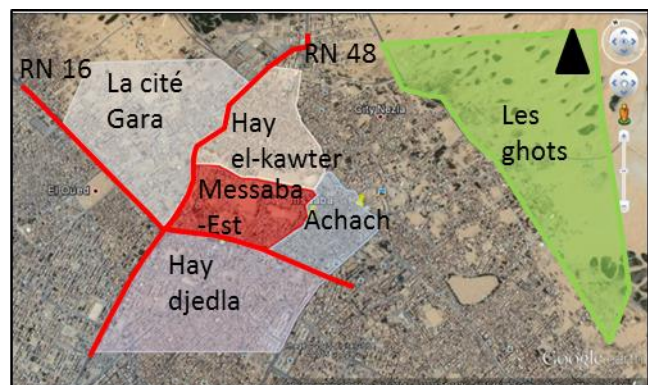


Figure 31 : Limite du quartier. Source : travail personnel.

I. 2. La Topographie du quartier Messaba-Est :

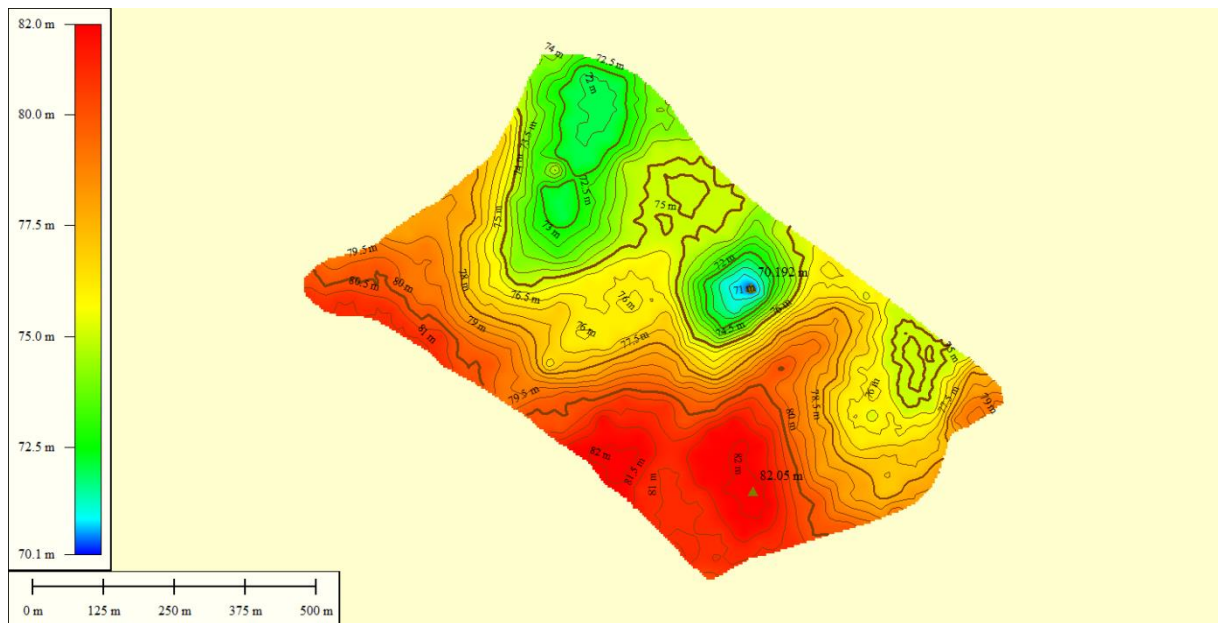


Figure 32 : Topographie du quartier. Source : travail personnel avec logiciel Arcgis.

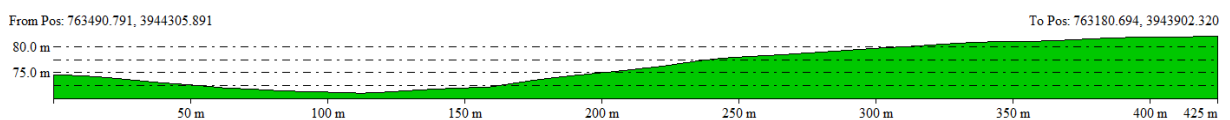


Figure 33 : Profil AA. Source : Logiciel global maper.

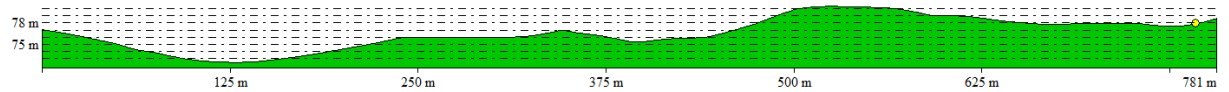


Figure 34 : Profil BB. Source : Logiciel global maper.

I. 3. La genèse du quartier Messaba-Est :

- Dû au manque des informations qui nous aides pour élaborer la genèse du quartier Messaba-Est.
- D'après cette carte on constate que le Quartier commence à naitre durant les années cinquante.

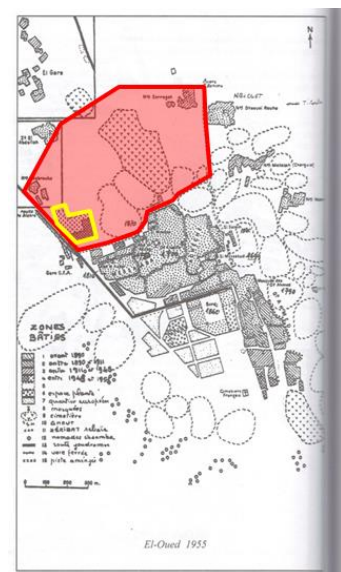


Figure 35 : La genèse du quartier. Source : bataillon.

I. 4. Hiérarchisation des voies du quartier Messaba-Est :

- Il existe des voies principales, secondaires et tertiaires.
- Les voies principales et secondaires sont des voies plus importantes car elles sont centralisées (à l'échelle de la ville ou localement) et permettent d'implanter et recevoir un grand nombre d'activités et d'équipements.
- Les voies tertiaires sont moins importantes et se situent en grande partie à l'intérieur du quartier ; ce sont des voies de dessertes qui longent des parcelles à caractère résiduel.

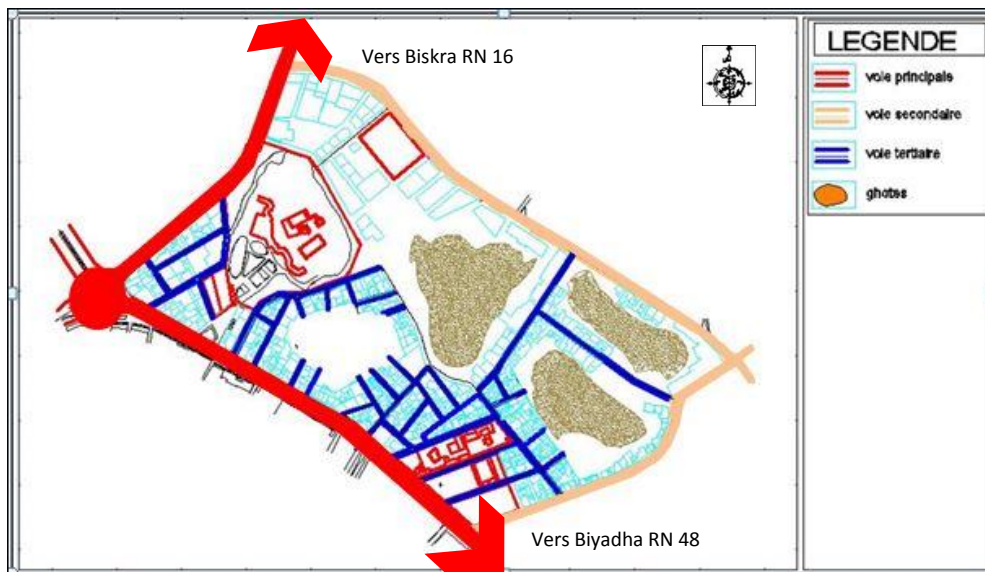
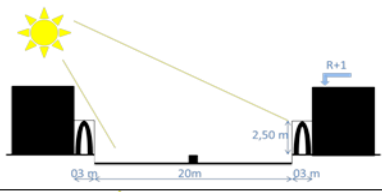
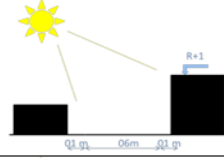
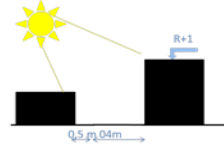
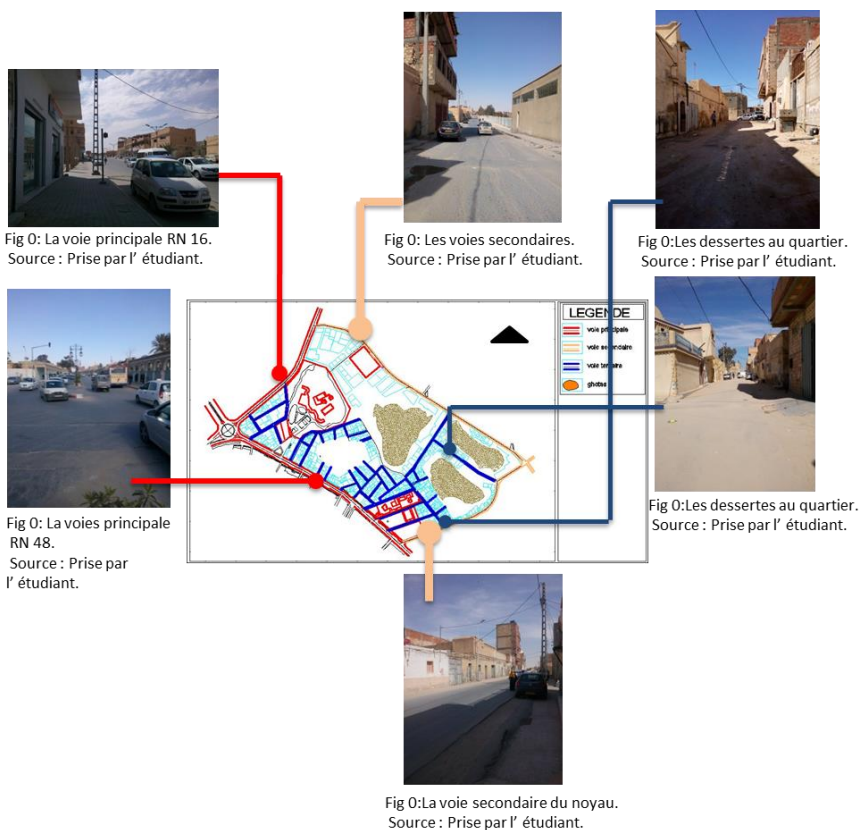


Figure 36 : carte du système viaire. Source : travail personnel.

Notre périmètre d'étude est défini par :

- **voie principale:** la première est du côté Sud-ouest qui mène vers Biskra et la deuxième entre Tougourt et tebessa du côté Nord-Ouest de dimension de 20 m de largeur ; l'intersection de ces deux a donné une nodalité.
- **Voie secondaire:** de moins importance, il existe deux qui limite notre périmètre d'étude, l'une du côté Sud-est créer a l'époque colonial française et qui assurent la liaison entre les deux principales avec une largeur de 6m.
- **voie tertiaire:** se trouve sous forme de piste a dimension indéfini représente la partie la plus importante des dessertes, leurs structure ne suivent aucune logique, leurs tailles ne reflètent plus leurs rôle dans le système considéré.

Les types de voies	Nom et dimension de la voie
Voie principale	
Voie secondaire	
Voie tertiaire	



Synthèse :

On a constaté en premier lieu, deux voies ayant des activités commerciales et résidentielles qui sont La RN 48 « Boulevard Mohamed Khamisti », LA RN 16 « Boulevard Salah Soufi» qui sont marqués par leurs largeurs importantes de 20 m.

En deuxième lieu, les voies secondaires n'ont pas un flux important dû aux manques des activités commerciales et ambiantes.

Pour les dessertes au quartier sont de dimensions invariantes, ne sont pas aménagées et matérialisées (des pistes non goudronnées, les trottoirs n'existent pas, absence de l'éclairage publics, un manque flagrant des aires de stationnement et un manque de point de repère à l'intérieur du quartier.

Nuisance sonores : Les activités qui se déroulent sur le site non aucun effet séquence comme étant une nuisance à prendre en considération.

Qualité des voies : La qualité des ambiances urbaines est bien matérialisée sur la RN16 et 48, contrairement aux autres voies secondaires ainsi que les voies qui se trouvent à l'intérieur du quartier. Ce manque est dû à l'absence d'aménagement de ces derniers.

I. 5. Les Alignements :

les parcours principaux (Rn 48 et 16) sont à caractère résidentiel et commercial, ils sont d'une largeur moyenne de 20m et d'un gabarit qui ne dépasse pas R+2 et ils sont animés par une galerie d'arcade.



Figure 37 : vue sur le boulevard Mohamed Khmisti. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 38 : vue sur le boulevard Mohamed Khmisti. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 39 : vue sur le boulevard Salah Soufi. Source : Prise par l'étudiant.

II. 6. Accessibilité au quartier Messaaba-Est :

Accessibilité au quartier se fait par les dessertes.

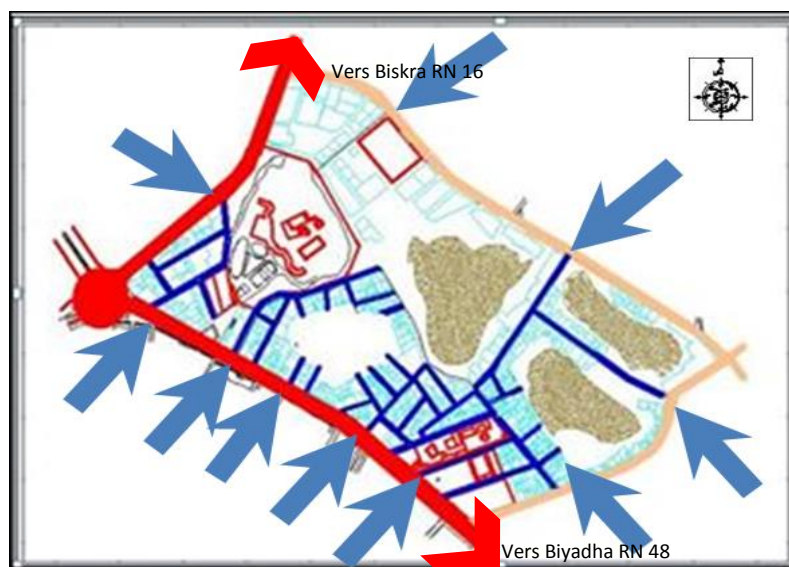


Figure 40 : Carte de l'accès au quartier. Source : Travail personnel.



Figure 41 : accèbilité au quartier.
Source : Prise par l'étudiant.



Figure 42 : accèbilité au quartier.
Source : Prise par l'étudiant.



Figure 43 : accèbilité au quartier. Source : Prise par l'étudiant.

I. 7. Etude du système parcellaire du quartier Messaaba-Est :

II. 7.1. Etude de la typologie de parcelle :

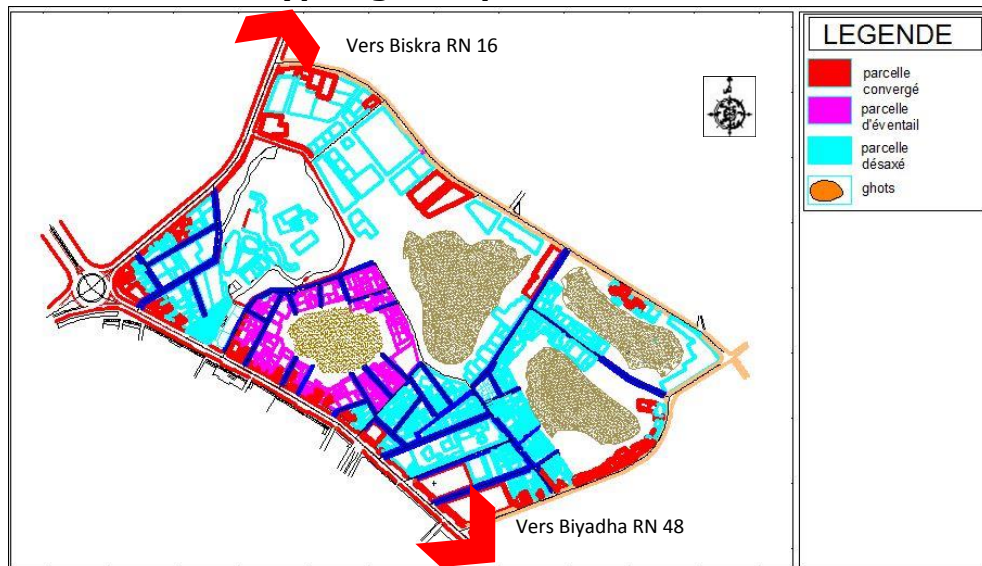


Figure 44 : Carte de typologie de parcelle. Source : Travail personnel.

7.2. Etude de la topologie de parcelle par rapport à la voie et l'ilot :

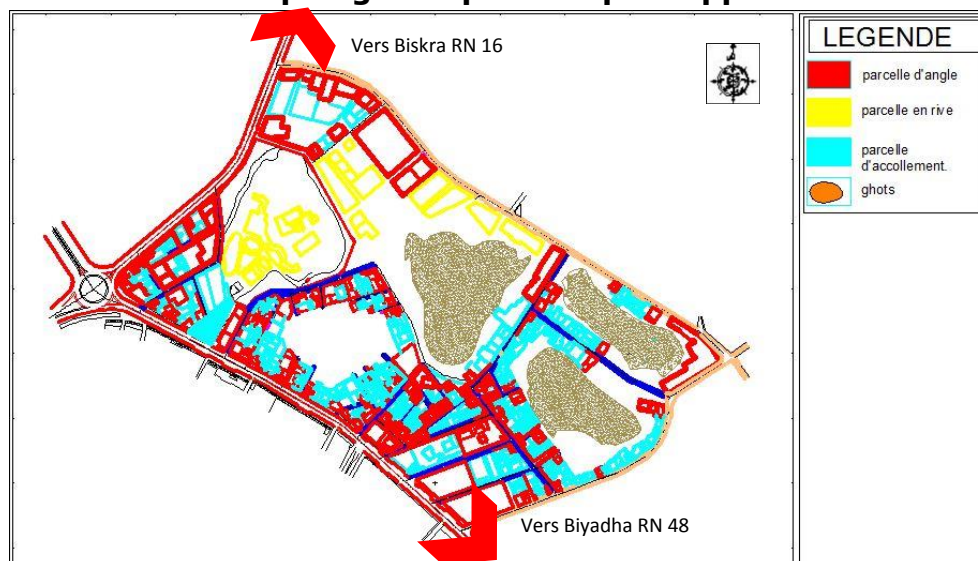


Figure 45 : Carte de topologie de parcelle. Source : Travail personnel.

- **Synthèse :**
- d'après cette analyse nous constatons que notre cas d'étude n'a pas un module de base, c'est un tissu informel.

I. 8. Etude du bâti du quartier Messaba-Est:

8.1. Etude du bâti et le non bâti :

- On remarque que les ghots représentent un rapport fort du vide ; au niveau du bâti on remarque les vides se figurent dans des cours carrés et en L.

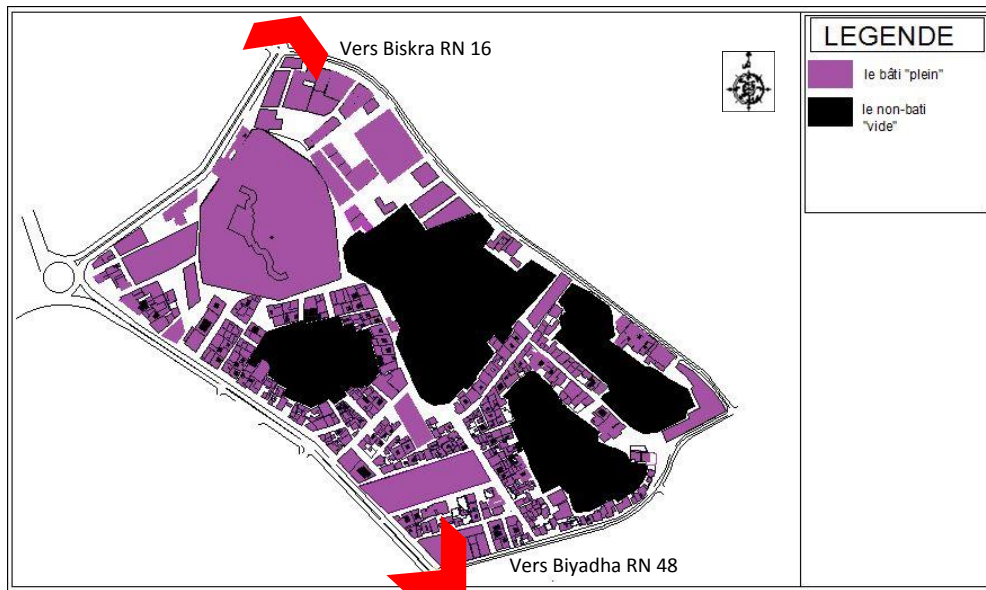


Figure 46 : carte du bâti et le non-bâti. Source : Travail personnel.

8.2. Etude de l'état du bâti :

- L'état du bâti est en relation analogique avec le processus historique c'est-à-dire que les constructions en mauvais état sont généralement dispersées, celles en moyen état représente une grande partie du quartier et celle qui sont en bon état sont des réalisations récentes.

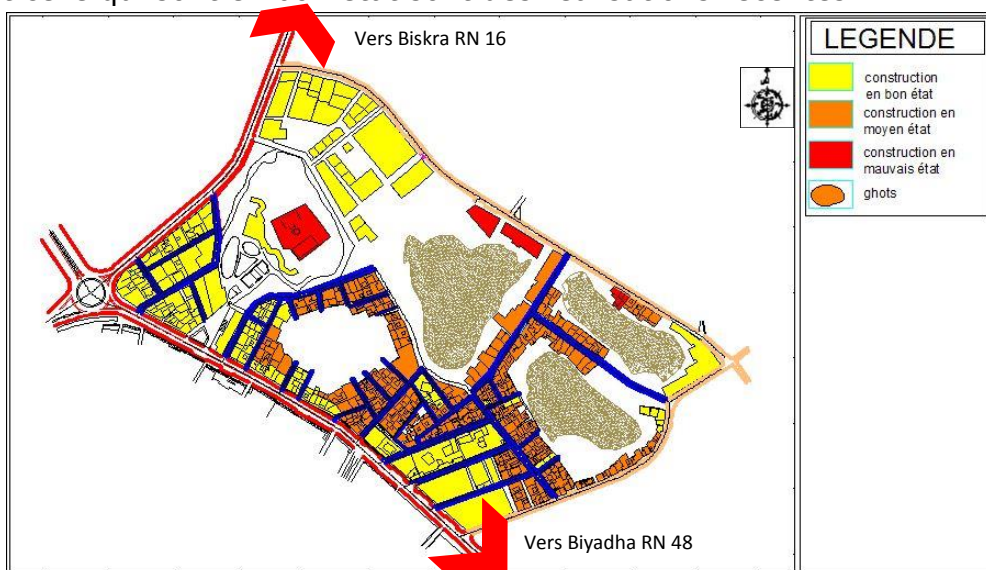


Figure 47 : Carte d'état de bâti. Source : Travail personnel.

8.3. Etude du gabarit :

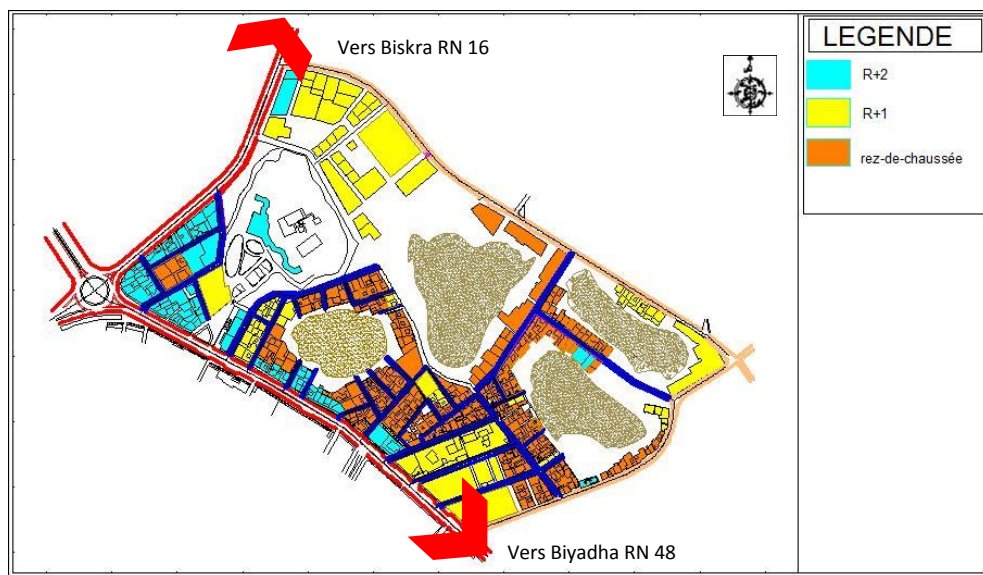


Figure 48 : Carte de gabarit. Source : travail personnel.

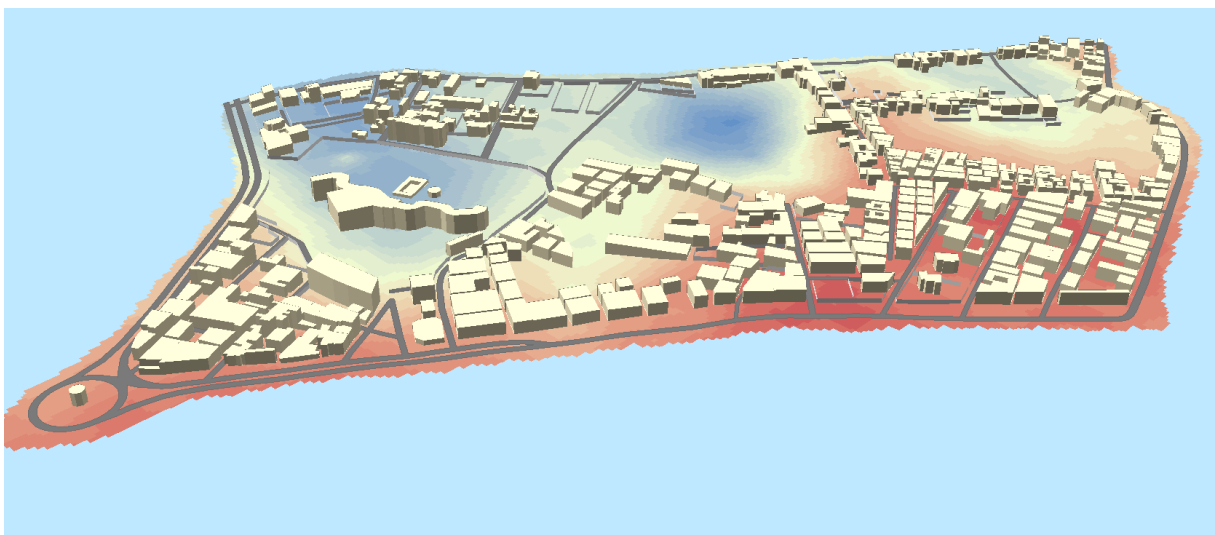


Figure 49 : 3D du quartier. Source : travail personnel réalisé par AGS.

Synthèse :

On constate que le quartier est caractérisé par une occupation majeure de l'habitat individuel est une défiance remarquable en matière d'équipement et des places publiques.

I. 9. Les équipements du quartier Messaaba-Est:

La structure fonctionnelle c'est l'ensemble des activités urbaines dominantes qui se déroulent dans un lieu. Dans le quartier on retrouve:

- l'équipement scolaire: le quartier regroupe deux établissements scolaire globalement la prise en charge des élèves est assez bonne.
- L'équipement culturel: un équipement culturel (centre de jeune) qui rayonne à l'échelle de tout le quartier.
- L'équipement religieux: Au niveau du quartier dans cette catégorie on a une seule mosquée de faible capacité récemment réalisée.
- L'équipement touristique: Au niveau du quartier on retrouve un seul hôtel qui est un élément d'appel pour le quartier.

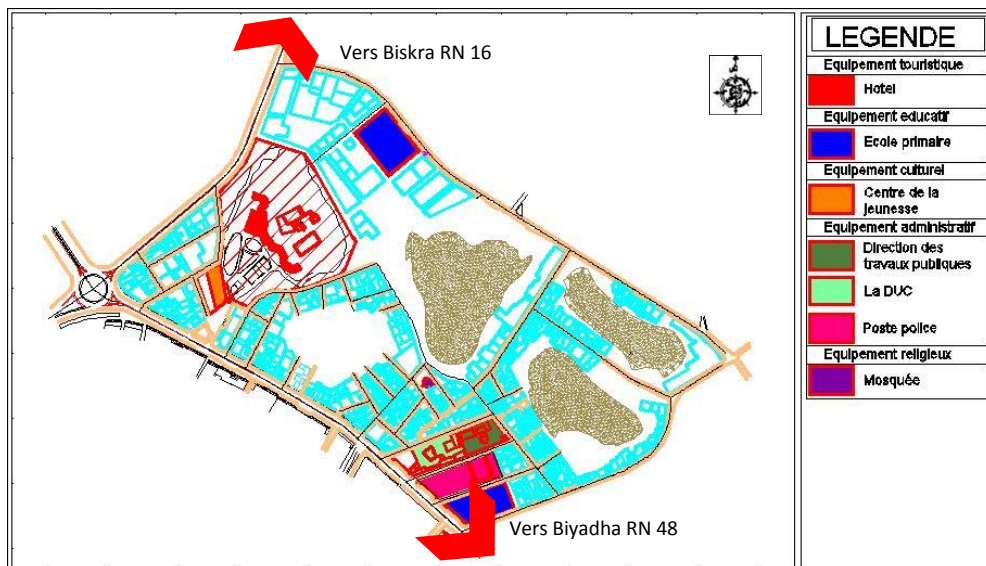


Figure 50 : carte des équipements. Source : Travail personnel.

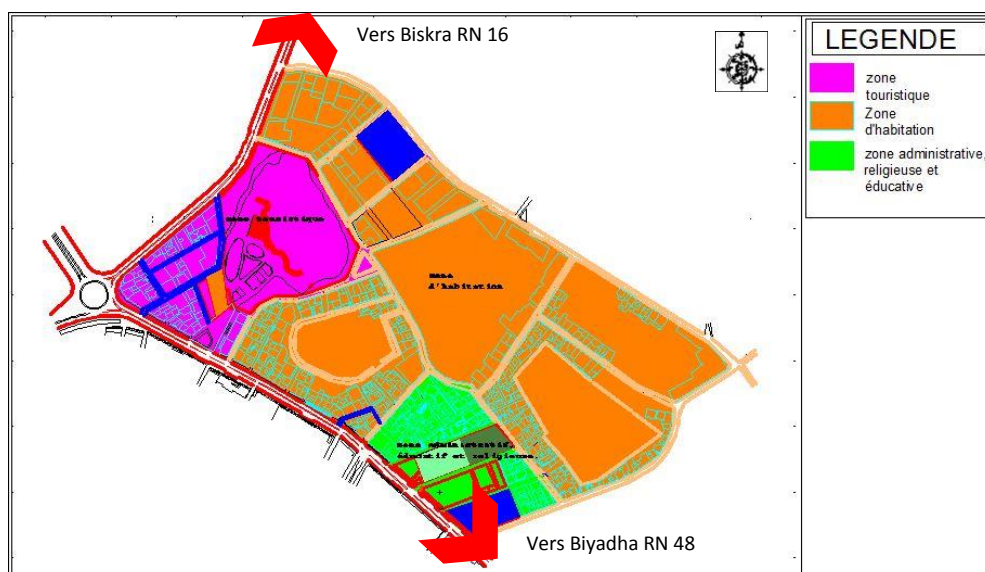


Figure 51 : Carte de sectorisation. Source : Travail personnel.



Figure 52 : L'hôtel Loss. Source : Prise par L'étudiant.



Figure 53 : Centre de jeune. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 54 : La mosquée. Source : Prise par l'étudiant.

- Le quartier souffre d'un manque flagrant d'espaces publico-collectif qui concerne les lieux de pratique publics et le support de l'échange de communication sociale telque: les placettes, d'ailleurs Oued Souf est une région religieuse on constate au niveau du quartier le manque des lieux cultuels comme les mosquées avec leurs places.

- Les espaces de détente et de loisirs ,les aires de jeux et espace vert.
- A l'intérieur du quartier le commerce n'existe pas.

Synthèse:

- Après avoir déterminé les équipements, il est possible de poser des questionnements sur l'évolution de chaque catégorie.

- Comment rehausser la qualité de l'animation urbaine du quartier?
- Quel type d'équipements y injecter pour l'épanouissement du quartier?

I. 10. Les éléments d'appels du quartier Messaaba-Est:

-Les éléments d'appel dans le quartier sont La mosquée qui influe juste les maisons proches d'elle. L'hôtel "Louss" est un hôtel de 3 étoiles ce qui donne au quartier une attractivité de touristes ; il influe toute La ville de Oued souf mais son entrée n'est pas marquée.

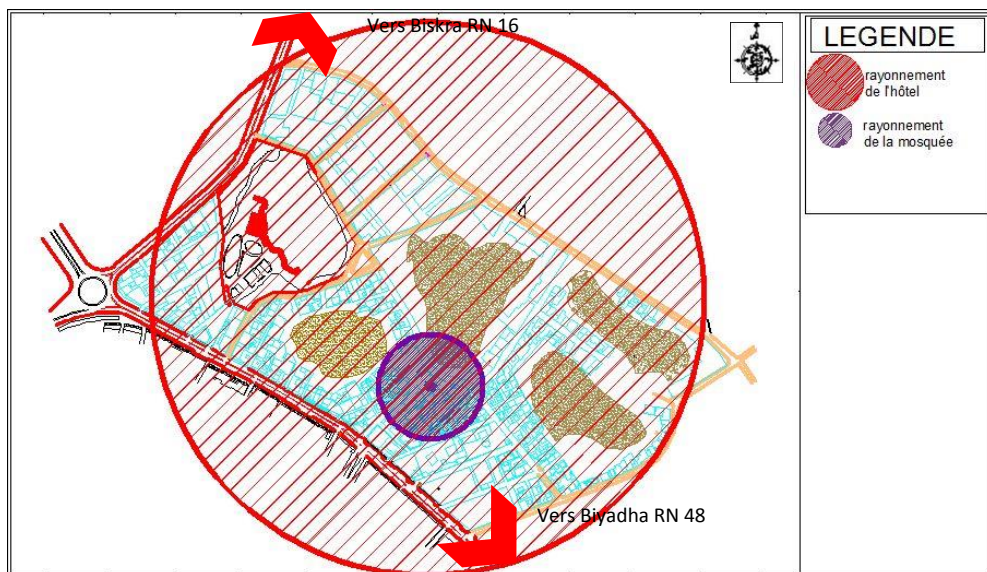


Figure 55 : carte des éléments d'appels au quartier. Source : Travail personnel.



Figure 56 : L'entrée de l'hôtel Loss.
Source : prise par l'étudiant.



Figure 57 : l'accès à l'hôtel Loss.
Source : Prise par l'étudiant.



Figure 58 : La mosquée.
Source : Prise par l'étudiant.

I. 11. La végétation existante:

- Lors de notre visite on a pu remarquer l'absence d'espaces verts, juste la présence d'un petit espace vert et quelques palmiers au niveau de quelques maisons.
- Nuisance environnementale : Les déchets sont jetés partout dans le quartier surtout au niveau des ghouts.

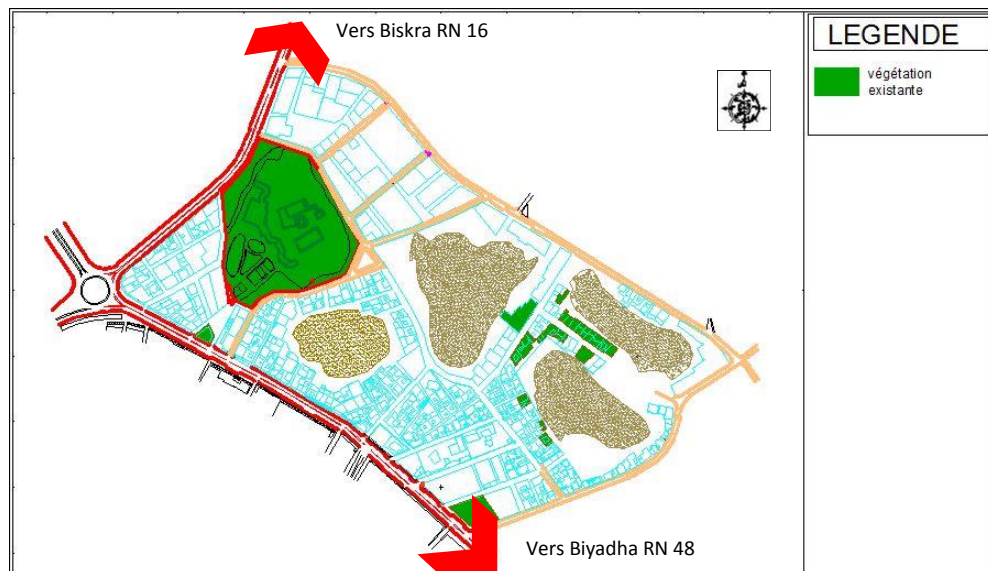


Figure 59 : carte de végétation existante au niveau du quartier. Source : Travail personnel.



Figure 60 : la végétation au niveau des maisons. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 61 : Les déchets jetés. Source :
Prise par l'étudiant.



Figure 62 : l'espace vert. Source :
prise par l'étudiant.

I. 12. Les différents types de perspectives urbaines dans le quartier

Le paysage urbain du quartier est dégradé, des habitations dégradées et des rues désertiques sans aménagement.



Figure 63 : vue à l'intérieur du quartier. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 64 : vue à l'intérieur du quartier. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 65 : vue à l'intérieur du quartier. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 66 : ruelle qui finit par une impasse. Source : Prise par l'étudiant.

I. 13. Etude de La proposition du P.O.S:

- La majorité des tissus urbains sont pris en charge par des instruments, dans lesquels le patrimoine bâti historique n'est pas considéré, il s'agit du PDAU qui est un instrument de niveau de programmation urbanistique définissant les vocations des sites et des équipements, et du POS qui est un instrument de réglementation.

13.1. Définition de l'instrument :

- Le POS (plan d'occupation de sol) est un instrument de détail. Après son approbation, il constitue un document d'urbanisme établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires visant la production et/ ou la transformation du sol urbain et du cadre bâti établi conformément aux dispositions du PDAU, auquel il se réfère.

- Le POS prend en charge, à travers des projets urbains l'aspect fonctionnel et formel de la ville, définit les règles de composition qui permettent à la ville de s'accroître sans éclatement de l'urbanisation, ni destruction des tissus. Ces règles sont assurées par : le permis de construire, le permis de démolir, le certificat d'urbanisme de conformité, qui sous des formes différentes assure le contrôle suivant la nature de la construction privée.

- Le POS est un instrument réglementaire, il est considéré comme un instrument exécutif.

13.2. Contenu et objectifs :

• Le quartier Messaba-Est est pris en charge par le P.O.S n°06, à l'instar d'un aménagement, il existe des alternatives d'aménagement dans la proposition du POS, qui se sont fixés les objectifs suivants :

- La mise en place des réseaux d'assainissement.
- La restructuration de la structure viaire en destruction pour élargissement des voies.
- L'exploitation des poches vides (les ghots) par :
- L'aménagement des aires de jeux et des places publiques.
- La construction des équipements publics. « CEM »
- La lotisation pour la construction de l'habitat individuel.

Les différentes actions définies dans les deux propositions peuvent être résumées sur le plan de :

- La structure viaire : Une restructuration qui proposée pour permettre l'accessibilité mécanique et faciliter la circulation à l'intérieur du quartier, cette opération se fait par des élargissements, des percées et l'aménagement de parking.

- La structure des îlots et des parcelles : la structure n'est pas définie dans la proposition du P.O.S.

- Le système fonctionnel et les espaces publico collectif : Un équipement est proposé qui un CEM.

13.3. Évaluation critique :

Les propositions du POS ont fixées parmi leurs objectifs la de récupération de l'espace urbain du quartier, mais elles ne donnent aucune précision sur les différents modes d'intervention, et cela est dû à l'absence des éléments d'analyses approfondies du tissu. Les différentes actions indiquées ignorent complètement les caractéristiques spécifiques de ce tissu, et ne prennent pas en considération les exigences du site en matière de typologie, structure des îlots, divisions parcellaire, structure viaire et alignements et la projection des espaces publiques, les espaces verts et les aires de stationnement ne sont pas suffisants par rapport à la densification de l'habitat. Pour cela nous avons pris, de ces propositions, la projection de l'habitat individuel et la restructuration de quelques voies, comme actions à mener dans notre proposition d'aménagement.

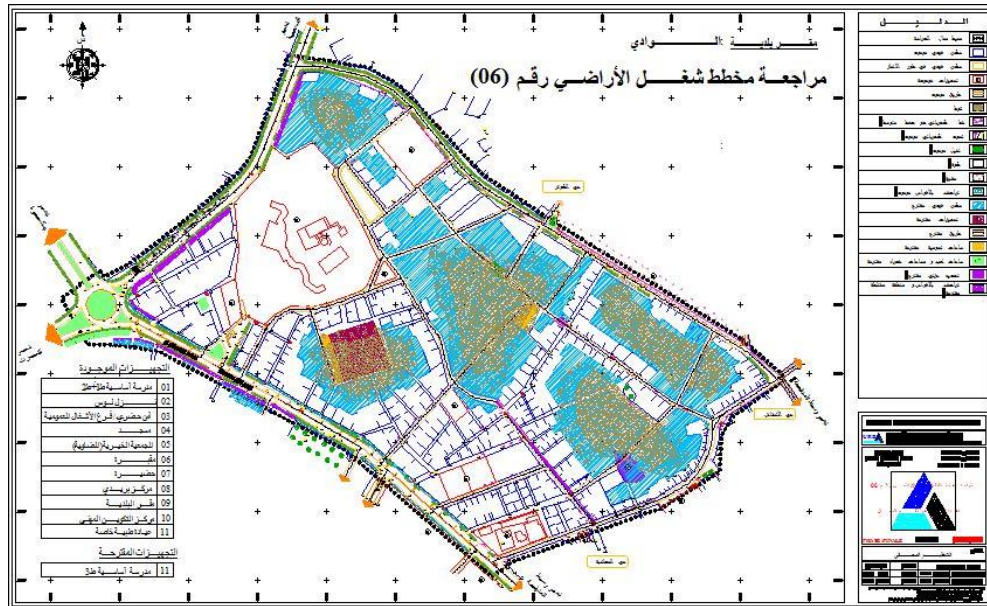


Figure 67 : Carte de la proposition du P.O.S. Source : D.U.C

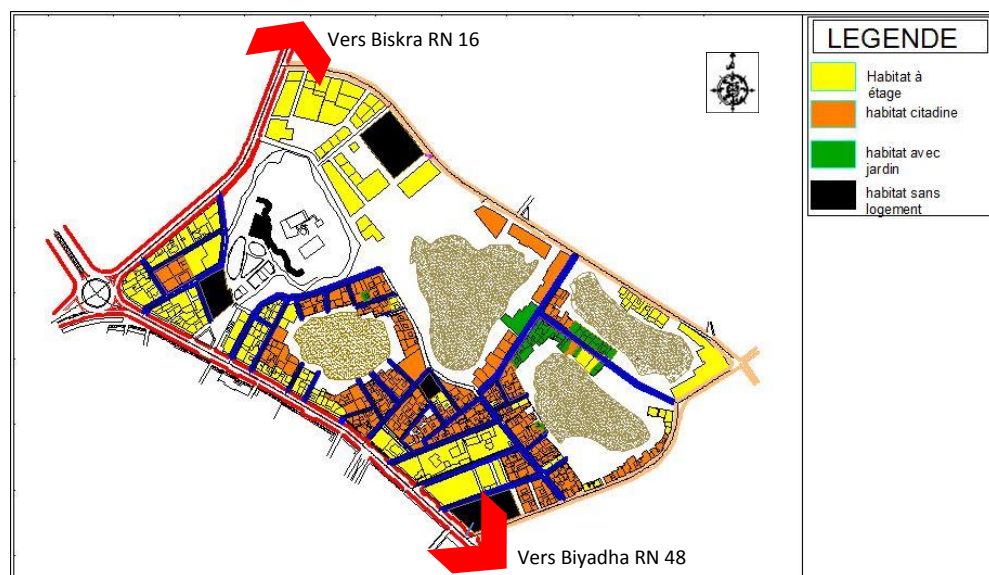
I. 13. synthèse:

- Cette étude nous permet de relever le manque d'activités et la nature du lieu, pour pouvoir proposer un programme fonctionnel adéquat et définir la nature des projets à développer.

II. Analyse typologique architecturale du quartier Messaba-Est:

- L'analyse typologique est utilisée comme instrument de connaissance et de classification des phénomènes. Elle permet de connaître les éléments qui dans un processus de changement apparaissent constants dans le temps.
- Nous avons mis en étude un nombre de maisons dans le but de recueillir le maximum de renseignements sur les différentes configurations possibles dans un lieu donné et vérifier l'éventail des transformations autorisées par le type en rapport avec son contexte.

II. 1. Typologie globale des habitats :



2.1. Etude des exemples d'habitations :

- **Le premier exemple :**
- Situation :



- Description de l'habitation générale :
 - Usage d'origine : Habitation
 - Typologie de l'habitation : Maison traditionnelle « dar ».
 - Nombre de niveaux : rez-de-chaussée.
 - Surface totale de la maison : 191 m²
 - La position de la maison : maison accolé par rapport à ilot.
 - Type de matériaux de construction : les matériaux locaux de la région « La rose de sable « Lous», tefza « Gypse ».
 - Toiture : en voute.
 - Façade : façade muette et simple.

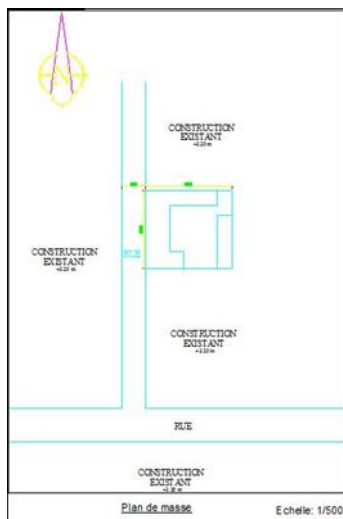


Figure 70 : situation de la maison.
Source : travail personnel.

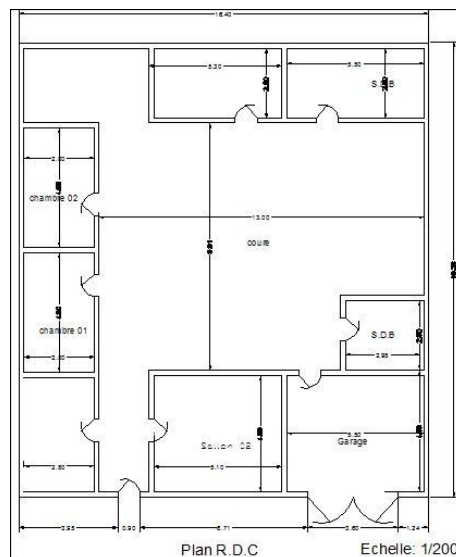


Figure 71 : Relevé de la maison. Source : travail personnel.

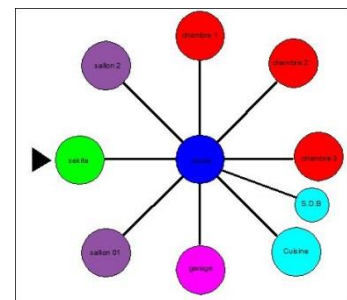


Figure 72 : Organigramme fonctionnel. Source : travail personnel.



Figure 73 : Vue de façade.
Source : Prise par l'étudiant.

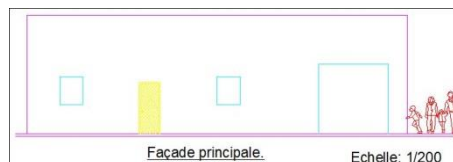


Figure 74 : Façade restituée.
Source : travail personnel.



Figure 75 : Vue d'intérieure.
Source : Prise par l'étudiant.

• **Le deuxième exemple :**

• Description de l'habitation générale :

- Usage d'origine : Habitation
- Typologie de l'habitation : Maison contemporaine « villa ».
- Nombre de niveaux : rez-de-chaussée et deux étages.
- Surface totale de la maison : 250 m²
- La position de la maison : maison de rive par rapport à ilot.
- Type de matériaux de construction : le béton, ciment..
- Toiture : plancher en dalle.
- Façade : décoré.

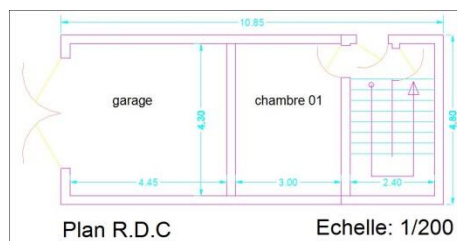


Figure 76: Relevé de la maison. Source : travail personnel.

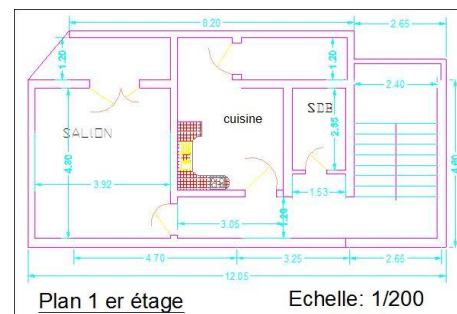


Figure 77: Relevé de la maison 1er étage. Source : travail personnel.

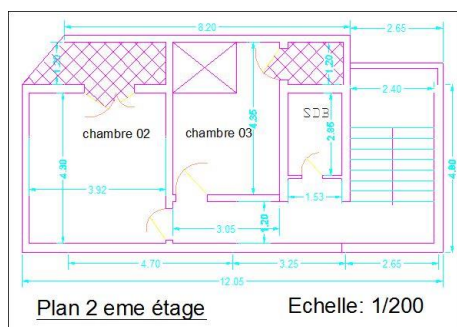


Figure 78: Relevé de la maison 2eme étage. Source : travail personnel.

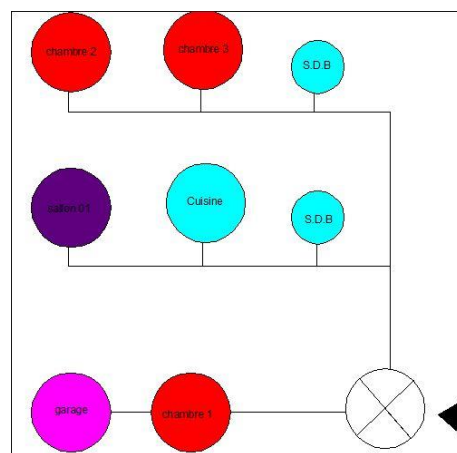


Figure 79 : Organigramme fonctionnel. Source : travail personnel.

Synthèse :

- On synthétise que l'habitat a changé, ou la cour a perdu sa fonction principale de distribution aux espaces on est passé d'une organisation centralisé à une organisation linéaire.

2.2. Analyse des éléments architecturaux :

- **Toiture et couverture :**

La forme des toits des maisons traditionnelles se sont les coupoles et les voutes. (l'aire d'une demi sphère est triple de celle d'une terrasse plate), elle ne recevra, relativement, que le tiers de radiations par unité de surface. Elle se réchauffera, donc, moins vite comme elle ne laisse pas le sable s'accumuler sur le toit.



Figure 80: toiture voutain. Source :
Prise par l'étudiant.



Figure 81: Vue sur les toitures.
Source : Prise par l'étudiant.



Figure 82: Vue sur les toitures.
Source : Prise par l'étudiant.

➤ La forme des toits des maisons contemporaine c'est des toits plats en dalle pleine.



Figure 83: Vue de façade. Source :
Prise par l'étudiant.



Figure 84: Vue de façade. Source :
Prise par l'étudiant.



Figure 85: Vue de façade. Source :
Prise par l'étudiant.

- **Façades « composition, matériaux » :**
- **La restitution de la façade urbaine :** Le long de la façade urbaine, on retrouve le commerce.

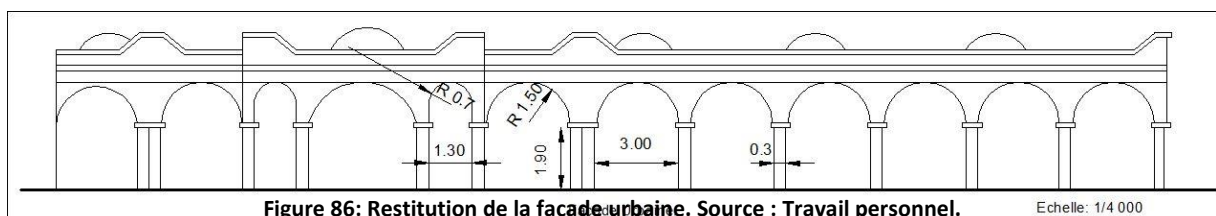


Figure 86: Restitution de la façade urbaine. Source : Travail personnel.

Echelle: 1/4 000



Figure 87: Vue de façade. Source :
Prise par l'étudiant.



Figure 88: Vue de façade. Source :
Prise par l'étudiant.

- La majorité des maisons du quartier ont le style des maisons traditionnelles avec des façades totalement aveugles.



Figure 89: façade des maisons.
Source : Prise par l'étudiant.



Figure 90: façade d'une maison.
Source : Prise par l'étudiant.

- On retrouve des façades décorées pour les maisons contemporaines ; Pour certaines façades on retrouve des créneaux.



Figure 91: façade des maisons contemporaines. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 92: façade des maisons contemporaines. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 93: façade des maisons contemporaines. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 94: Les créneaux sur les façades. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 95: Les créneaux sur les façades. Source : Prise par l'étudiant.

- **Les matériaux :**
 - Les soufis utilisent dans leurs constructions les matériaux locaux qui correspondent aux Lous (utilisé comme pierre) et la Tafza et la Tercha (utilisées comme liant après la transformation en gypse).
 - LA rose de sable : ALLOUS: C'est une pierre composée du sable dur et résistant.
 - TAFZA: C'est une pierre utilisée pour produire le gypse.

- ASSALADJA: C'est une pierre qui ressemble au TAFZA mais elle est plus dure utilisée pour produire le plâtre (ALGJAS).



Figure 96: Tefza. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 97: La rose du sable. Source : Prise par l'étudiant.

- Les étapes de production du Gypse :

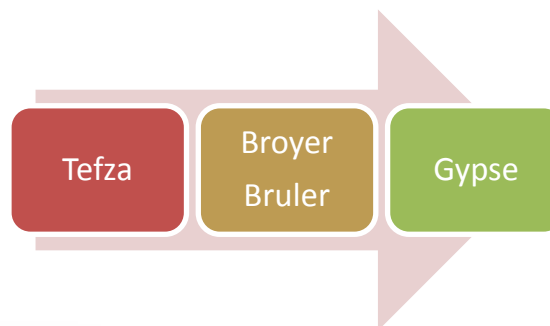


Figure 98 : Four traditionnel. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 99: préparation du plâtre. Source : Prise par l'étudiant.

- Le gypse se prépare dans un four traditionnel construit en pierre ,Il prend la forme d'un cylindre évidé non couvert d'en haut avec un trou en bas pour allumer le feu.

- **Les techniques de construction :**

- Les murs : La construction des murs se fait à main de l'homme sans coffrage par la superposition des blocs de Lous avec l'intermédiaire de gypse.
- Les coupoles : Elles se construisent sur quatre appuis formant un module carré à main de l'homme sans coffrage.

- Les voutes : Elles se construisent sur deux appuis formant un rectangle de même largeur que celle des coupoles à main de l'homme.



Figure 100: Construction avec la Rose du sable. Source : auteur inconnu.

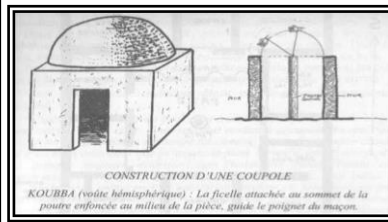


Figure 101: Réalisation d'une coupole. Source : auteur inconnu.

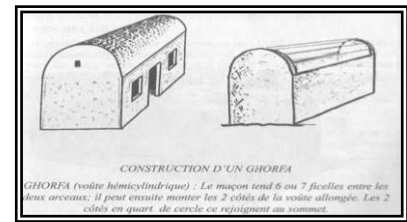


Figure 102: Réalisation d'une voûte. Source : auteur inconnu.

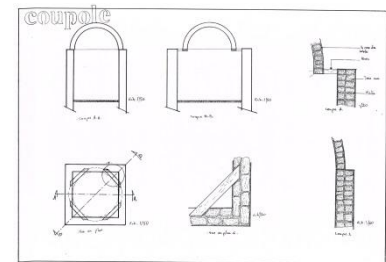


Figure 103: Technique de construction. Source : Travail personnel.

- Les nouveaux matériaux de constructions standard, adaptés vraisemblablement à toutes les solutions constructives imaginables, permettant d'ériger ce que l'on veut là où on veut, représentent pour les soufis une sorte de moyen miracle qui les soulagent et les libèrent de cet ancien mode de construction si l'on veut bâtir sa maison. Le ciment, le parpaing et l'acier semblent avoir apporté des solutions pour des exécutions moins contraignantes (transports désormais mécaniques et matériaux prêts à la mise en œuvre) et des réalisations qui vivent plus longtemps.

- **Les couleurs :**

Les couleurs dominantes sont : le beige et le blanc.



Figure 104: les couleurs des maisons. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 105: les couleurs des maisons. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 106: les couleurs des maisons. Source : Prise par l'étudiant.

- **Les Porches des maisons :**

Les portes des porches peuvent très souvent ornées. Elles portent des motifs sculptés les plus variés, elles sont en fer ou en bois.



Figure 107: Les différents types de portes. Source : Prise par l'étudiant.

- **Les ferronneries :**

- Les ferronneries sont généralement pour les décorations extérieures. Elles sont en fer forgés, qui apportent une élégance et une originalité aux façades des maisons. Les ferronneries sont galvanisées à chaud. Elles sont peintes en peinture .Elles sont utilisées pour couvrir les fenêtres, décorer les portes et les rampes d'escaliers.

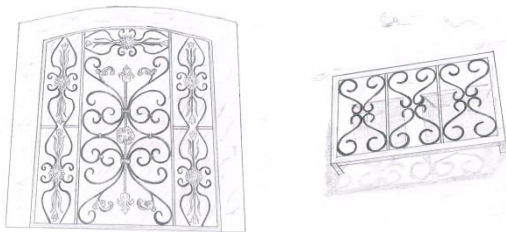


Figure 108: la ferronnerie. Source : travail personnel.



Figure 109: Les différents types de ferronnerie. Source : Prise par l'étudiant.

- **Les arcades :**

- On retrouve l'arc en plein cintre sur toute la façade urbaine. Il y a des poteaux de P90 cm de 1.90 cm de hauteurs qui sont construits en béton, couverts de faïence.



Figure 110: Les arcades de la façade urbaine. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 111: la colonne. Source : Prise par l'étudiant.

- **Les balcons :**

- Les balcons sont des éléments essentiels de mise en scène de la façade sur la rue. Les balcons des résidences sont beaucoup moins décoratifs sans ornements Réalisés en béton ils sont principalement constitués d'un garde-corps en métal, ou en béton Le garde-corps plein en béton permet quant à lui de se cacher et de garder de l'intimité. De plus, on peut s'apercevoir que leur taille est beaucoup plus importante afin de profiter de cet espace comme une autre pièce à vivre.



Figure 112: Les balcons des nouvelles constructions. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 113: Les balcons des nouvelles constructions. Source : Prise par l'étudiant.

- **Les défauts architecturaux :**



Figure 114: voies non matérialisées. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 115: l'entrée de la maison est colorée par une peinture violette. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 116: La voie n'est pas bien faite. Source : Prise par l'étudiant.



Figure 117: Contrefort dégradé. Source : Prise par l'étudiant.

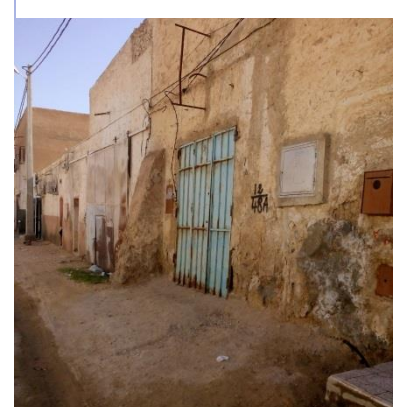


Figure 118: L'humidité apparait sur les murs. Source : Prise par l'étudiant.

III. Conclusion :

- L'analyse urbaine, elle est un support de projetations et d'intervention par ce que dans notre attitude projectible on ne se limite pas à la reproduction de l'existant mais aussi la proposition du nouveau et pour cela il faut chercher une structure organisationnelle et retrouver la relation entre la conformation du lieu et du bâti pour pouvoir assurer l'intégration de nos projets ; comme elle nous a permis la compréhension de la logique d'implantation des espaces de relations d'échanges sociaux et leurs rapport avec le reste pour pouvoir trouver une cohérence entre ce qui existe et ce que nous allons proposer.

- **Problématique spécifique au quartier :**

- A l'échelle du quartier Messaba-est , la visite des lieux puis l'analyse effectuée « typo-morphologique » nous ont permis de constater que le quartier présente un caractère architectural et urbain ancien ainsi qu'il souffre d'un manque flagrant de dynamisme :

- Un grand manque d'espace vert.
- Par rapport aux voies, il y a des pistes non matérialisées et ce qui va provoquer un problème dans le déplacement à l'intérieur malgré le système viaires importants qui l'entourent.
- Le commerce est seulement le long des axes structurants de la ville.
- L'existence des ghats qui a provoqué un déséquilibre au niveau du tissu urbain.
- L'hôtel Loss se referme sur lui-même par une clôture et manque d'un aménagement.
- L'identification des problèmes spécifiques ont permis de définir les situations des projets architecturaux qui visent
 - la restructuration des voies qui se trouvent à l'intérieur du quartier par élargissement de ces derniers et proposition d'autres.
 - Aménagement des espaces publics et de rencontre sur les poches vides face à l'habitation projetée ainsi que l'espace abandonné de l'hôtel Loss et un centre religieux.
 - Réaménagement de l'entrée de l'hôtel Loss.

PHASE D'INTERVENTION

IV. Conception et élaboration d'un schéma de principe :

1. Introduction :

Après avoir analysé notre périmètre d'intervention et avoir fixé les grands manques du quartier, nous entamons la phase d'intervention qui vient comme réponse aux problèmes sans négliger la structure du tissu.

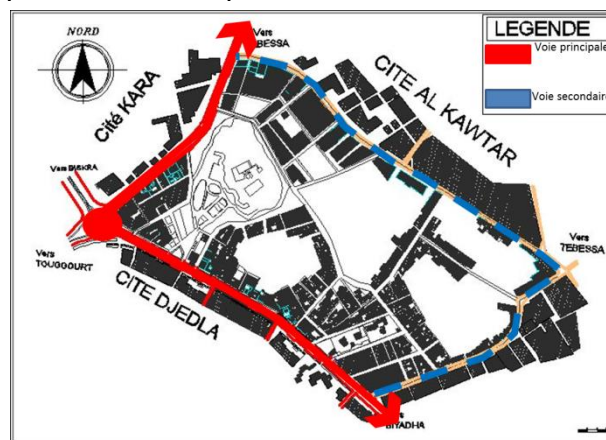
2. Le schéma de principe d'aménagement :

Par rapport aux constats, notre intervention consiste à élaborer un schéma de principes qui sera développé comme suit :

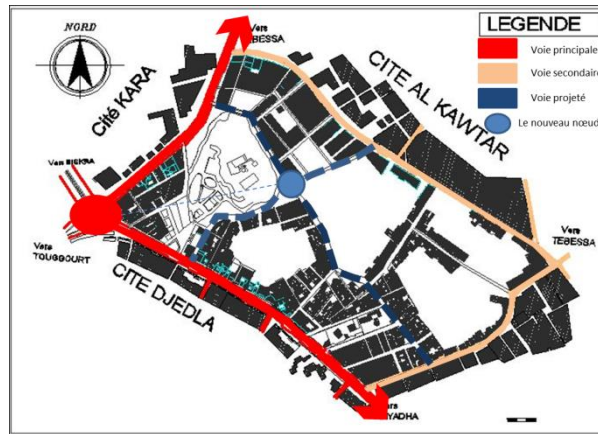
1. Restructuration des voies :

Une restructuration est proposée pour permettre l'accessibilité mécanique pour le quartier, cette opération se fait par rapport : projections des voies et leurs élargissement, des percées et aménagement des parkings.

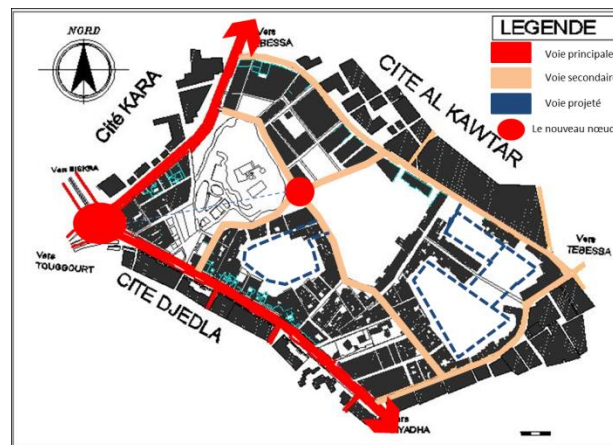
- En premier lieu, on a requalifié les voies qui limitent le quartier « les voies secondaires » par aménagement des trottoirs et marquer l'alignement par l'implantation des palmiers.



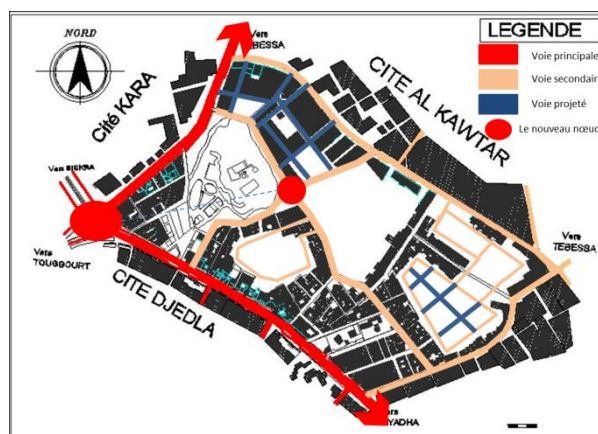
- En deuxième lieu, on a projeté des voies qui seront classées en deuxième ordre « voies secondaire », leurs intersections créeront une nodalité, ils contribueront à faciliter le déplacement à l'intérieur du quartier « relier les voies principales (RN16 et 48) avec les voies secondaires qui le limitent » et créeront un flux important ainsi ils répondront à l'enjeu de la continuité entre le quartier et le noyau initial.



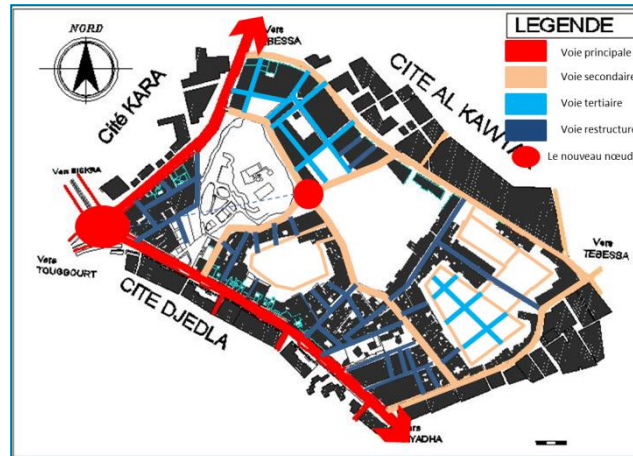
- On a projeté aussi des voies de deuxième ordre « voies secondaires » pour l'exploitation des poches vides qui vont accueillir les nouveaux projets.



- Afin de consolider la nouvelle structure viaire on a proposé des voies de liaisons qui seront classées de troisième ordre « voies tertiaire ».



- En dernier lieu, on a procédé à la restructuration des voies tertiaires en aménageant des trottoirs.



- **L'urbanisme réglementaire :**

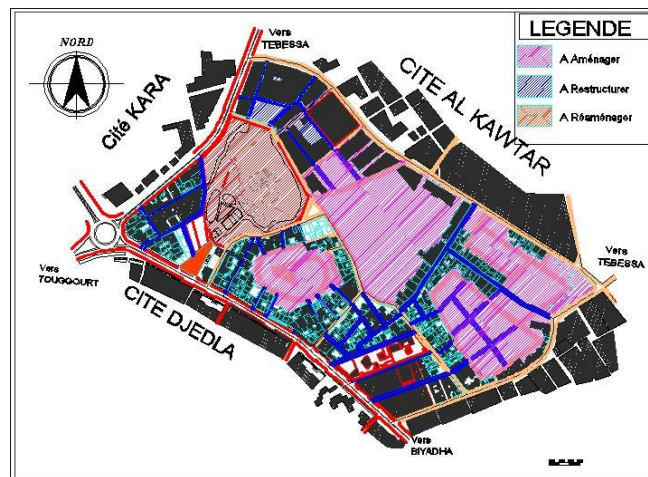
- L'urbanisme réglementaire est une étape de notre projet urbain avant le passage à l'architecture. C'est une étape très importante car elle représente l'élément d'articulation de l'urbanisme à l'architecture ou tout doit être réglementé pour la bonne gestion de projet :

<p>Voies secondaires :</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les voies secondaires sont aménagées et dimensionnées comme suit: Une largeur totale de 6m, alignées de palmiers, de part et d'autre une aire de stationnement, un trottoir de 2 m. -La voie secondaire Nord-est aura principalement des activités diverses et résidentielles. -Elles sont à usage mécanique et piétons.
<p>Voies secondaires projetées :</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les voies secondaires projetées sont aménagées et dimensionnées comme suit: Une largeur totale de 6m, une aire de stationnement, un trottoir de 2 m. -La voie secondaire Nord-est aura principalement des activités commerciales et résidentielles. -Elles sont à usage mécanique et piétons.

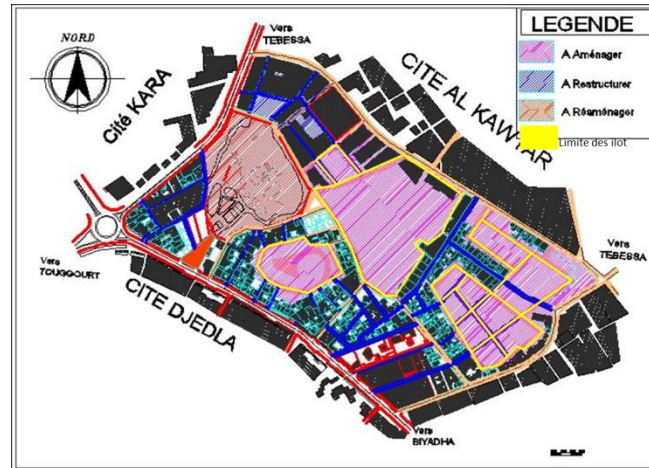
<p>Voies tertiaires projetées :</p>	<p>-Les voies tertiaires Projetées sont aménagées et dimensionnées comme suit: Une largeur totale de 6m, un trottoir de 1.20 m.</p> <p>-Les voies tertiaires projetées auront principalement des activités résidentielles.</p> <p>-Elles sont à usage mécanique et piétons.</p>
<p>Voies restructurées :</p>	<p>Les voies restructurés sont aménagées et dimensionnées comme suit: Une largeur totale de 5m et 4 m, un trottoir de 1.20 m.</p> <p>-Elles ont principalement des activités résidentielles.</p> <p>-Elles sont à usage mécanique et piétons.</p>

2. La structure parcellaire :

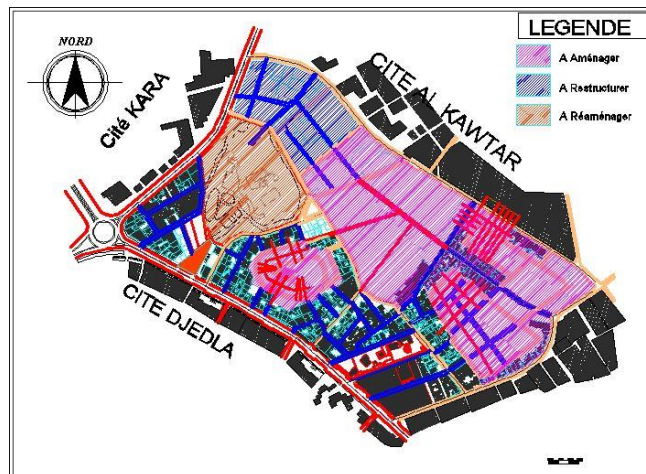
• D'après la nouvelle structure viaire on a aboutis à plusieurs îlots de formes irrégulières et de dimensions différentes qui vont accueillir notre intervention qui sera défini par des actions d'aménagement, de réaménagement et de restructuration. Tels que réaménagement de l'entrée de l'hôtel Loss.



• Ce découpage a permis d'avoir un îlot central qui accentuera l'attractivité de quartier par excellence, nous l'avons doté d'une centralité à l'échelle de quartier (équipements à l'échelle de quartier). Avec cette structure ce centre va être un point de convergence des habitants de quartier et il contribuera de cet effet de liens sociaux.



• Le découpage des ilots se fait par rapport aux parcelles existantes puisque le tissu du quartier ne présente aucun module de base. L'aménagement de ces derniers est fondé sur le principe de centralité.



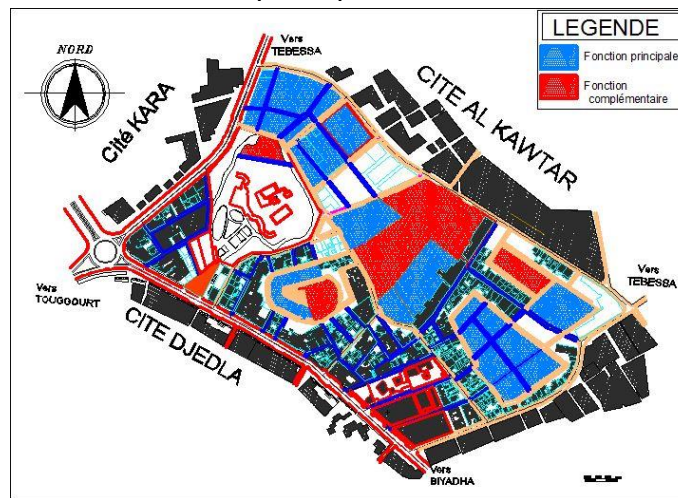
• Réglementation des ilots :

accès	-L'accès à l'îlot ce fait par les axes secondaires, avec au moins deux accès.
Cour de l'îlot	-La cour de l'îlot est aménagée en aire de jeux, en espaces vert et espace de circulation. -Aménagement des parkings.

3. La structure fonctionnelle :

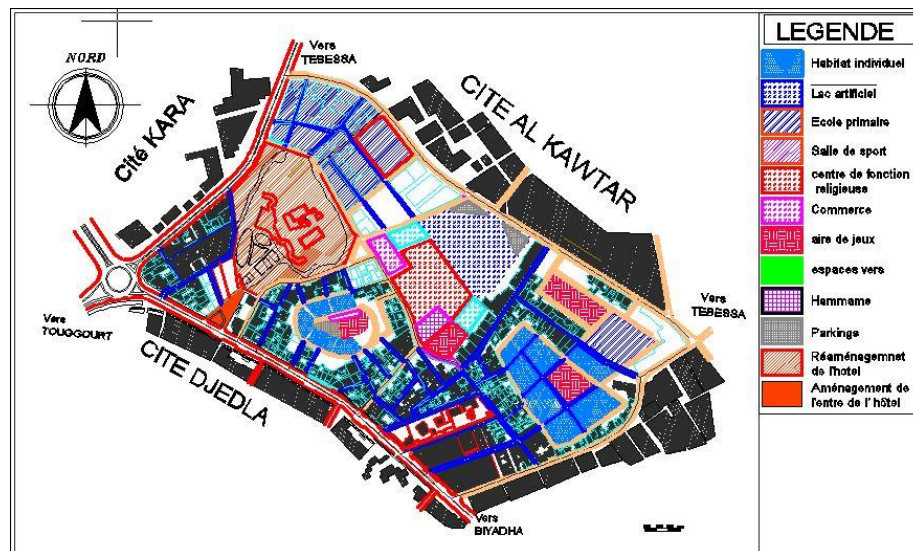
• Après avoir bien intégrer le quartier dans la ville et répondre à ces besoin, il est temps de penser aux habitants du quartier en leurs offrant un quartier agréable à vivre loin des nuisances de la ville. Pour cela nous avons projeté un véritable lieu de rencontre, de détente et de loisir (l'objectif d'améliorer le lien social et la qualité de vie).

• Le plan que nous allons élaborer pour notre aire d'intervention vise à obtenir un schéma d'affectation fonctionnel qui assure une adaptation au contexte. On a projeté des fonctions principales et des fonctions complémentaires.



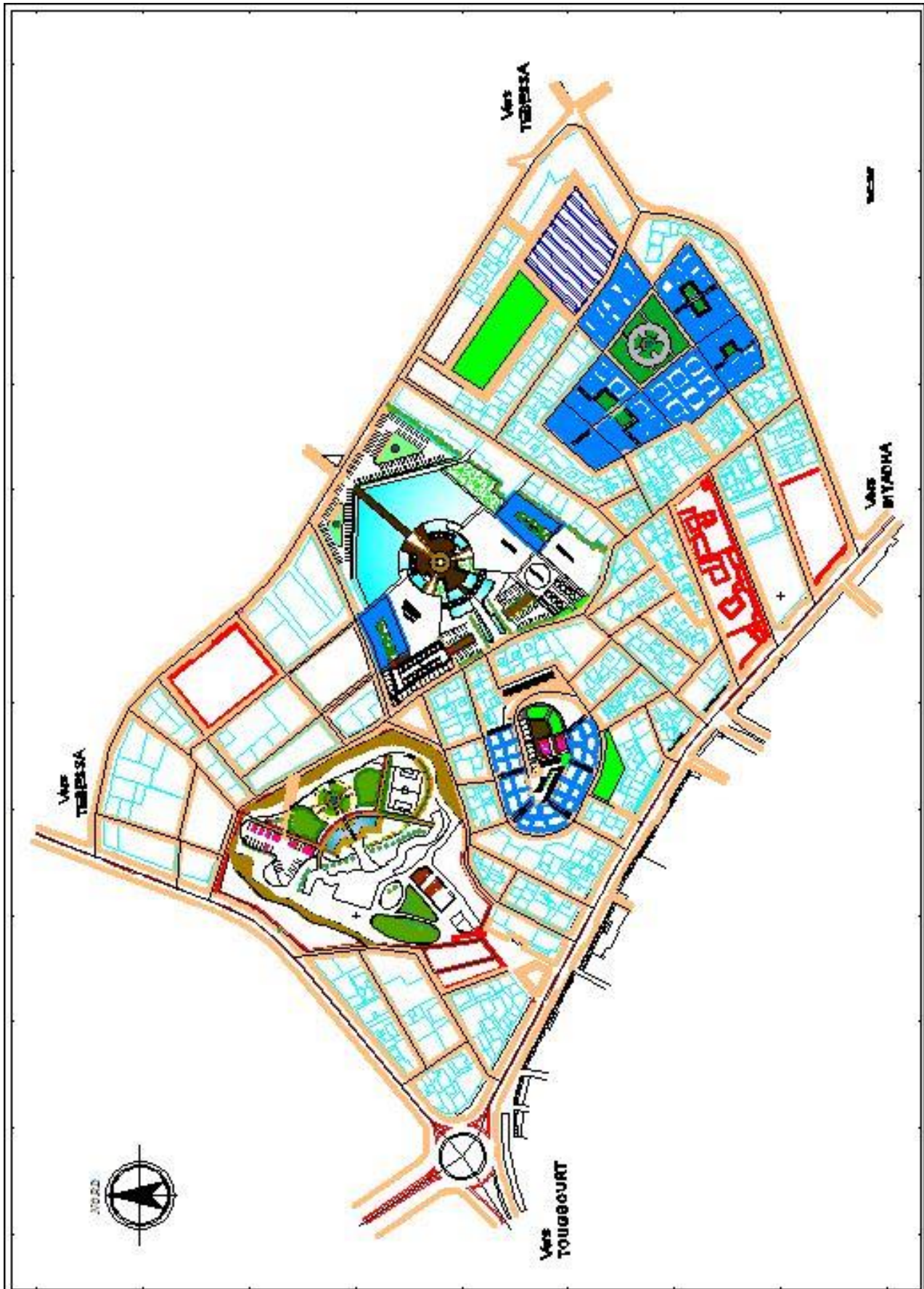
- Programmation urbaine de quartier :

	Fonction principale	Fonction complémentaire
Bâti résidentiel	-Logements individuels.	-Une place publique centrale. -Les aires de jeux. -Les aires de stationnement.
Bâti non résidentiel	-Une Mosquée. - Un Centre culturel islamique. - Un C.E.M. - Un Siege de sureté urbaine. -Un Marché. -Les Locaux commerciaux.	



- Le principe qu'on a adopté pour toutes projections est basé sur le principe de la centralité « suivant la typologie de la ville ».
- Les ilots projetés qui accueilleront l'habitat sont aménagés de sorte avoir des « rehbats ».
- Le quartier sera matérialisé par aménagement d'un centre urbain religieux qui sera un véritable espace public, lieu de rencontre et de détente par un lac artificiel qui va répondre à deux enjeux :
 - donner une ambiance au quartier.
 - répondre aux problèmes de la remontée des eaux « expliquer en chapitre N°1 » à l'échelle du quartier dans le but d'offrir au quartier une certaine centralité dans la ville.

4. Le schéma de principe :



5. Le projet urbain :

Introduction :

Le projet urbain se considère comme un instrument de l'urbanisme afin de guider les mutations et les formes urbaines, en prenant en considération les caractères spécifiques du lieu d'intervention.

Nous pouvons garantir un rapport de continuité dans le système urbain entre les différentes parties qui les composent et pour éviter toute fragmentation de la ville, les interventions urbaines doivent reconnaître les structures existantes avant d'opérer à leurs substitutions partielles ou totales.

Il faut qu'il puisse exister un rapport d'interdépendance entre la structure du projet et la structure du secteur urbain.

Pour cela il faut récupérer la culture urbaine traditionnelle et reconstruire la cité perdue, selon les types fondamentaux de l'habitat : la rue, la palace, la cour, les quartier, la colonnade, l'avenue, le boulevard, le centre et le noyau.

Adopter nos constructions nouvelles à un paysage donné ou un milieu architectural donné, c'est dans le but de récupérer la qualité du milieu et aider les hommes à retrouver un point d'appui et à se reconnaître dans ce milieu qui leur est propre et ainsi y vivre à l'aise.

5.2 L'implantation du projet ponctuel :

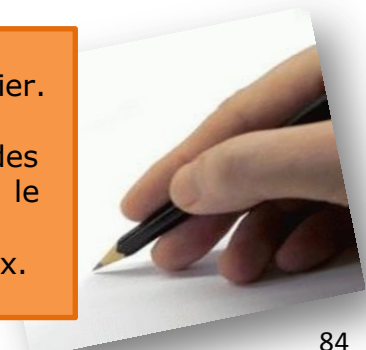
1. Le choix du thème :

Dans cette partie, nous avons adopté une démarche qui permet la matérialisation formelle et spatiale d'un nouveau centre urbain, avec une architecture moderne local. Vu la nature socio-culturel de la région et le manque d'un édifice marquant au niveau du quartier, d'où L'idée d'édifier un centre urbain central d'une nature religieuse a aspect publico-collectif.

En se basant sur des concepts qui s'avèrent nécessaires, afin de faciliter la compréhension et la saisie de notre projet.

La conception de ce centre urbain sera basée sur des intentions et des objectifs fixés dès le début elles se résument comme suit:

- Assurer la relation entre le nouveau centre et le quartier.
- L'intégration du centre dans son contexte.
- Créer un aménagement attractif riche par la diversité des formes et afin de créer une certaine ambiance assurant le bien-être et la satisfaction visuelle des habitants.
- Essayer de régler le problème de la remontée des eaux.



2. Elaboration et analyse du programme :

Usagers	Les espaces	Fonction
Habitants	-Une mosquée.	La pratique religieuse.
	-Un centre culturel islamique.	-Enseignement -La culture
	- Un lac. -Lieux de rassemblement. -Air de jeu.	-Détente. -Loisir.
	-logements.	-Habitation.
	-Un marché.	-Commerce.
	-Un hammam.	-Détente.
	-Parking.	-Stationnement.

-Le choix de ce programme est basé sur les manques du quartier et le principe sur lequel sont fondées les villes islamiques : La mosquée est située toujours dans le centre de la vie publique.

3. Le choix du site d'intervention :

Notre choix s'est porté sur la parcelle qui se trouve au centre du quartier, elle représente la zone de contact entre les autres parties. La parcelle est d'une forme irrégulière et d'une superficie de 227500m².

-Le site d'intervention est limité par :

Par deux voies secondaires :

- voies secondaire existante du côté Nord-Est.
- Voie secondaire projetée du côté Nord-Ouest.
- Comme elle est limitée par des habitations de gabarit qui varie entre R et R+1.



- **Problématique :**

On résulte la synthèse suivante :

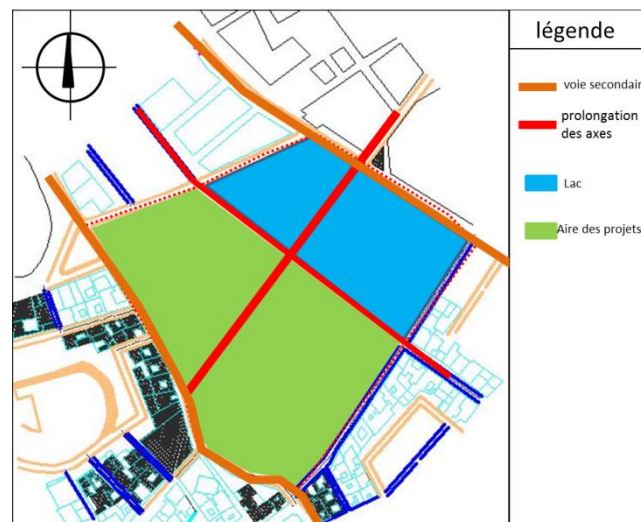
- Comment exploiter la surface e du terrain qui est importante par rapport au programme?
- Comment mettre en valeur le projet par rapport à son contexte pauvre?
- Comment prendre en charge les différentes nuisances au niveau du site ?

4. Logique d'implantation:

1. La prolongation des axes :

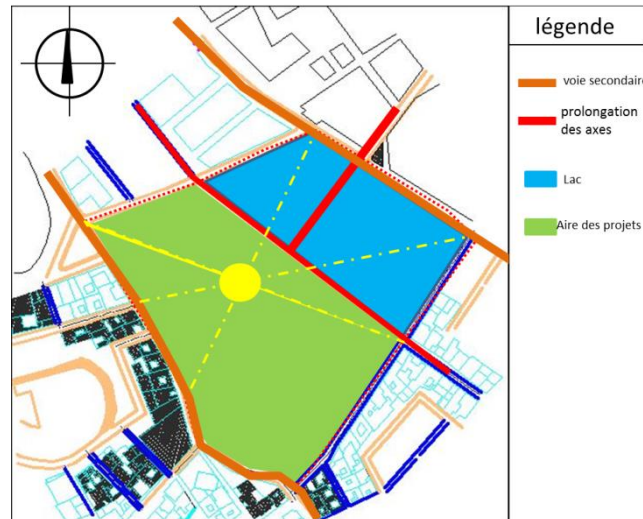
On a relié deux voies secondaires du côté EST et OUEST de la parcelle afin de faciliter l'accessibilité.

Une deuxième prolongation de la voie tertiaire du côté sud-est du site découpe la parcelle en deux parties qui vont accueillir le lac et les projets.



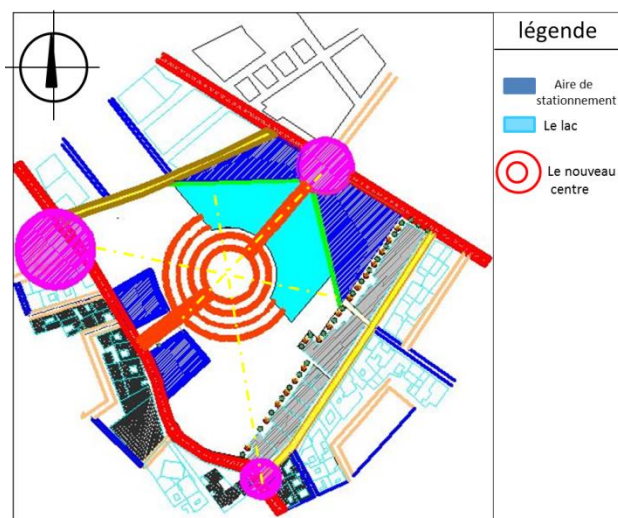
-Le lac sera créé dans la partie Nord-Est pour répondre aux problèmes de la remontée des eaux.

-le point d'intersection des percés visuelles va représenter le centre d'aménagement de la parcelle.



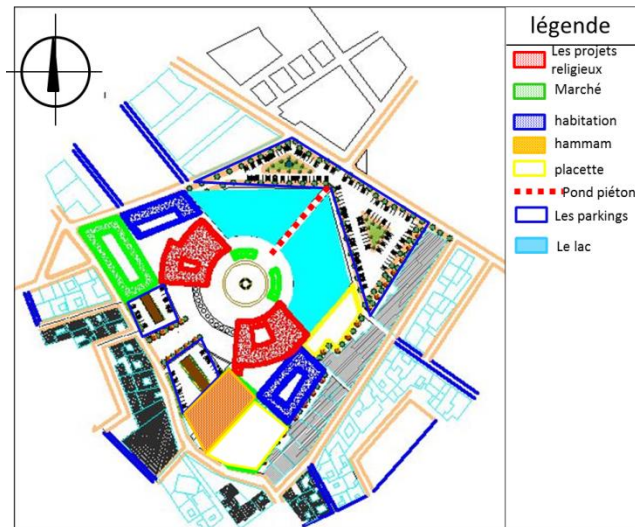
2. Implantation des aires de stationnement :

- Deux parkings vont être implantés de part et d'autre de la parcelle pour éliminer l'accès mécanique au cœur du projet et l'axe projeté sera à vocation piétonne.
- Le lac sera l'élément marquant et accueillant du projet.



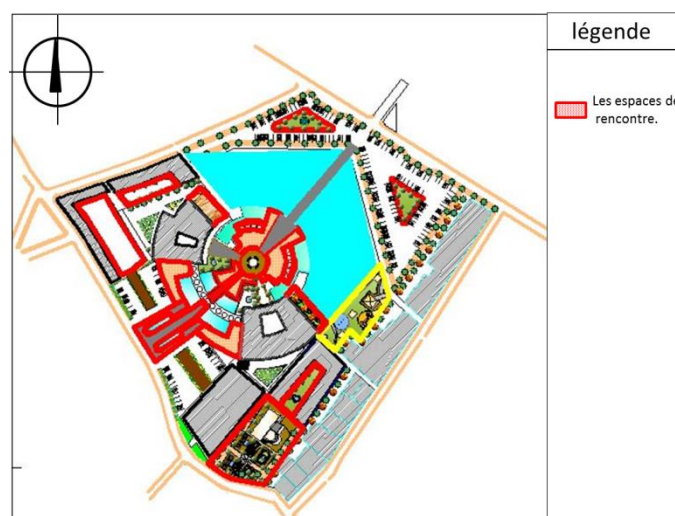
3. Implantation des fonctions :

- Les espaces bruyant tels que le souk et le hammam sont implantés le long de la voie secondaire projetée qui traverse le quartier afin de la revaloriser.
- L'habitat projeté vient s'inscrire en contact avec l'habitat existant.
- Les espaces de culte tels que la mosquée et le centre culturel s'édifieront autour de la place principale.
- on a projeté des espaces de vente autour de la place centrale

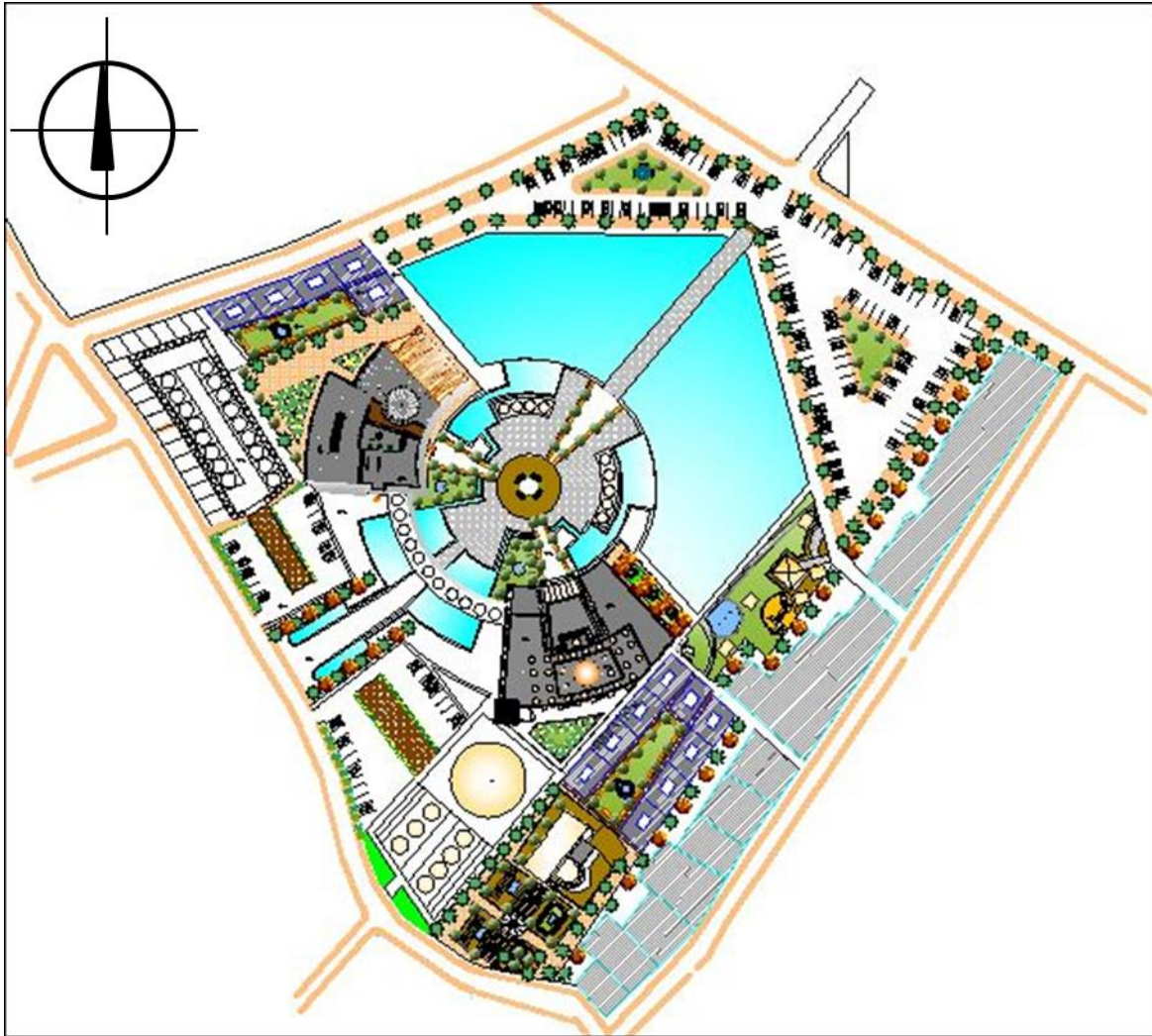


4. Parcours et espaces de regroupement :

- Les espaces de regroupement sont aménagés autour de l'espace centrale suivant le concept de centralisation.
- Les espaces aménagés « espace de vente et de loisir » sont implantés le long de la voie secondaire projetée.
- Les aires de jeux sont créées à l'intérieur des îlots d'habitation.
- Les parcours d'accès sont structurés vers l'espace principale dans le but d'avoir une percé visuelle importante à partir de chaque axe structurant.
- Les espaces de regroupement sont couverts pour minimiser l'exposition au soleil.



5. Le plan de masse :



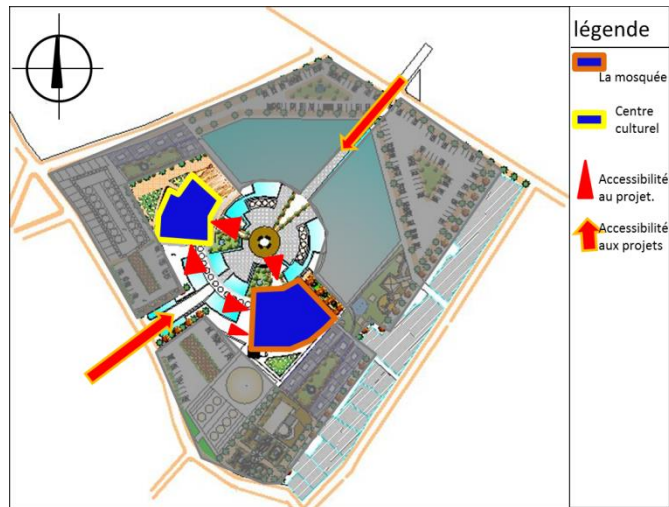
6. Le projet architectural :
1. Concepts liés au programme :
• Elaboration et analyse du programme :

	Usagers /utilisateurs	Les espaces		Activités	FONCTION	Activités mères	surface
La mosquée	Les pratiquants	Principal lieu de culte	La salle de prière	Prier	prière	prière	2036 m ²
			Salle de lecture	Consulter les livres, lire .	éducatif intellectuelle		
			Salle de réunion	-consultation -Se réunir -discuter		Education	
		Principale détente	Jardin ,cour	Se déplacer, circuler.	de mouvement	Socialisation	
	Les enseignants Les enfants	Principale pédagogique La classe		Enseigner -écrire - parler -éduquer Chercher des informations (documentation)	éducatif religieuse	enseignement Documentation	
Le centre culturel islamique	Personnel	Bureau directeur. Bureau biblio-cataire. Bureau comptabilité. Bureau de conseiller culturel. Bureau d'association.		Gérer l'équipement. -Signé les dossiers. -Recevoir -Manipuler -Sécuriser	Gestion	Accueil Gestion administrative Gestion pédagogique	1762 m ²
		Salle de réunion.		-Se réunir -discuter			
		Salle d'archive. Local de maintenance.		-ranger		Gestion	
	Enseignant. Enfants.	Salle d'informatique. Salle de lecture. Salle de travail. Atelier des dessin.		-Apprentissage -Chercher. -Détente. -Enseigner. -écrire . -parler . -éduquer. - Faire des travaux manuel -travail en groupe.	Education	-Enseignement générale -Enseignement technique - Documentation	
	Personnel. Enfants. Enseignant. Habitants.	-Hall d'exposition. -Salle de conférence. -salle de réception.		-conférence. -Faire du théâtre -danser -chanter -jeux d'instrument. -exposer	animation	-présentation. -animation.	
	Personnel. Enfants. Enseignant. Habitants	-cafeteria		-Nourrir	Restauration	-Consommer. - servir.	

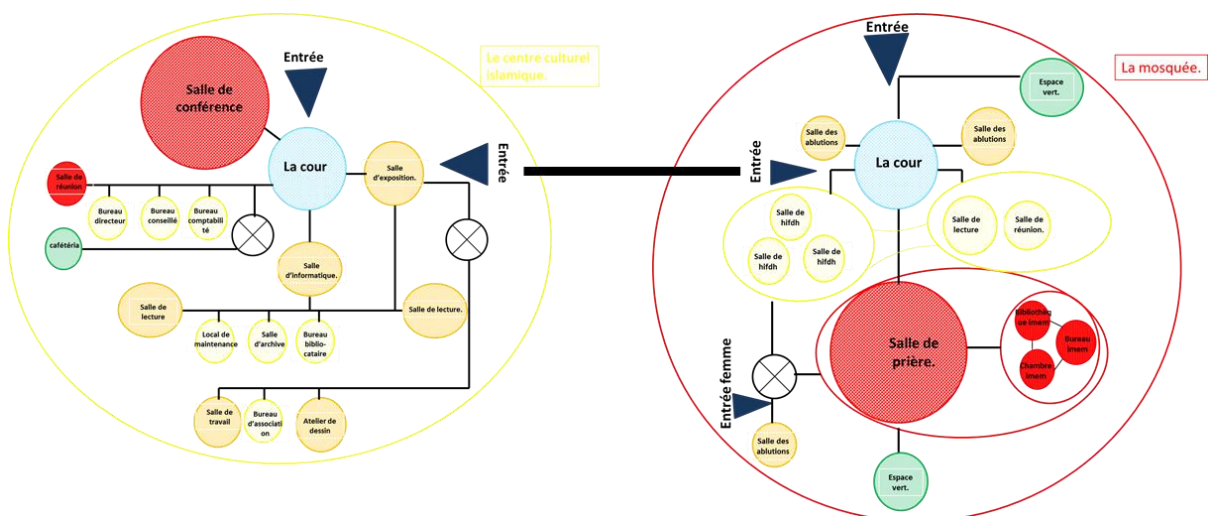
2. Accessibilité aux projets :

L'accessibilité aux projets se fait par deux entrées.

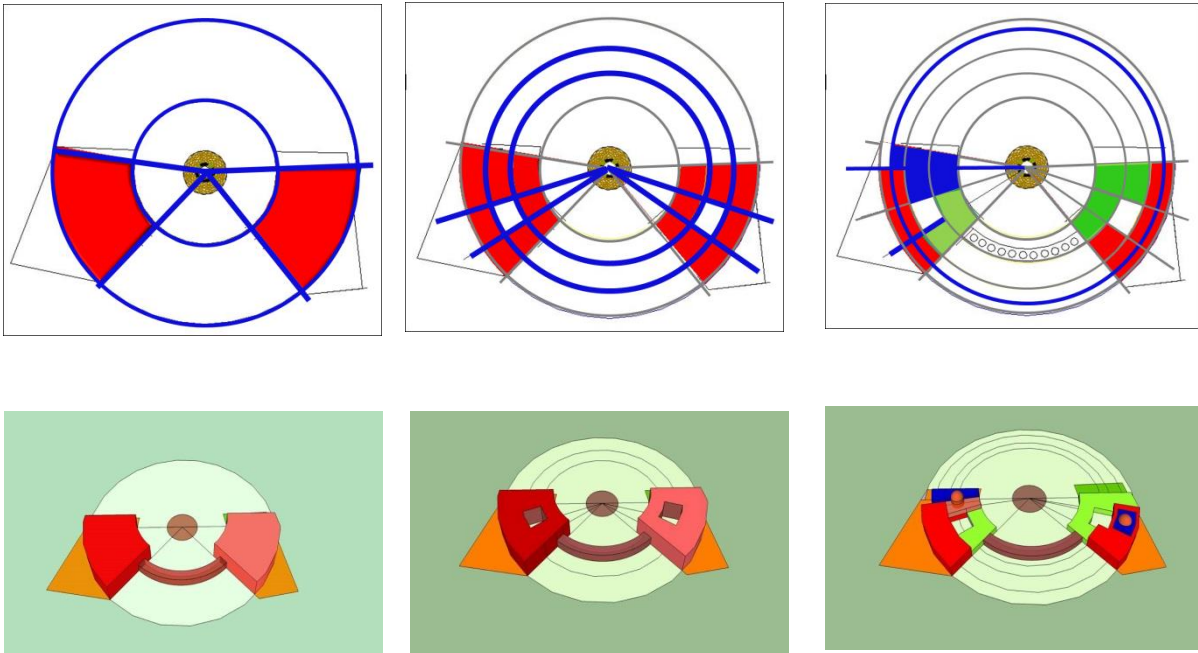
- L'accessibilité à la mosquée se fait par trois accès :
 - Une entrée principale Nord.
 - Une entrée par l'ouest.
 - Une entrée pour femme par l'ouest.
- L'accessibilité au centre culturel islamique se fait par deux accès :
 - Une entrée principale côté Sud.
 - Une entrée par Est.
- L'entrée secondaire de la mosquée et l'entrée principale du centre culturel a pour but de garder la relation entre les deux projets.



3. Regroupement des fonctions et leurs relations :



4. Genèse de la forme :



- A partir du centre on a prolongé deux rayons
- Les deux bâtis sont implantés coté EST et OUEST dégageant une percée visuelle vers le lac.
- On a créé au milieu de chaque bâti une cour centrale dont sa projection partira du centre de la place en gardant le principe de centralisation.
- Le jeu de volume du bâti est en dégradé vers la place centrale.
- La hauteur des bâtisses ne dépasse pas le r+1.
- Le minaret de la mosquée sera un élément d'appel et sera visualisé de chaque point du quartier.
- Les équipements vont être traités de la même manière au niveau des façades.
- Les deux équipements sont liés par un passage couvert.

5. La technique des projets :

- **choix des matériaux:**

L'idée initiale était de construire des projets durable, autant que possible en matériaux naturels et locaux ; notre choix c'est porté sur le B.T.C « Béton de Terre Compressé ».

Le B.T.C est un matériau de construction qui utilise des matières premières disponibles localement : terre, sable, roches latéritiques, roches, graviers, argiles, etc. cette technologie rend la terre compétitive et adaptée à la majorité des constructions ou des rénovations.

Le Béton de Terre Compressé et Stabilisé est un produit répondant parfaitement aux enjeux et contraintes actuels connus dans le monde du bâtiment. Par sa simplicité de mise en œuvre (maçonnerie classique), les BTS peuvent constituer une solution alternative aux habituels blocs de ciment creux et permettre ainsi de renforcer l'aspect environnemental de l'opération en utilisant un matériau peu cher, résistant aux contraintes de la majorité des projets, naturel en apportant des solutions sur le plan de la gestion de l'humidité et de la qualité de l'air intérieur et surtout durable puisque ne nécessitant que peu d'émissions de CO₂ lors de sa fabrication et pouvant être produit partout où la terre se trouve.

Application du schéma à la construction en terre :



Détaillons dans un premier temps les trois composantes majeures :

- Economie : La terre correspond parfaitement à cette catégorie puisque est une ressource très abondante et renouvelable. De plus, la proximité de la matière première en fait un atout supplémentaire.
- Environnement : La terre résulte du mélange de grains, d'eau et d'air. C'est donc un matériau respectant parfaitement l'environnement qui de plus possède des propriétés intrinsèques extrêmement intéressantes. En effet, sa bonne capacité d'isolation est un atout dans la construction de maisons ce qui renforce son côté environnemental.
- Social : L'engouement mondial généré par la redécouverte de ce matériau donne lieu à des moments de partage où les initiés à la construction en terre

apprennent aux non- initiés. L'apprentissage des techniques se fait de manière conviviale en groupe.

Détaillons maintenant les trois sous-composantes créées par les intersections deux composantes majeures.

- Vivable : On trouve des constructions en terre partout sur Terre. Ces maisons ont abrité au cours du temps des familles. Aujourd'hui la redécouverte du matériau permet d'allier le caractère environnemental au côté social.

- Equitable : De nombreux projets visent à réhabiliter la construction de maisons en terre dans les pays en voie de développement. On peut citer par ailleurs, l'œuvre d'Hassan Fathy.

- Viable : Nous pouvons facilement conclure que la construction de maisons en terre est viable puisque la terre possède la double caractéristique d'être abondante donc peu coûteuse mais aussi respectueuse de l'environnement.

En conclusion nous avons vu que la construction de maisons en terre correspond et entre dans le cadre du schéma du développement durable. Cette activité est en accord avec les 3 fondements principaux : l'économie, le social et l'environnement mais il faut toutefois noter que dans ce cas précis, il nous semble que le frein à une expansion plus globale est en raison de limites dans le pilier social. En effet, construire en terre est une méthode mal connu et reconnu pour le moment dans les pays riches souffrant ainsi d'un certain nombre de préjugés.

- **choix des couleurs:**

Notre choix s'est porté sur deux couleurs :

Le Blanc : à l'intérieur des projets « la cour, les salles » afin de renforcer la protection solaire et unifier les édifices qui tendent vers l'éclatement.

Le beige : c'est la couleur du matériau B.T.C afin de s'adapter au contexte.

- **Les éléments architecturaux composants les projets :**

On en a utilisé plusieurs :

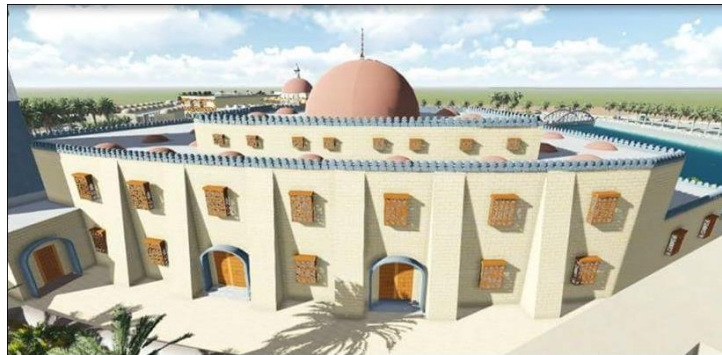
Les coupoles.

Les voutes.

Les contreforts : ils sont utilisés pour la décoration ainsi que pour la structure.

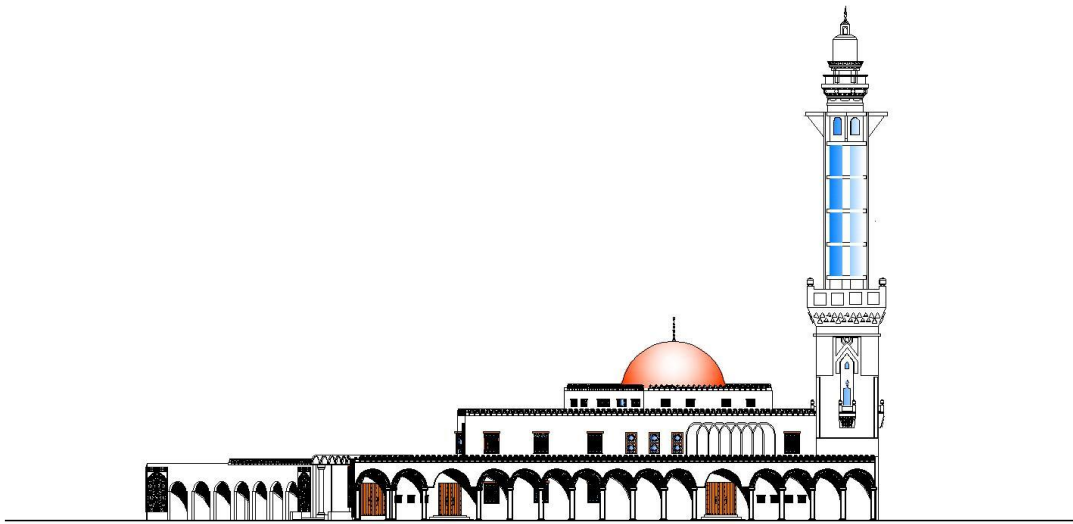
Les arcades.

Les moucharabiés.

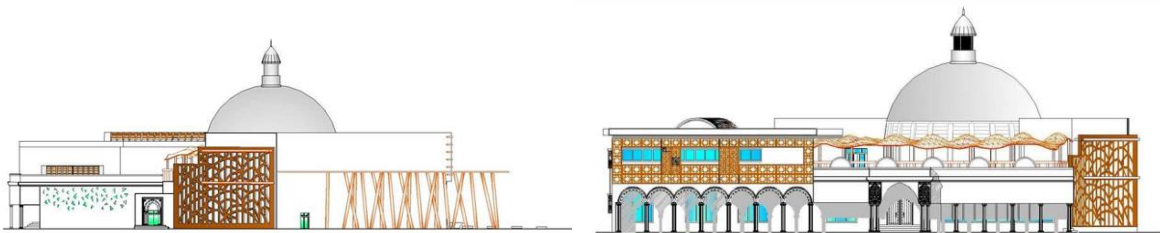


- **Les façades des projets :**

On a opté à des façades simples avec des petites ouvertures.



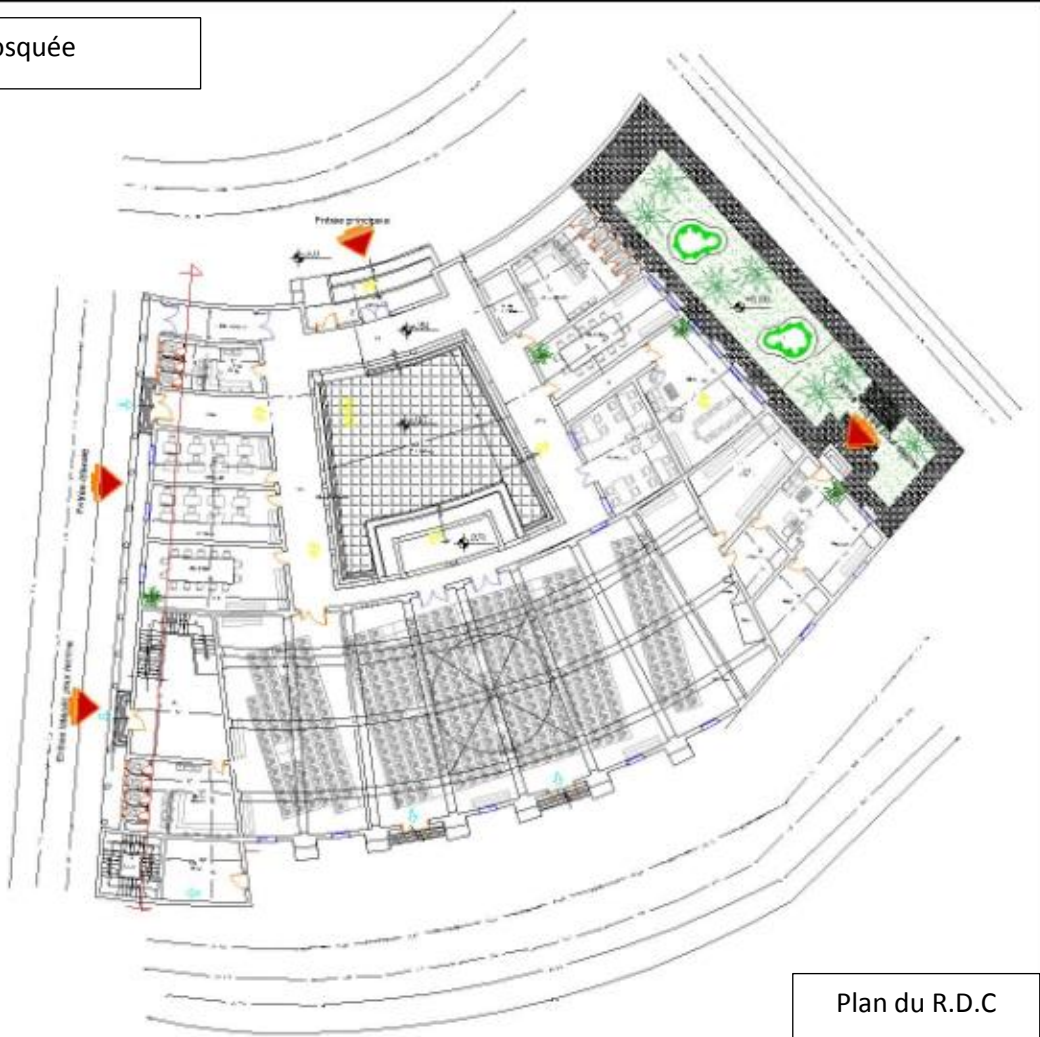
Façade de la mosquée.



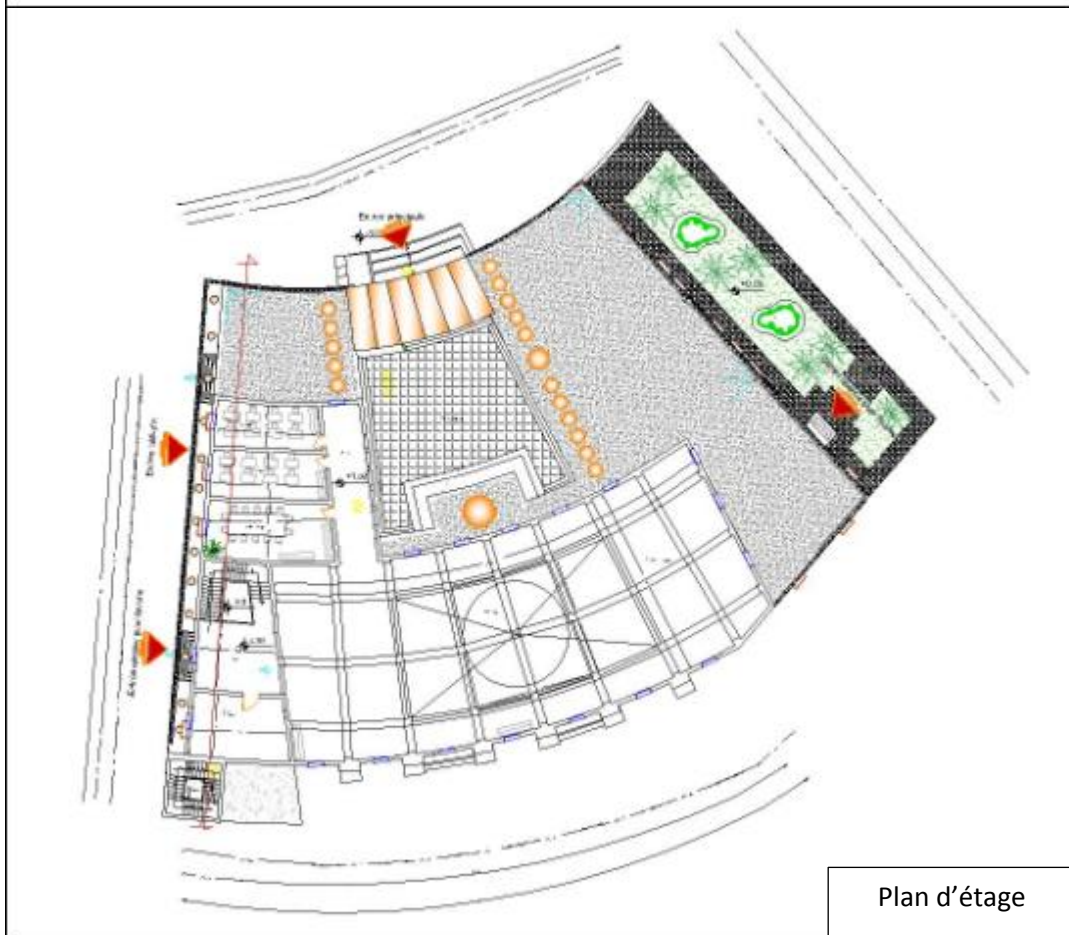
Façade sud « centre culturel islam »

Façade Ouest « centre culturel islam »

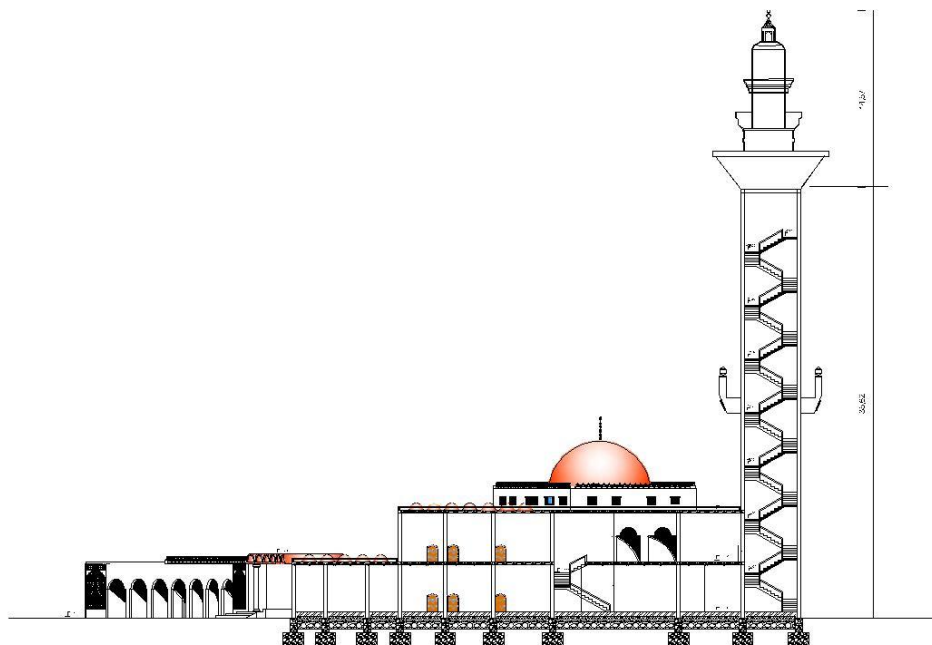
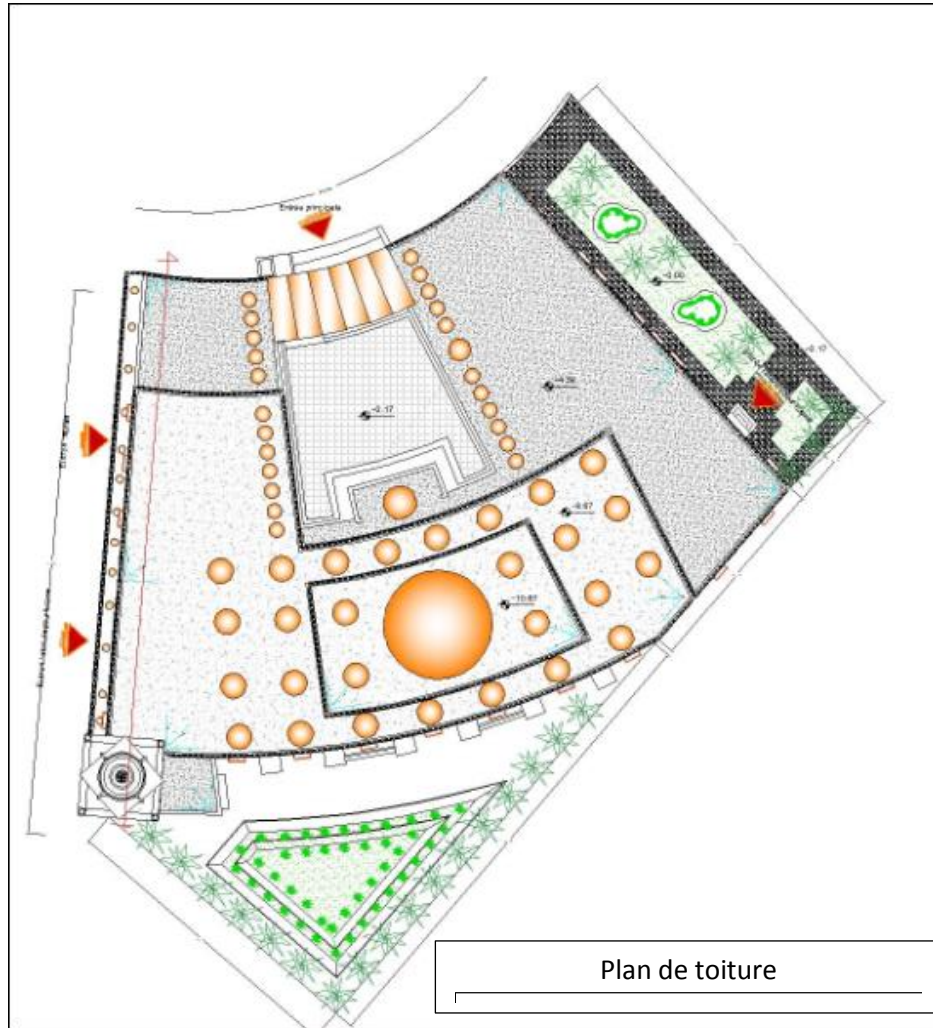
La mosquée



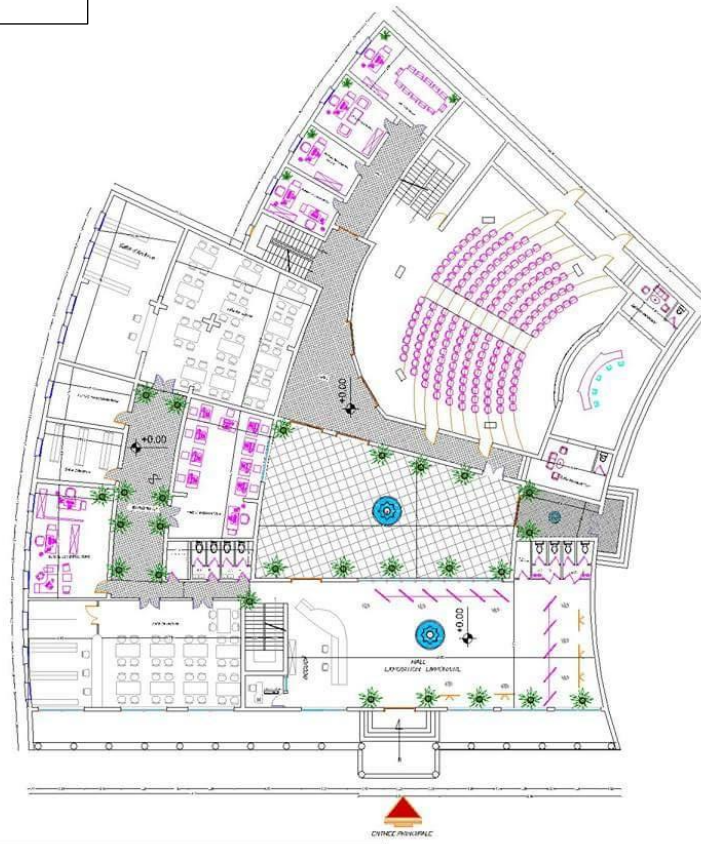
Plan du R.D.C



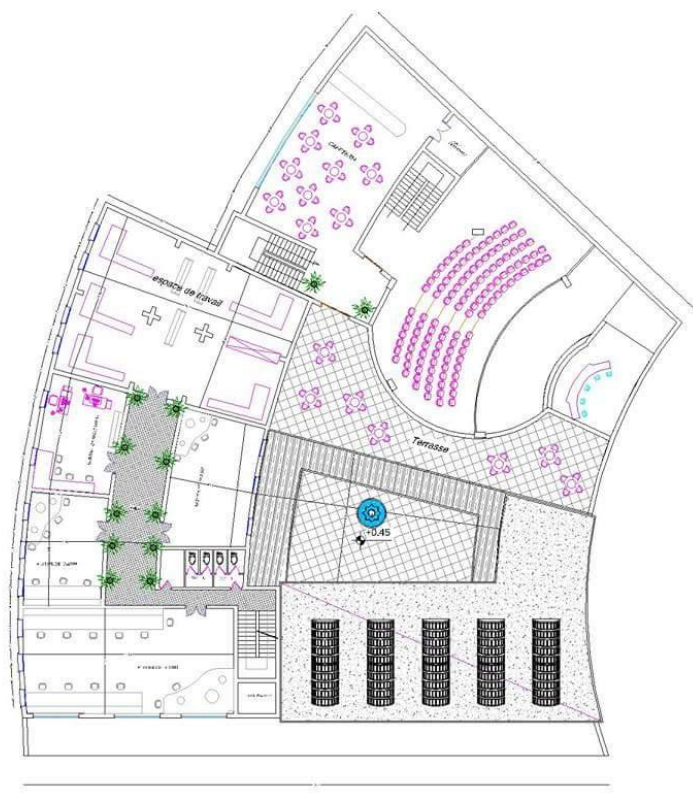
Plan d'étage



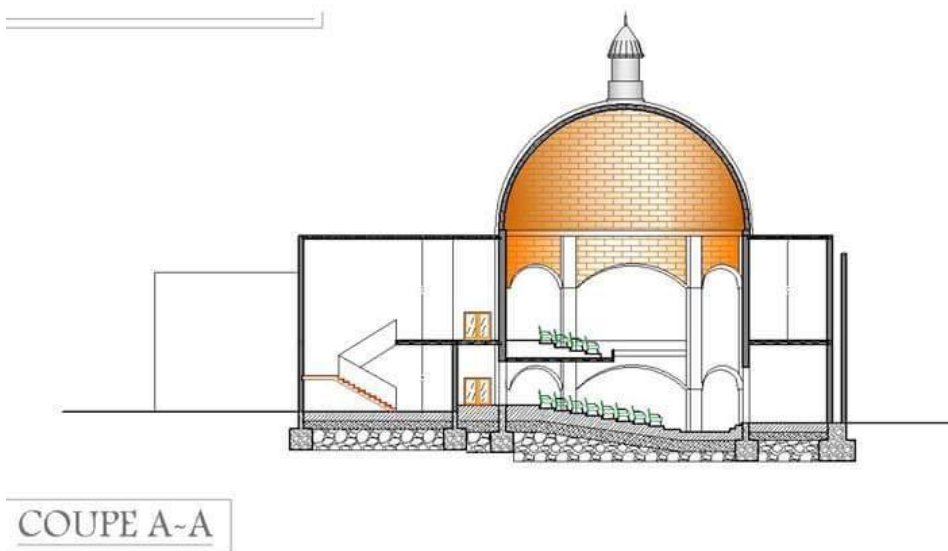
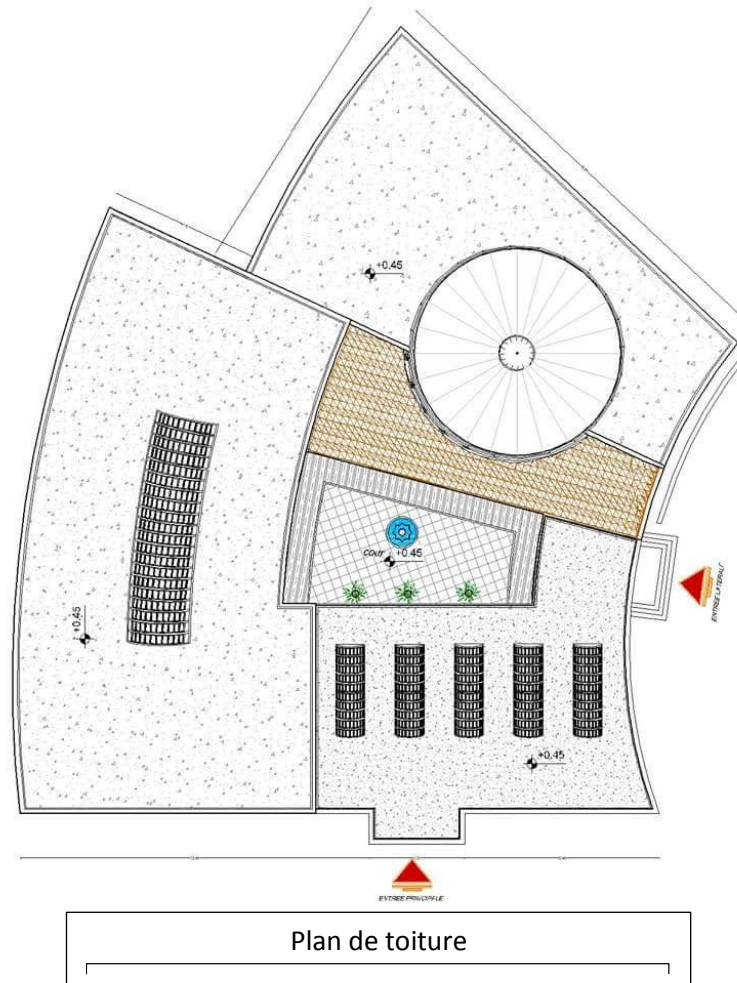
Le centre culturel



PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



PLAN D'ETAGE



NB :Le dossier graphique n'est pas à l'échelle